

Le PQ lance sa campagne devant une foule délirante

par Guy Deshaies et André Charbonneau

Visiblement ému, ébaubi un peu comme un enfant espiègle qui aurait déclenché sans le vouloir une machination qu'il ne peut plus contrôler, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a été littéralement écrasé sous une ovation frénétique hier soir à l'aréna Maurice Richard, cri d'enthousiasme de plus de 12.000 personnes et qui a duré dix minutes.

Prenant enfin la parole, la gorge

serre, les mains suppliantes, le leader du PQ a demandé aux milliers de partisans de ne pas chanter la victoire trop vite en leur demandant de travailler d'arrache-pied durant les 24 prochains jours.

«Depuis deux ans, a-t-il dit, nous avons travaillé à élaborer un programme, à mettre sur pied une organisation, ce n'est pas le moment de lâcher en croyant que la victoire est assurée.» M.

Lévesque a dit brièvement que selon lui une lumière s'était allumée en 1960 mais qu'elle s'était éteinte en 1966.

Acclamé par une foule délirante goulillante, dans l'aréna Maurice Richard qui, normalement, ne contient que 9.000 personnes, M. Lévesque avait un peu plus tôt pris la parole devant des centaines de militants qui, faute d'espace, n'avaient pu entrer dans l'édifice. Ces personnes avaient quelque peu

bousculé au début les gardiens de l'ordre et pour ne pas les décevoir M. Lévesque avait tenu à leur dire quelques mots à l'extérieur de l'autre côté des portes qui avaient été barricadées et devant lesquelles les policiers de Montréal durent monter la garde quelque temps.

Avant l'arrivée de M. Lévesque, qui revenait tout juste d'une tournée sur la côte Nord, les membres de l'état-major

Voir page 2: Parti québécois



la météo

Nuageux avec neige commençant vers midi. Vents légers. 20 et 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXI - NO 79

Montréal, lundi 6 avril 1970

10 CENTS

Aux "exigences minimales" du Québec

Bertrand exige une réponse "claire" du reste du Canada

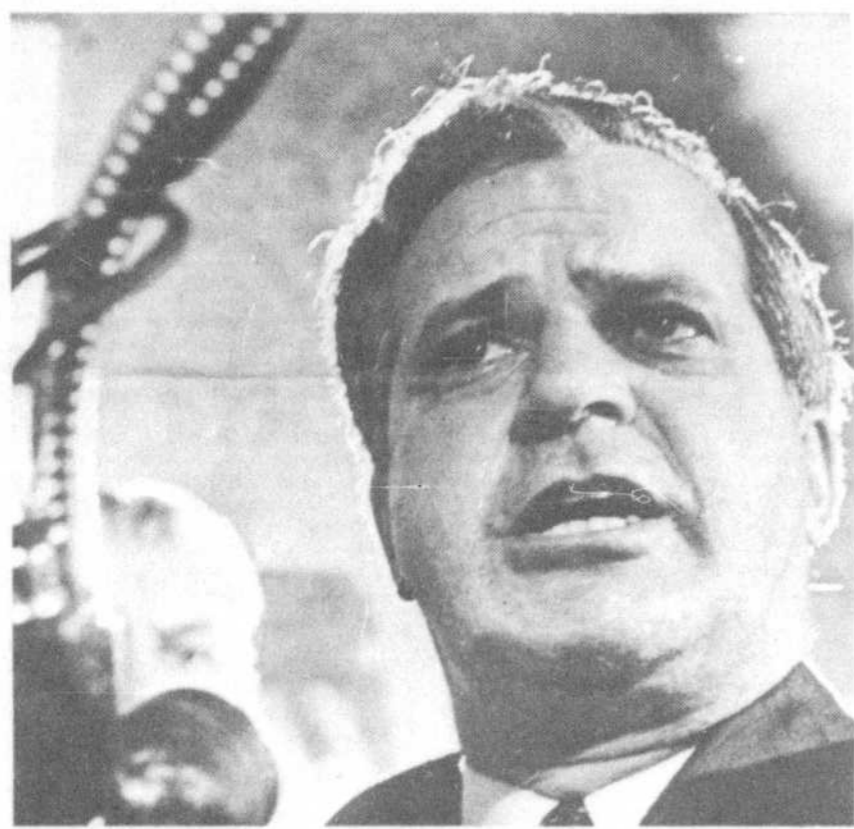
Beaulieu fera le point sur l'état financier du Québec

Souhaitant répondre aux critiques et aux accusations portées récemment dans la presse et ailleurs, le ministre des finances, M. Mario Beaulieu, a annoncé samedi qu'il fera bientôt un exposé sur la situation financière du Québec.

Cette nouvelle n'a pas manqué de surprendre la plupart des observateurs qui voient dans cet exposé que fera le ministre Beaulieu une sorte de "budget-fantôme" qui péchera par irréalisme.

"Je ne présenterai pas de budget tel quel, a toutefois précisé M. Beaulieu, mais un exposé suffisant pour que vous

Voir page 6: Beaulieu



par Gilles Lesage

COWANSVILLE — Il est temps que les autres provinces et le gouvernement central fassent connaître ouvertement leur point de vue sur les "exigences minimales" du Québec, a déclaré hier le premier ministre à l'ouverture officielle de sa campagne électorale dans le comté qu'il représente depuis 22 ans à Québec.

S'expliquant longuement sur le délai de quatre ans qu'il fixe à la révision constitutionnelle, M. Bertrand a dit que la position de son parti est claire et il a défié ses adversaires libéraux de prendre une attitude aussi précise. "Car il faut enfin que le Québec sache où il va et que le Canada tout entier le sache aussi."

"Depuis quatre ans, a dit le chef de l'Union nationale, à travers les conférences fédérales-provinciales et inter-provinciales, nous avons défini sans ambiguïté nos exigences minimales. Nous voulons maintenant des réponses aussi claires que le sont nos propositions."

Quelque 3.000 personnes ont participé à ce premier coup de canon de M. Bertrand dans son propre fief, entouré de la presque totalité de ses candidats qui ont été présentés tour à tour à la foule. L'accueil était modérément enthousiaste et les paroles des orateurs se perdaient dans les premières rangées du moderne aréna. M. Bertrand, qui a parlé trois quarts d'heure environ, a eu peine à retenir l'attention de son auditoire, venu de toute la région et même de plusieurs comtés de Montréal.

Que se passera-t-il dans 4 ans si le problème constitutionnel n'est pas réglé? "Nous croyons, contrairement à certains théoriciens du séparatisme, qu'il ne peut appartenir à une majorité quelconque de parlementaires de prendre une décision aussi lourde de conséquences que celle de mettre fin à la Confédération, c'est-à-dire de faire s'écrouler le Canada." Le texte des notes remises à la presse ajoutait ceci: "Nous croyons que la décision d'une seule majorité parlementaire en ce sens nous conduirait, au Québec, à la guerre civile." Mais M. Bertrand a omis de lire cette phrase.

M. Bertrand n'a pas voulu dire ce que lui-même ferait, le cas échéant. A un reporter qui l'interrogeait, il a répondu: "Monsieur, je ne traverse pas la rivière avant d'être arrivé au point."

"Nous ne pouvons, a dit M. Bertrand, au nom de la bonne entente et de la conciliation continuer de perdre de précieuses années en discussions stériles. Depuis plus de 20 ans, les pourparlers entre le gouvernement central et le Québec font perdre aux deux gouvernements des énergies qui seraient mieux employées au règlement de nos problèmes respectifs. Nous mobilisons, au cours de tables rondes qui s'éternisent, des compétences et des intelligences qui serviraient mieux

Voir page 6: Bertrand exige

Un ultimatum de l'UN

Référendum sur l'indépendance en 74, si la constitution n'a pas été révisée

par Gilles Lesage

L'Union nationale fixe un délai de quatre ans, cinq au maximum — soit le terme de la révision constitutionnelle — à s'élargir à la révision de la constitution canadienne acceptable au Québec.

C'est ce que le premier ministre, M. Bertrand, a déclaré samedi dans son discours de clôture des assises de l'Union nationale, à Montréal.

Cet "ultimatum" ne fait pas partie du programme électoral écrit qui a été adopté par les militants et qui porte le titre général "Objectifs des années 70" (nos informations page 6).

Dans ce programme, l'Union nationale s'engage, au cours de son prochain mandat, à s'assurer que la révision de la constitution se réalise. "Seule nous sera acceptable, y lit-on, une constitution qui mettra sur pied un régime cohérent, efficace et bien articulé respectant les droits fondamentaux du Québec en tant que foyer national des Canadiens d'expression française."

Malheureusement, dit encore le programme du parti, la révision globale de la constitution au Canada piétine à cause de l'attitude rigide, intolérante et arrogante du gouvernement fédéral.

Dans son discours de clôture, M. Bertrand a précisé les vues de son parti, reprenant en fait des propos tenus récemment par le ministre des finances, M. Mario Beaulieu, et qui avaient fait grand bruit.

Le chef de l'UN a dit avec vigueur: "Pour qu'aboutissent enfin les négociations que nous avons engagées avec Ottawa et les autres provinces pour formuler les termes d'une nouvelle constitution canadienne acceptable au Québec, respectueuse de nos droits, une constitution qui ne laissera plus de zones grises dont l'interprétation est une source de conflits perpétuels et la cause de la perte d'un temps précieux que nous pourrions mieux utiliser au service du Québec, nous fixons un délai aux discussions, et ce délai, c'est le terme même de notre prochain mandat."

Invité à préciser le sens de ses propos, M. Bertrand a expliqué que le problème de la révision constitutionnelle est depuis 63, alors qu'il avait lui-même, dans l'opposition, proposé la formation d'une commission parlementaire de la constitution. Après avoir évoqué les étapes poursuivies depuis la conférence de Toronto, fin 1967, le premier ministre a dit: "Avec raison, il y en a qui trouvent que ça piétine, qui sont impatients..."

A son avis, c'est "une attitude très démocratique, logique, raisonnable et réaliste" que de fixer un délai de quatre autres années à la révision constitutionnelle. "Si, après trois ans, il a été possible de bâtir le BNA Act, il y a cent ans, il devrait être possible en sept ans, aujourd'hui, de poser les fondements d'une nouvelle constitution canadienne."

Le RC dévoile son programme

"En 1970, pas de caprice, tout le monde vote créditiste" (Samson)

par Michel Roy

ST-GEORGES-DE-BEAUCE — Chaleureusement ovationné par quelque 2.000 personnes au Palais des sports de Beauce, M. Camil Samson, chef provincial du Ralliement des créditistes, a inauguré hier la campagne de son parti en faisant connaître les grandes lignes du programme électoral:

— Création à Québec d'une succursale de la Banque du Canada, autorisée à consentir des prêts sans intérêt dans tout le secteur public et parapublic;

— Réduction générale des impôts de 35% grâce aux économies que le gouver-

Faisant sienne les propositions contenues dans le document de travail remis par le Québec au comité permanent des fonctionnaires, en juillet 1968, le premier ministre a ajouté que s'il n'y avait pas moyen, d'ici la fin du prochain mandat électoral, de faire comprendre le point de vue du Québec, "la loi du référendum permettra au peuple dans son ensemble d'indiquer sa volonté". "Il faudra bien exposer le problème pendant plusieurs mois avant de tenir le référendum", a ajouté M. Bertrand.

M. Bertrand a réitéré qu'il n'appartient pas au parlement, mais à la population tout entière, de décider de son avenir politique, par voie de référendum. "Notre position, a-t-il dit, est la plus réaliste et cohérente, c'est celle qui répond le mieux aux aspirations des

Voir page 2: Un référendum

nement aura réalisées en ne payant plus d'intérêt;

— Exemption complète d'impôt en faveur des personnes mariées gagnant moins de \$5.000 par année et des célibataires gagnant moins de \$2.500 par année;

— Abolition de la taxe de vente de 10% pour tous les achats de moins de \$100;

— Création d'une Régie d'assurance-automobiles;

— Création d'un Office de consultation dans le domaine agricole;

— Fusion des ministères de la voirie

et des travaux publics;

— Occupation pleine et globale de tous les champs d'action garantis au Québec par la constitution;

— Etalement progressif de la langue française comme langue de travail;

— Enseignement obligatoirement donné en français, sauf à la minorité anglophone qui conserve ses droits acquis.

Le texte intégral du programme du Ralliement n'avait pas encore été rendu public au début de la soirée. Il ne devait être publié qu'en fin de journée au

Voir page 2: Les créditistes

Von Sprei a été tué par ses ravisseurs



GUATEMALA (Reuters) — Le gouvernement du Guatemala annonçait hier soir que le comte von Sprei, ambassadeur d'Allemagne de l'ouest dans ce pays, a été trouvé mort, frappé d'une

Voir page 2: VON SPREI

Canadiens éliminés!

Pour la première fois depuis 1947-48, soit depuis 22 ans, les fiers Canadiens de Montréal, bons premiers dans leur section et détenteurs de la coupe Stanley en 1967-68 et de nouveau en 1968-69, ne se sont pas qualifiés pour les éliminatoires de post-saison de la ligue de hockey Nationale lorsqu'ils ont perdu, hier soir à Chicago, au compte de 10-2.

Retards, pannes, auto-stop: quand Robert Bourassa voyage en terre ennemie...

par Jean-Claude Leclerc

QUEBEC — M. Robert Bourassa a ouvert sa campagne en province par une offensive éclair, alliant au charme des poignées de main dans les centres d'achat le sérieux des conférences de presse, soulignant partout l'incompétence de l'Union nationale et l'urgence de créer de nouveaux emplois.

De sombres présages pour le moins ironiques devaient toutefois marquer cette incursion dans le bastion unioniste de la Mauricie et les régions de Sherbrooke et de Québec, soumises à une dangereuse pression créditiste.

Samedi matin, l'avant-garde de M. Bourassa est clouée au sol à Dorval, une difficulté technique empêchant l'avion de décoller. Un malheur n'arrive jamais seul. Québecair met alors à sa disposition un autobus de Murray Hill. Dès le premier centre d'achat de Sherbrooke, de jeunes péquistes y vont de leurs sarcasmes sur "le parti du peuple, qui se fait transporter par les Anglais". Déjà l'entourage de Bourassa voit un Pierre Bourgault dénoncer aux 2.000 chauffeurs de taxi du comté de Mercier, cette liaison entre la trop célèbre compagnie et le parti libéral. Ce qui n'empêche pas le jeune leader, dans les trois centres d'achat sherbrookois qu'il parcourt jusque dans les petites boutiques, de serrer la main à de nombreuses ménagères, dont la surprise ou la réserve le disputent à la fierté.

Dans ce comté, les libéraux misent sur la popularité de Jean-Paul Pélipin, représentant d'une brasserie, pour ramener au parti un siège que le créditiste Larose pourrait fort bien enlever à l'Union nationale, après ne l'avoir perdu à l'élection fédérale que par le vote des militaires.

Puis l'offensive reprend. Le bus de Murray Hill doit faire la jonction avec un avion à l'aéroport de Sherbrooke. Hélas, c'était compter sans l'état des routes, véritable arme secrète de l'Union nationale. A peine le bus a-t-il quitté Notre-Dame-de-la-Protection, à Ascot-Nord, que le véhicule est secoué au plus profond de sa mécanique, perdant sur la route rien de moins que son joint universel. L'avant-garde est bloquée.

Pierre Laporte va frapper à la première maison. Nouveau malheur: pas de téléphone. Cette grosse famille induit même les journalistes à croire que voilà un premier bataillon créditiste.

Claire Kirkland Casgrain, l'ex-ministre du transport, doit faire de l'auto-stop, ainsi que le député d'Outremont, Jérôme Choquette.

Plus tôt, quatre "gorilles" du parti avaient failli en venir aux coups dans un centre d'achat, avec trois jeunes péquistes, dont un ayant le malheur de porter la barbe, comme le coiffeur de... Robert Bourassa!

Mais ces incidents cocasses masquent mal l'inquiétude de la population et la rude bataille que le parti devra livrer jusque dans la jeunesse. Ainsi des dialogues des plus sérieux s'improvisent entre un Pierre Laporte et deux jeunes

étudiants. A une compagnie qui refuse d'investir ne serait-ce que 95 dans un projet de \$300 millions, près de la gare Windsor, d'ici le 29 avril, que dois-je répondre? lance le député de Chambly. Et les péquistes de retorqueur par la déclaration de Rockefeller. Les investisseurs n'attendent qu'une clarification du statut politique du Québec.

Jusqu'à maintenant Bourassa est le seul dans le groupe à entrevoir "une victoire éclatante". Ainsi, dans la Mauricie où les libéraux ont jadis tenu le comté de Saint-Maurice, si l'Union nationale doit abandonner du terrain, ce serait seulement devant le créditiste de Lavolette, Alphonse Poulin, qui a talonné le ministre Jean Chrétien lors des élections fédérales. Au mieux, les libéraux pourraient gagner Champlain, comté de Maurice Bellemare, où ils alignent un rural bien connu comme dirigeant de l'UCC, Normand Toupin, ministre pour l'agriculture.

Mais dans Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, et Trois-Rivières, les ob-

Voir page 2: Robert Bourassa

Le régime présidentiel: une simple échappatoire?

RIMOUSKI (PC) — Le chef du parti libéral, M. Robert Bourassa, a déclaré dimanche que le projet du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand d'instituer au Québec un régime présidentiel n'a d'objet que de servir de "prétexte pour masquer l'incapacité du gouvernement de gouverner".

"Que l'on désigne M. Bertrand comme premier ministre ou comme président, cela ne créera pas un seul nouvel emploi", a affirmé M. Bourassa si a demandé à l'Union nationale de préciser ce qu'elle entend par régime présidentiel.

"L'Union nationale, a expliqué le chef libéral, en est encore aux procédés qui la caractérisent: ou bien elle blâme un autre ordre de gouvernement, le gouvernement fédéral, de son incapacité de gouverner, ou bien encore, elle blâme les structures administratives."

Le chef libéral a obtenu un accueil chaleureux dans le comté de Limoulu à Québec où une foule d'environ 500 personnes a envahi la salle de loisirs pour entendre les discours des candidats libéraux de la région et du chef du parti.

Voir page 6: Le régime

suites de la première page

PARTI QUÉBÉCOIS

péquistes sont venus expliquer le programme du PQ qui a été lancé en ce soir de lancement officiel de la campagne. M. Parizeau a parlé des questions économiques, M. Charron d'éducation, M. Laurin de culture, tandis que M. Gilles Grégoire a traité de l'aspect politique du programme du PQ qui sera mis en vente dans sa version complète intitulée "La Solution" à compter d'aujourd'hui et dont la version abrégée sera distribuée dans quelque 300.000 foyers cette semaine.

C'est là cependant que la foule a réclamé à corps et à cris la présence de M. Pierre Bourgault qui n'avait pas été invité à commenter un aspect du programme. L'ancien chef du RIN a alors demandé aux militants d'oublier le passé et de songer à l'avenir. M. Bourgault a été chaleureusement applaudi par la foule.

Des porte-parole du Parti québécois ont annoncé hier que le parti comptait désormais 57.220 membres. Quant aux candidats ils étaient presque tous présents, c'est-à-dire la plupart des 106 élus en ce jour et ont été présentés aux partisans péquistes.

L'assemblée d'hier soir à Montréal était pour le chef du PQ la dernière assemblée publique d'une fin de semaine au cours de laquelle il a visité les comités de Duplessis et Saguenay, samedi et les comités de Wolfe et Richmond, hier après-midi.

A Asbestos, dans le comté de Richmond, M. Lévesque a fustigé avec colère M. Bertrand pour la promesse qu'il avait faite la veille en annonçant son programme de hausser l'échelle des exemptions d'impôts.

"En plus d'avoir un programme improvisé, de commencer une campagne avec l'éternelle rengaine de promesses farfelues qu'on vous sert à tous les quatre ans pour rire du monde ils ont le culot, de dire M. Lévesque, d'ajouter que pour réaliser ces promesses il faudra récupérer un plus gros morceau de nos taxes à Ottawa et changer la répartition fiscale, eux, qui depuis quatre ans se font refuser à tour de bras l'argent qui nous appartient à Ottawa".

Devant environ mille personnes entassées dans un sous-sol d'église, à Asbestos, M. Lévesque a encore vitupéré le premier ministre en égard à son affirmation publiée dans les journaux du dimanche selon laquelle Ottawa devrait modifier la constitution d'ici 5 ans. "Non, mais il va falloir qu'on en sorte un jour de ces platitudes-là qui sont tragiques au fond quand tu penses qu'il nous invite à encore tourner en rond pendant quatre ans pour pouvoir profiter de l'assiette au beurre".

Parfois mordant, parfois furieux, le chef du PQ n'a pas été plus tendre à l'égard de M. Bourassa en reprenant les accusations qu'il avait lancées contre lui la veille à Sept-Îles notamment en ce qui concerne la fameuse lettre de la maison de courtage Lafferty & Harwood demandant à ses clients de transporter leurs investissements à l'extérieur du Québec. M. Lévesque s'est dit assuré que c'était là une manoeuvre des milieux financiers faite de concert avec les fédéraux d'Ottawa pour aider le parti libéral. Mais il a mis en doute les compétences de M. Bourassa en économie. "Voici un gars, dit-il, qui nous avait annoncé un déficit de balance des paiements au Québec de 1 milliard de dollars. On lui a fait remarquer qu'un déficit de balance des paiements ça n'existe pas et depuis ce temps il n'en parle plus. Il peut y avoir un déficit dans la balance du compte courant, explique M. Lévesque, mais cela se produit au Canada, à chaque année sauf en 1967 depuis la dernière guerre. Et puis, ajoute le leader péquiste, le même M. Bourassa nous arrive maintenant avec 100.000 nouveaux emplois d'ici six mois s'il est élu. Il ne nous explique pas comment il fera. Non, M. Bourassa est un illusionniste bien plus qu'un économiste. Ce n'est pas sérieux. Quant à son équipe de compétences, ajoute M. Lévesque, M. Bourassa a récolté beaucoup plus de refus que d'hommes compétents depuis le début de la campagne.

Dans l'ensemble, à Sept-Îles, à Port-Cartier (Saguenay), à Saint-Adolphe de Dudswell (Wolfe) et à Asbestos (Richmond), M. Lévesque a repris les grandes lignes de sa pensée constitutionnelle, a parlé de son équipe "qui réunit l'expérience et l'avenir" du "financement démocratique" de son parti, de "l'impatience des jeunes" et de l'indépendance ne se fait pas rapidement et démocratiquement, de la compétence des Québécois, de leurs aptitudes dans tous les domaines et de la solution que le PQ propose "qui n'est pas la fin du monde, qui est simple et normale".

Au cours de sa rapide tournée dans ces comtés, le chef du PQ, qui a assisté à deux assemblées de mise en nomination des candidats dans Duplessis et Saguenay, a reçu un accueil favorable. Plus écouté qu'applaudi il a plus expliqué que promis selon son style "point de mire". Il a répondu aux questions et a parlé des problèmes régionaux qui affectent davantage les gens des comtés visités. Au Saguenay, où M. Lucien Lessard, professeur en sciences politiques, a été élu candidat péquiste, le chef du PQ a dénoncé la présence de clubs privés de chasse et de pêche et a crié aux gens que "le bois et l'eau, ça appartient à tout le monde"; il a aussi parlé des problèmes de chômage et d'éducation et de développement industriel.

Dans chaque comté, il a fait part de son expérience de ministre des richesses naturelles et de la famille dans le cabinet Lesage de 1960 à 1966, il a dit avoir perdu alors toutes ses illusions affirmant même qu'il s'en était fallu de peu que le barrage Manic-Outarde soit construit par des étrangers grâce à des contrats du gouvernement comme ça avait été le cas, a-t-il dit, pour le barrage de Carillon. A chaque fois, il a averti les gens contre les pressions qui pourraient être faites sur le dos des assistés sociaux et a réitéré sa demande au ministre Cloutier de faire parvenir une note à ce sujet aux assistés sociaux.

Dans le comté de Duplessis il a ajouté que les Esquimaux et les Indiens, avec l'indépendance, seraient intégrés à part entière comme des citoyens du Québec, à Asbestos et à Saint-Adolphe il a invité les créditistes à se joindre au PQ. "Vous avec été les premiers contestataires des vieux partis, dit-il, je vous respecte et j'ai appris à vous connaître puisque plusieurs créditistes et non les moindres travaillent avec nous maintenant. Nous formons un vaste mouvement, un grand rassemblement de gens qui en ont assez de tourner en rond, a-t-il expliqué aux créditistes qui pouvaient se trouver dans la salle, et je vous invite à construire avec nous un pays normal, à nous, pour nous".

M. Lévesque a fait rire tous ses auditeurs en ridiculisant les slogans libéraux et unionistes et un accusant ces partis de "rire de nous autres". "Au début, tu sais, c'était il faut que ça change" et puis ça été "maître chez nous" et puis le "Québec d'abord", et "Le Québec au travail"; un peu, beaucoup, passionnément, de dire M. Lévesque, mais là ça commence à ne plus être drôle du tout".

VON SPRETI

Le comte von Spreti était gardé en otage depuis plusieurs jours par des guérilleros des forces armées révolutionnaires qui menaçaient le gouvernement québécois de le supprimer si 25 prisonniers politiques n'étaient pas libérés.

Les autorités gouvernementales avaient toutefois opposé un refus catégorique aux exigences des révolutionnaires.

Le corps de l'ambassadeur a été trouvé dans une maison abandonnée. Ses effets personnels jonchaient le sol.

Hier soir encore, les ravisseurs avaient expédié un message aux autorités du pays dans lequel ils affirmaient que le comte von Spreti était toujours vivant. Les policiers se sont rendus sur les lieux de la tragédie après avoir reçu un appel téléphonique anonyme.

LES CRÉDITISTES

Cap-de-la-Madeleine où MM. Samson et Réal Caouette assistaient à une autre assemblée.

Applaudi poliment hier après-midi à son arrivée au stade de Saint-Georges où la foule n'en avait que pour M. Réal Caouette, M. Samson a suscité par son discours des réactions nettement plus enthousiastes que celles qu'avaient provoquées, quelques instants auparavant, les tirades classiques de M. Caouette.

"En 1970, pas de caprice: tout le monde vote créditiste!" Tel est le slogan que M. Samson a proposé à son auditoire beauceron, largement acquis au Ralliement dans cette région, tout au moins dans ce comté où beaucoup de gens prédisent la victoire du candidat créditiste Fabien Roy, choisi samedi soir parmi cinq aspirants. A moins d'un ressaisissement au cours de la campagne, dit-on, le ministre Paul Allard, élu avec une majorité de 3.000 voix en 1966, risque de courir à la défaite.

Désigné vendredi soir, le candidat du Parti québécois est M. Michel Cliche, jeune frère de Robert Cliche, ancien leader du NPD-Québec. Agé d'une trentaine d'années, M. Michel Cliche est professeur. Le candidat du parti libéral est déjà connu dans la Beauce. Il s'agit de M. Louis Dion, ingénieur, battu par M. Allard en 1966.

"Le gouvernement du Québec est cassé comme un clou, s'est écrit M. Samson dont le style oratoire est en tous points semblable à celui de son chef national, M. Caouette. Quand personne ne veut plus nous prêter, c'est

que nous sommes au bord de la faillite. C'est le marasme dans l'économie, c'est le marasme au niveau de l'endettement, c'est le marasme en éducation."

En proposant la création d'une succursale québécoise de la Banque du Canada, autorisée à effectuer des prêts sans intérêt, a dit M. Samson, un gouvernement créditiste pourra financer le développement de la province tout en allégeant le fardeau des petits contribuables. Ainsi, a-t-il expliqué, les capitaux libérés de la sorte pourront être investis dans le secteur public: des milliers d'emplois seront créés, à la condition de respecter la liberté de la personne humaine et la liberté de l'entreprise privée, credo du Ralliement créditiste.

Déjà, la tendance au socialisme amorcée sous le régime Lesage, "avec le concours de M. Robert Bourassa, qui était son principal conseiller", s'est accentuée sous le régime de l'Union nationale à tel point que M. Mario Beaulieu, ministre des finances, envisage "l'étatisation de l'industrie". Cette perspective, a dit M. Samson, inquiète avec raison certaines maisons de courtage dont une (Lafferty, Harwood & Co.) invitait récemment ses clients à retirer leurs titres et leurs avoirs liquides du Québec.

"Le socialisme et le communisme veulent écraser les droits de la personne humaine" a lancé M. Samson au milieu des cris d'approbation.

"Rappelons que M. Beaulieu n'a pas tenu les propos qu'on lui a prêtés, et que le ministère des institutions financières a ouvert une enquête sur la maison Lafferty dont la Bourse de Montréal s'est publiquement désolidarisée vendredi."

Signaux en outre que M. Bourassa n'était pas conseiller économique de M. Lesage sous le régime des libéraux puisque le leader actuel a été élu pour la première fois en 1966.

Dans son discours, M. Caouette s'est principalement attaché à dénoncer l'Union nationale, les libéraux et le Parti québécois.

"Qu'est-ce que l'Union nationale a donné au peuple depuis 4 ans? Plus de misère, plus de chômage et moins d'action!"

Au sujet de M. Bourassa, le leader national des créditistes a déclaré: "Pourquoi M. Bourassa n'a-t-il pas créé 100.000 nouveaux emplois quand il était conseiller de M. Lesage? Pourquoi n'a-t-il pas alors résolu les problèmes de la classe agricole? On le promène partout en hélicoptère! Des jeunes pensent que c'est le saint Esprit qui descend du ciel, comme Trudeau en 1968."

M. Caouette met les créditistes en garde contre l'importance qu'on accorde depuis quelque temps aux diplômés décrochés par les candidats de l'Union nationale et du parti libéral.

"Camil Samson n'a peut-être pas de diplôme d'économiste et de sociologiste (sic), mais depuis la Confédération nous sommes administrés par des gens qui ont des diplômes. Il commence à être temps d'avoir des gars qui ont moins de diplômes et plus de tête sur les épaules!"

C'est à l'égard du Parti québécois que M. Caouette a manifesté le plus d'agressivité.

"Le Parti québécois a ramassé la totalité des révolutionnaires et des barbus, pas ceux qui se lèvent, mais ceux qui ne se lèvent pas. Voulez-vous voir une révolution dans un an? Sinon, ne votez pas PQ!"

M. Caouette cite l'exemple de la Tchécoslovaquie. Après la guerre, a-t-il dit, les révolutionnaires ont pris le pouvoir. Vingt-cinq ans plus tard, leurs fils ont tenté de libérer leur pays. Mais la Russie les en a empêchés. Le leader du Ralliement demande aux Beaucerons s'ils souhaitent que la même chose se répète ici.

Il adjure les jeunes qui ne sont pas différents au fond, dit-il, de ce que nous étions à leur âge, de voter en songeant à leur avenir. C'est-à-dire de voter en faveur du Ralliement.

"Ne votez pas, dit-il, pour le socialisme, le communisme, la révolution, pour que le sang coule dans les rues de Québec."

Ainsi s'achève le chapitre que M. Caouette a consacré au Parti québécois.

ROBERT BOURASSA

servateurs régionaux ne prévoient guère de changement, du moins à ce moment-ci de la campagne.

A Trois-Rivières, Bourassa a déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi l'entente sur le parc Forillon ne s'appliquerait pas également en Mauricie. Il n'a toutefois pas semblé souhaiter l'entrée du ministre fédéral Chrétien dans la campagne.

Il a répondu à un journaliste que son parti allait sommer le ministre de la justice Rémi Paul de rendre publique la deuxième tranche du rapport d'enquête de la commission de police sur la substitution à Trois-Rivières.

M. Bourassa a précisé en outre qu'il n'est pas d'accord avec la politique laitière du gouvernement fédéral. Il a rappelé sa proposition d'établir des quotas régionaux de production, non plus individuels, qui éviteraient de pénaliser le Québec.

radio / télévision

"S'y-vous-plaît, vous-z-aut", fermez le couvercle..."

par Gilles Constantineau

Amorcé voici quelques années à peine, le changement est aujourd'hui si avancé qu'on peut se surprendre parfois à ne plus quitter son siège, à ces intervalles naguère si propices, pour tirer du frigo une autre canette de bière: les messages commerciaux rivalisent maintenant en puissance de séduction avec les meilleures émissions qu'ils accompagnent.

Les gens de Madison Avenue et leurs filiaux imitateurs avaient pourtant à faire un long parcours, et à contre-courant, pour y parvenir. On avait tant abusé, avec un effarant sans-gêne, de la réclame télévisée, qu'on trouvait encore sur le marché, voici cinq ans à peine, toutes sortes de gadgets électroniques — certains même automatisés — pour bloquer le son des récepteurs pendant les commerciaux. C'est ce qui avait inspiré à des publicitaires plus audacieux que d'autres des campagnes analogues à celle, si populaire ici, qui prétendait que "non, y'en aurait pas de commercial".

Mais personne ne parle plus de ces gadgets, dont les circuits sont également disparus de tous les magazines spécialisés ou les bricoleurs de l'électronique en trouvaient à foison. Et quant à la brasserie du non-commercial, elle explore maintenant d'autres voies.

L'évolution est si marquée qu'il arrive même que le commercial soit à l'avant-garde et inspire directement les producteurs d'émissions. C'est ce que me déclarait au moins récemment le réalisateur Jean-Guy Benjamin (qui délaisse présentement le célèbre "L'autre Chaud" pour la production du magazine "Sprint"), à propos du commercial de Bell Canada où l'on voit avec fascination, pendant un long moment (on dirait une minute, mais ce n'est peut-être que 30 secondes), se recomposer à partir de rien l'image d'une jeune femme heureuse... comblée par un appel interurbain.

L'image, semble-t-il, est refaite au moyen de la technique du disque magnétique grâce auquel la TV peut se permettre maintenant des rater-tis extrêmes. Mais personne n'avait encore pensé de pousser l'appareil à ses limites: l'effet est si extraordinaire qu'on en verra, dès cet été

peut-être, des essais d'application au contenu de l'émission "Sprint".

Bravo donc pour tous ces efforts dans le sens de la nouveauté, de l'invention, de l'animation. Pour les commerciaux des pages jaunes des annuaires téléphoniques. Pour les soupirs de satisfaction de Pepsi-Cola. Pour les 46 matelas Posturepedic ("one king, 45 queens") que la maison Sealy livre à dos d'éléphants au harem d'un quelconque potentat oriental. Pour la cure de silence Ford, et bien d'autres encore.

Car les effets bénéfiques de ce changement d'attitude ont été doubles pour les francophones que nous sommes. Non seulement avons-nous été enfin servis, comme le reste du continent, de commerciaux qui prétaient quelque goût et quelque discernement aux téléspectateurs; il a fallu en plus qu'on reconnaisse la nécessité de nous servir en français d'un bout à l'autre, dans la mesure même où on recourait à de nouvelles formes dramatiques faisant appel à la culture et à l'intelligence du consommateur. Ainsi avons-nous été délivrés, ou presque, de ces annonces d'autrefois où on se contentait de doubler en français, de la plus exécrable façon possible, des messages ternes conçus sous d'autres cieux et annoncés en anglais par de présumées vedettes.

Un exemple positif: on imaginerait mal qu'on put donner, en doublage, l'équivalent du dernier des bijoux de commerciaux que l'agence de la maison Cadbury a mis au point pour la tablette de chocolat Caramil, celui où interrogé par son garconnet sur les secrets de ce bonbon le papa qui vient de répondre à quelques autres questions saugrenues déclare: "Là, tu demanderas à ta mère..." et où suit ce message amusant: "L'un des doux mystères de la vie..."

Quelques exemples négatifs: les messages des fabricants de gaines et soutien-gorge Playtex, notamment ce "Cross-Your-Heart" qui ne dit rien à l'esprit de 90 p. cent des francophones; ceux des comptoirs Dairy Queen, dont le doublage est mal fait et dont les images mêmes n'ont aucun rapport avec notre culture (on voit mal un de nos facteurs, affublé d'un costume de postillon

américain, engouffrant un "banana split" sur un banc de parc, au milieu de l'après-midi, en faisant des niques typiquement U.S. à un chien-chien qui "fait la belle"); ceux, aussi, de la gomme Dentyne, pour des raisons semblables.

Ce n'est pourtant pas la compétence qui nous manque, sur aucun plan. On ne peut imaginer plus québécois que les commerciaux de la maison Speedy Muffler (y compris la raison sociale anglaise!), mais ces messages sont impeccables à tout égard: ils sont enlevants, gais et pas du tout prétentieux, et honnêtes. Il en va de même de plusieurs annonces de La Belle Fermière.

Evidemment tout n'est pas parfait, et il est quelques commerciaux inspirés plus ou moins du nouvel esprit publicitaire qui achoppent malheureusement sur des lapsus techniques impardonnables.

On n'est guère convaincu, par exemple, des qualités de "champion" du chroniqueur sportif du Journal de Montréal, quand on l'a vu cent fois faire le tour des buts d'un terrain de baseball avec un uniforme standard... et des souliers de ville italiens.

De même, rien ne roule plus quand on entend la présentatrice des roulettes Shepherd redire pour la Nième fois que lesdites roulettes "sont disponibles dans tous les marchands".

Mais ce qui me crame singulièrement, quant à moi, c'est ce commercial de TV-Hebdo où une Madame Chose ne cesse de fournir des renseignements sur les horaires de TV, au téléphone, face à une lessiveuse à couvercle qu'elle tente de remplir. On sonne à la porte, elle laisse le couvercle ouvert et va répondre. Changement de plan: elle continue de marcher... mais le couvercle est à nouveau ouvert, au second plan.

Je reprendrai la supplique qui marque la fin du commercial en question, pour demander aux publicitaires de TV-Hebdo: "S'y-vous-plaît, vous-z-aut..." fermez le couvercle de votre machine, ou laissez-le ouvert une fois pour toutes. Qu'une erreur aussi grossière vous échappe ou vous laisse indifférents n'a rien pour inspirer confiance à des clients qui comptent justement sur la rigueur et l'exactitude.

Il a dit aussi qu'il n'envisageait pas de coalition, n'entrevoit pas de gouvernement minoritaire le 29 avril. S'il est élu, a-t-il ajouté, il soumettra un budget vers la mi-juin.

M. Bourassa ne s'oppose pas en principe à la nomination d'un ministre permanent de la justice. Et si c'était M. Wagner? Pas de commentaires, répond-il.

C'est à M. Laporte qu'il appartient apparemment de traiter du cas Wagner. Saluant l'entrée de Me Gérard Beaudry dans Bourget, M. Laporte a en effet lancé vendredi que tous ceux qui sont en faveur de la justice et du bien-être n'ont pas été nommés juges. Il en reste, a-t-il dit, espérant que M. Beaudry ne poussera pas les principes au point d'abandonner M. Bourassa pour "ensuite se faire nommer juge par l'autre gang".

UN RÉFÉRENDUM

Québécois à l'heure actuelle, qui ne veulent pas de brisure tant que le mécanisme des négociations n'aura pas été épuisé.

Dans le programme lui-même, outre l'engagement de s'assurer, au cours de son prochain mandat, que la révision de la constitution se réalise, l'Union nationale précise ainsi ses intentions: "Le Québec exige que la constitution lui accorde tous les pouvoirs nécessaires en son épanouissement normal et légitime afin de poursuivre son effort en mesure de mettre en place les institutions qui en feront un Etat moderne plus dynamique et plus fort, capable de répondre aux aspirations profondes des Québécois et de résoudre les problèmes fondamentaux d'une société industrielle".

A huis clos

C'est à huis clos que plus de 2.000 militants venus de tous les comtés du Québec, sur invitation, ont procédé à la ratification, sans modifications, du programme électoral qui leur était soumis. Certains points ont soulevé des questions ou observations, mais aucun amendement n'a été apporté au programme original. Par exemple, un délégué aurait voulu savoir de quelle façon le gouvernement actuel entend obtenir le remboursement des \$200 millions perçus au Québec au titre de l'impôt du progrès social, mais il n'a pas obtenu de réponse.

Les organisateurs ont expliqué que le huis clos visait à permettre aux militants que la présence de la presse aurait pu gêner de s'exprimer plus librement et franchement.

Le programme a été rendu public au cours d'une conférence de presse donnée par M. Bertrand, visiblement en grande forme et plus agressif que d'habitude.

Seuls les journalistes et techniciens de CFT-MTV (le canal 10) ont pu assister aux délibérations, filmant des extraits qui serviront à la propagande du parti et télévisant en direct, comme s'il s'agissait d'un reportage du poste, le discours de clôture de M. Bertrand.

Aux délégués, M. Bertrand a dit: "Si, après quatre ans encore, les provinces et Ottawa ne manifestent aucune compréhension (du point de vue du Québec), je l'indiquerai au peuple et le peuple votera par référendum".

Plus tard, en anglais, le chef de l'U.N. devait adoucir quelque peu son ultimatum en disant que quatre ans devraient être suffisants pour établir les "fondements" d'une nouvelle constitution acceptable au Québec.

Régime présidentiel

Quant à la proposition visant à établir au Québec un régime présidentiel, elle fait partie du document de travail soumis à la conférence constitutionnelle, mais c'est la première fois que le parti a pu pour la proposer de façon explicite.

M. Bertrand a expliqué qu'"il ne faut pas que le premier ministre, responsable en dernier ressort de toutes les grandes décisions gouvernementales, soit confiné durant des heures interminables à une présence permanente aux débats de la Chambre". "Nous devons, dit-il, pour éviter de sombrer dans la paralysie parlementaire, adopter un nouveau style de gouvernement".

Le régime présidentiel que propose l'U.N. serait assorti de mécanismes modernes de gouvernement et de protection de la constitution québécoise, "afin d'assurer, de façon permanente et intangible, les droits fondamentaux de notre patrie du Québec".

L'un des avantages du régime présidentiel, a noté M. Bertrand, c'est que le chef de l'Etat n'est pas tenu de restreindre

le choix de ses ministres aux seuls élus. Selon lui, le président devrait être élu au suffrage universel, comme aux Etats-Unis, tout en faisant en sorte que le nouveau système retienne les meilleurs éléments du régime parlementaire britannique.

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®
Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

AVANT DE RENOVER
faites installer les
GOUTTIÈRES Ho-Do*
en métaux émaillés
cuits. Aussi vérification gratuite de votre toiture.
ESTIMES GRATUITS
Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 7 AVRIL
Le conférencier
M. ROCKE ROBERTSON
principal de l'Université McGill
le sujet: "Un monde en évolution"
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 heures 30
Le public est admis
Renseignements: **866-2861**

COGNAC MARTELL
EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.O.
★★★ 12 oz. 1240 — 28 oz. 124E
MÉDAILLON VSOP: 124 F
CORDON BLEU: 124 H
REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION
POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

Au colloque intersyndical de Montréal

Les syndiqués se donnent pour objectif la conquête du pouvoir

par André Charbonneau

Les syndiqués montréalais entendent conquérir le pouvoir municipal. A cette fin, lors de l'assemblée plénière du colloque intersyndical de Montréal, organisée par l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), le Conseil du travail de Montréal (FTQ) et le conseil central de Montréal (CSN), ils ont adopté, hier après-midi, une série de résolutions visant notamment à la mise sur pied de structures intersyndicales et populaires tant au niveau métropolitain que provincial. Ces comités d'action auraient, entre autres responsabilités, la tâche de présenter, partout où la conjoncture est jugée favorable, des salariés comme candidats dans les municipalités et les commissions scolaires.

Réunis dans l'est de la métropole, les quelque 450 délégués inscrits à ce colloque ont en outre accueilli près de 150 employés de Lapalm Inc. A cette occasion, ils ont demandé à leurs centrales respectives d'organiser une manifestation de masse, le plus tôt possible, pour appuyer le syndicat des grévistes et pour blâmer le gouvernement fédéral de son attitude dans le conflit postal. De même, à l'appui des grévistes de Squibb and Son, ils ont réclamé la nationalisation de l'industrie pharmaceutique et re-

proché au gouvernement fédéral de ne pas protéger la santé des travailleurs de Squibb and Son.

En plus de renvoyer au comité conjoint d'organisation des colloques quelle que 75 résolutions adoptées en ateliers, l'assemblée plénière a demandé la création d'une commission de planification permanente et décisionnelle des prix, des profits et des modes de production et la mise sur pied d'un comité conjoint formé des trois centrales syndicales et des associations populaires en vue d'élaborer et de négocier avec le gouvernement du Québec les conditions de travail des travailleurs syndiqués ou non. Les délégués réclament enfin qu'une loi établisse le syndicalisme universel et obligatoire sans référence à l'employeur et que le gouvernement adopte une politique de revenu.

Avant de se réunir en assemblée plénière, les délégués avaient étudié en atelier un volumineux dossier de 270 pages rendu public à l'ouverture du colloque. Ce dossier traite de différents aspects de la condition du salarié québécois: consommation, assurances et caisses de retraite, loisirs, information, logement, sécurité sociale, développement econo-

mique, impôts, endettement, éducation, etc.

La dernière partie du dossier, intitulée "Le rôle du salarié dans les municipalités" et préparée par MM. André L'Heureux et Jean-Guy Frenette, a particulièrement retenu l'attention des délégués qui l'ont étudiée hier matin dans tous les ateliers en vue d'élaborer un programme d'action municipale.

Ils ont d'abord fait leur recommandation inscrite dans ce document en recommandant que soit créé un secrétariat central permanent et conjoint (CEQ-FTQ-CSN) des comités d'action politique unissant des salariés, syndiqués ou non (CAFS). Mais ils ont pris soin d'ajouter que ce comité conjoint devrait, outre les centrales syndicales, comprendre les "autres organismes" populaires. "Alors que le dossier ne prévoyait qu'un comité "national", c'est-à-dire du Québec, les délégués de Montréal ont également réclamé "qu'un organisme régional soit formé de quatre représentants permanents désignés et rémunérés par le Conseil du Travail de Montréal (FTQ), le Conseil central de Montréal (CSN), les enseignants de la région métropolitaine (CEQ) et par le regroupement des associations popula-

res. A ce comité régional, les délégués demandent "de présenter partout où la conjoncture est jugée favorable, des salariés comme candidats dans les municipalités et les commissions scolaires. Une série de recommandations additionnelles ont été adoptées touchant la tâche des secrétariats permanents."

Auparavant, en début d'après-midi, les délégués s'étaient prononcés pour la création d'un autre comité conjoint formé des trois centrales syndicales et des associations populaires en vue d'élaborer et de négocier avec le gouvernement du Québec les conditions de travail des syndiqués et des non-syndiqués.

Ils demandèrent alors "que ce comité sur les conditions de travail étudie notamment la sécurité d'emploi, le salaire minimum, les vacances annuelles, les congés, la retraite, les heures de travail, la sécurité au travail, le contrôle des heures supplémentaires ainsi que les autres conditions concernant les vrais besoins des syndiqués et des non-syndiqués."

● que lors de l'élaboration de ce projet, les trois centrales motivent et politisent leurs membres;

● que les trois centrales syndicales exigent une loi qui structure la négociation des ordonnances établissant les conditions de salaire et de travail dans tous les secteurs du travail au Québec.

Aux gouvernements, les délégués demandaient:

● qu'une loi établisse le syndicalisme universel et obligatoire sans référence à l'employeur;

● que soit établie une politique de revenu;

● que soit créée une commission de planification permanente et décisionnelle des prix, des profits, des modes de production.

● que cette commission ait comme mandat d'obliger les entreprises, les coopérations et les associations de professionnels à justifier publiquement toute hausse de prix ou tout prix jugé déjà trop élevé;

● que cette commission ait de plus comme mandat de prévoir une forme de réinvestissement dans les domaines planifiés avec comme objectifs de sauver et d'augmenter le pouvoir d'achat dans chaque région et de viser au plein emploi;

● que cette commission soit formée de représentants nommés par les organisations populaires (centrales syndicales, comités des citoyens, coopératives) et par les consommateurs;

● que cette commission puisse s'adjoindre des techniciens à titre de conseillers.

Le Frère Untel éditorialiste en chef à La Presse

M. Jean-Paul Desbiens, directeur de l'enseignement élémentaire et secondaire au ministère de l'Éducation du Québec et membre de la Congrégation des frères maristes, a été nommé chef du service de l'Éditorial à La Presse. Il assumera ses nouvelles fonctions le 18 mai. Il succédera alors à M. Roger Champoux qui a été nommé éditorialiste émérite.

M. Desbiens est âgé de 42 ans. Il est l'auteur de deux ouvrages: "Les insolences du Frère Untel", succès de librairie en 1966, et "Sous le soleil de la pitié", paru en 1965.

Les deux nominations ont été annoncées par M. Pierre Dansereau, président de La Presse.

À l'Université de Montréal

Les préposés à l'entretien ont pris un vote de grève

A moins d'un changement rapide de la situation, il y aura grève à l'université de Montréal, chez les employés préposés à l'entretien. En effet, les quelque 250 salariés, membres du Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), ont tenu hier dimanche, une assemblée syndicale au xxxv. assemblée quelle ils se sont prononcés dans une proportion de six pour cent, en faveur de la grève.

"La participation massive à l'assemblée et la teneur du vote nous donnent une idée juste de leur détermination à lutter jusqu'au bout a dit M. Jean-Claude Dion, conseiller technique du syndicat. Les salariés en ont assez de ces

discussions interminables pour l'obtention de droits aussi élémentaires que la sécurité d'emploi."

Autrefois membre d'une association indépendante, les employés ont rejoint les rangs du SCFP en juin 1959. Ils en sont donc à leur première négociation avec ce syndicat. Devant l'impasse où les avaient menés les pourparlers, ils ont fait appel à un conciliateur. Cette intervention entreprise le 9 mars 1970, les employés acquerront leur droit de grève à compter du lundi 30 avril 1970.

Les sources de mésententes outre la sécurité d'emploi, sont le niveau des salaires et la durée de la convention collective qu'on doit signer.

Des personnalités religieuses dénoncent les tortures au Brésil

Le cardinal Maurice Roy, président de la commission pontificale Justice et Paix, Mgr J.-Aurèle Plourde archevêque d'Ottawa et président de l'épiscopat canadien, le pasteur Stewart de l'Eglise unie du Canada et le père André Liégé, dominicain français, ont tour à tour commenté ou dénoncé hier midi à l'émission Dialogue de Radio-Canada, les tortures dont sont victimes actuellement un grand nombre de Brésiliens.

On sait que mercredi dernier, des membres du comité Solidarité-Brésil ont organisé à Montréal une manifestation contre les tortures au Brésil et ont réclamé à cette occasion que "toutes les Eglises canadiennes se prononcent sur la question et protestent fermement auprès des autorités brésiliennes" (Le Devoir, 1er avril).

Pour sa part, Mgr Plourde, président de la Conférence catholique canadienne a fait la déclaration suivante:

"Nous n'avons pas un secrétariat de la CCC un dossier particulier sur la torture au Brésil. Ce que j'en sais pour ma part ce sont les déclarations qui nous parviennent par les journaux."

"Néanmoins, il est certain que la torture sous toutes ses formes, de même que l'injustice sociale sous toutes ses formes, sont contraires à l'enseignement du Christ et à la fraternité qu'ont les hommes en Lui. A ces titres, aucune conscience chrétienne ne peut les approuver et pour ma part, je vous avoue que je suis gêné qu'après vingt siècles de christianisme, on lise encore dans les journaux, presque quotidiennement, des récits de tortures, d'exécution, de procès sommaires, etc."

L'épiscopat du Canada et les Canadiens en général contribuent déjà et de diverses manières à promouvoir le respect de la personne humaine et de ses droits fondamentaux, chez nous et ailleurs.

"J'espère que cette action concertée amènera ce bienfait du respect de la personne humaine et qu'on verra disparaître de la surface de la terre des choses qu'on nous raconte concernant certains pays, par exemple les tortures."

Parlant au nom du comité des affaires internationales de l'Eglise unie du Canada, le pasteur Stewart, après avoir fait rapidement état des tortures au Brésil et affirmé que "les témoignages qui s'accroissent au Vatican et ailleurs paraissent justifier ces accusations", a déclaré:

"Le comité des affaires internationales de l'Eglise unie du Canada déplore ces atrocités et s'unit aux autres qui élèvent des protestations contre le rejet des procès légaux et l'imposition de peines cruelles et avilissantes. De telles actions violent les droits de l'homme reconnus par les Nations unies."

"Nous allons faire des représentations à ce sujet auprès du gouvernement du Canada, auprès du secrétaire général des Nations unies et auprès du gouvernement du Brésil."

Pour sa part, le père André Liégé, dominicain, qui a lancé en Europe un mouvement de solidarité avec les prisonniers politiques du Brésil, notamment en faveur des huit dominicains toujours emprisonnés en relation avec le mouvement de Marighella, a déclaré que "l'intervention des Eglises, des évêques lui paraissait très particulièrement importante. C'est la conviction assez générale au Brésil, même parmi les communistes, que c'est d'abord l'intervention de l'Eglise catholique, dans ses instances les plus officielles, qui peut arriver à déclencher un mouvement de libération au Brésil parce que le gouvernement et les militaires se disent catholiques et aussi parce que très facilement, ils qualifient de communiste toute intervention qui met en cause la situation actuelle."

"Or lorsqu'il s'agit du pape, du secrétaire d'Etat, de la Commission Justice et Paix, des évêques, on ne peut les accuser d'être les courroies de transmission du communisme international."

En réponse à une question, le père Liégé a précisé que selon lui, dans l'épiscopat brésilien s'amorçait maintenant une réaction convergente selon laquelle

Suite à la page 6

Dr MICHEL LANCTÔT

Chirurgien - Dentiste
Clinique Médicale St-Urbain
3875, rue St-Urbain Bureau 419
Montréal
Jour et soir: 288-8484

Au cours de la

CAMPAGNE ÉLECTORALE

SCRIBEC

secrétariat et centre de reproduction - met ses services à la disposition de Messieurs les organisateurs électoraux

● PHOTOCOPIE XEROX ● POLYCOPIE (stencils) ● ADRESSAGE ● DACTYLOGRAPHIE IBM ● CORRECTION DE TEXTES

8517, boul. St-Laurent
387-2486

"Performance pour professionnels" PEUGEOT 504

... "Voiture de l'année"



\$3,645.

Essayez-la le plus tôt possible. Elle vous séduira.

roger

automobiles ltée.

4269 ouest, Ste-Catherine (stationnement en face) 932-2925

Ouvert jusqu'à 9 p.m., samedi 5 p.m. - Livraison outre-mer
Le détaillant Peugeot le plus progressif au Canada.

Pour un vrai Festin

un Bifteck chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent - Permis complet - Vl. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Institut Marguerite-Bourgeoys

Section:

ÉCOLE NORMALE de MUSIQUE

EXTERNAT MIXTE - INTERNAT

Programmes offerts:

- PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE: Baccalauréat en Éducation musicale de l'Université du Québec

- BREVET D'ENSEIGNEMENT spécialisé, option Musique du Ministère de l'Éducation

- CONCENTRATION en MUSIQUE de niveau collégial

- Cours de RECYCLAGE

- SPÉCIALISATION dans les différentes méthodes actives: Martenot - Orff - Kodaly - Corneloup - Dalcroze - Petits Violons - etc.

- SESSION D'ÉTÉ du 2 juillet au 8 août 1970.

LE PROSPECTUS SERA ENVOYÉ SUR DEMANDE

ÉCOLE Normale de Musique
4873, avenue Westmount
Montréal 217

Tél. 481-3441

SERVICE D'ATELIER

pour

ESTAMPAGE et PLACAGE

Dessinateurs et fabricants

d'outils et de matrices

Si vous désirez un fournisseur

supplémentaire ou un nouveau,

nous sommes en mesure de fournir un service

hors pair.

G. J. LUNN

Manufacturing Co. Ltd.

106 Elmstie 366-5070

VILLE LASALLE

LA SOLUTION

LE PROGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS

PRÉSENTÉ PAR RENE LEVESQUE



VIENT DE PARAÎTRE...

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

LA SOLUTION

LE PROGRAMME DU PARTI QUÉBÉCOIS

PRÉSENTÉ PAR RENE LEVESQUE

En vente partout à \$1.00 - Distribué par les Messageries du Jour, 1651, St-Denis, Montréal 129. Tél. 849-8328.



ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

La réponse de l'UN au défi du PQ et des libéraux

La conférence de presse qu'avait convoquée samedi soir M. Jean-Jacques Bertrand devait servir à lancer officiellement le programme électoral approuvé au cours de la journée par le Conseil national de son parti. Elle a vite pris une tournure imprévue. Et cela est surtout attribuable au délai catégorique de quatre ans que l'UN a fixé pour l'aboutissement des pourparlers constitutionnels entre le Québec et le reste du Canada.

"Pour qu'enfin aboutissent les négociations que nous avons engagées avec Ottawa et les autres provinces, a déclaré M. Bertrand, nous fixons un délai aux discussions et ce délai, c'est le terme même de notre prochain mandat".

Cette déclaration a pris tout le monde par surprise. Chacun essayait, après coup, de l'interpréter à sa manière. Voyons ce qu'elle peut signifier dans le contexte de l'UN, dans le contexte de la campagne actuelle et enfin, dans le contexte plus large de la politique canadienne.

Les membres du Conseil national de l'UN ont accueilli avec une salve d'applaudissements les propos de M. Bertrand sur la réforme constitutionnelle. Ce fait indique qu'ils sont passablement unanimes sur cette question précise.

Or, si l'on se souvient des propos beaucoup plus tempérés que tenaient sur le même sujet, il y a un an ou deux, des hommes comme MM. Bertrand, Beaulieu, Paul, Alard, Cloutier, Vincent et autres, il est évident qu'un important déplacement d'accent s'est produit.

Il y avait naguère d'un côté, l'aile plus fringante du parti (incarnée par les Masse, Cardinal, Proulx, Bousquet et autres) qui réclamait une ligne beaucoup plus dure en matière constitutionnelle. Il y avait, de l'autre côté, l'aile plus modérée (et fortement majoritaire selon toute apparence) qui insistait plutôt sur la prudence et le dialogue. Les membres du second groupe restaient attachés, par des fibres profondes, à l'idée canadienne. Les membres du premier groupe, sans dire non à une négociation, avaient déjà rompu, sur le plan psychologique, le cordon ombilical.

La déclaration-choc de M. Bertrand révèle qu'un rapprochement s'est effectué entre les deux attitudes. Dans ce rapprochement, c'est le point de vue plus radical qui gagne des points. Et il n'a même pas fallu un conflit ouvert entre les deux ailes pour que l'opération ait lieu. Il a suffi de la montée du PQ et de la pression que le gouvernement central, par son intransigeance, a fait

peser depuis deux ans sur M. Bertrand et son gouvernement.

L'UN se retrouve aujourd'hui plus unie qu'à aucun autre moment depuis 1968 sur la question constitutionnelle: MM. Trudeau et Lévesque n'auront pas été étrangers à ce développement. Ils auront obligé plus tôt qu'on ne le prévoyait les continuateurs de Daniel Johnson à prendre au sérieux la deuxième partie de la célèbre alternative ("Égalité ou indépendance") que formulait naguère le leader défunt.

Lancé en pleine campagne électorale, le nouvel objectif de l'UN veut être, à n'en pas douter, une réponse au défi venu de la force insoupçonnée du PQ et de l'orientation récente des libéraux québécois.

Le PQ est franchement souverainiste. Il préconise aussi un régime d'association économique avec le reste du Canada: l'objectif premier et essentiel pour lui, c'est néanmoins l'indépendance du Québec et la séparation politique. A l'autre bout de l'échiquier, il y a le parti libéral qui est résolument fédéraliste, se disant assuré de pouvoir trouver à l'intérieur du régime fédéral canadien les conditions d'épanouissement les plus avantageuses pour le Québec.

Jusqu'à ces derniers temps, l'UN, malgré certaines attitudes ambiguës, se rapprochait davantage, en matière constitutionnelle, des libéraux. Etant donné l'importance de ces deux partis, on pouvait, sans risque d'erreur, considérer qu'ils reflétaient le sentiment d'une grande majorité des Québécois. Depuis la déclaration de M. Bertrand, la situation n'est plus la même. L'UN s'éloigne, en effet, des libéraux. Elle laisse entrevoir, en termes à peine voilés, que, si aucun changement ne survient dans l'attitude du reste du Canada à l'endroit des demandes du Québec, elle pourrait se rapprocher, dans un avenir qu'elle va jusqu'à préciser, de la position fondamentale du PQ.

Ce développement ouvre une brèche sérieuse dans le camp fédéraliste. Plusieurs tenants du fédéralisme pouvaient se dire, jusqu'à maintenant, que l'UN parlait fort pour des raisons électorales, mais qu'elle demeurerait, au fond, invinciblement liée à l'option fédérale. Après les propos de M. Bertrand (que flankaient assez éloquentement MM. Masse, Beaulieu et Cardinal), il n'est plus permis de raisonner ainsi. La position de l'UN devient désormais: "Le fédéralisme si possible, mais pas nécessairement le fédéralisme". Un stade nouveau, et beaucoup plus dangereux, a été atteint. Il ne sera pas facile de revenir en arrière.

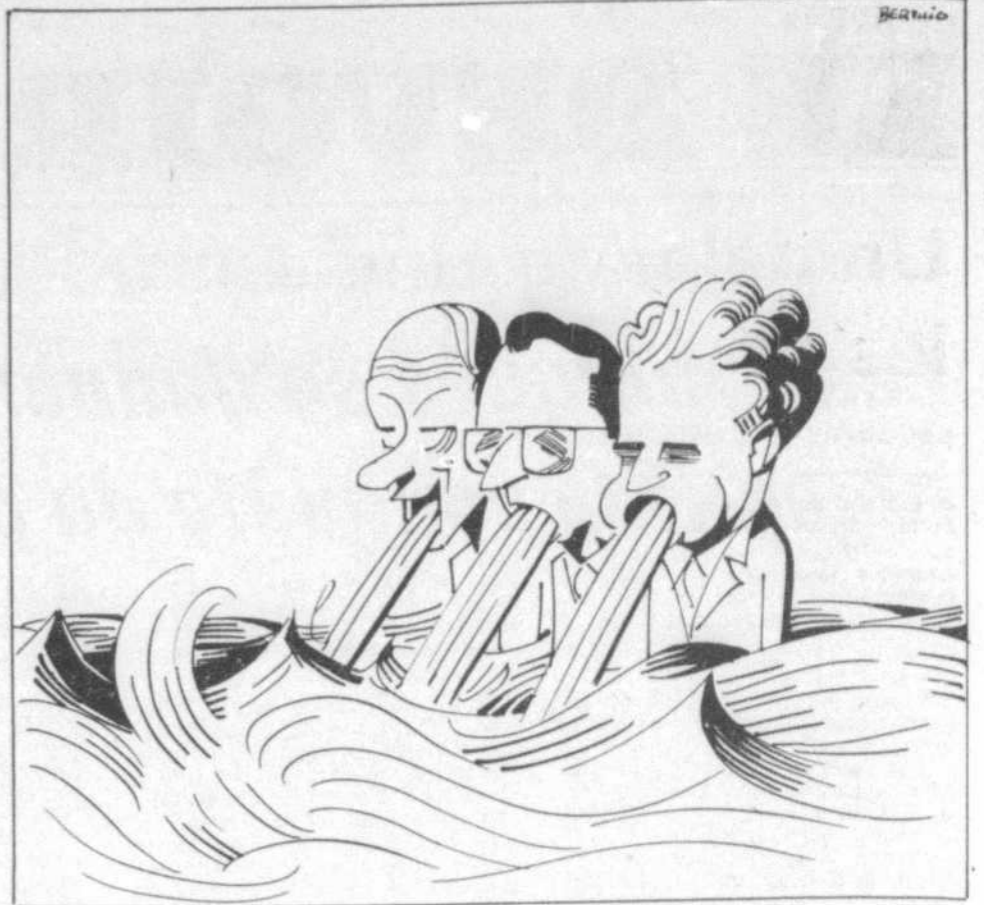
Pour le reste du Canada, la leçon de l'événement est claire. On connaissait déjà l'engouement d'une fraction importante de la jeunesse et des milieux de travailleurs intellectuels et de militants sociaux pour la thèse du PQ. Si, dans un avenir prochain, l'option fondamentale de ces milieux allait être renforcée par l'adhésion à la thèse souverainiste des milieux très différents qui gravitent autour de l'UN, on voit mal comment la seule bourgeoisie libérale pourrait longtemps résister à l'assaut. M. Trudeau pourrait alors tenter l'épreuve de la suprême confrontation. Il y a fort à parier qu'il arriverait trop tard.

Un facteur pourrait, à notre sens, endiguer le courant qui menace, à partir de Québec, d'emporter l'édifice canadien. Ce serait un dénouement rapide, spectaculaire, et satisfaisant pour le Québec, des négociations qui traînent depuis trois ans.

L'histoire des deux sociétés qui forment le Canada est faite de concessions qui furent trop longtemps refusées et qui, lorsqu'elles vinrent, avaient perdu leur attrait originel aux yeux des Canadiens français. On est en train de rééditer, à propos de la constitution, ce qu'on a fait naguère au sujet de la monnaie et des chèques bilingues, du drapeau officiel et du statut des deux langues dans l'éducation et l'administration publique. A moins que ne se produise très vite un changement de vapeur, à moins qu'on n'aborde sans délai, dans un esprit ouvert et constructif, les propositions québécoises qui dorment depuis l'été de 1968 sur la table de conférence constitutionnelle, le glissement qu'on observe depuis quelques années ira s'accroissant. Et lorsque viendront les ultimes concessions, il ne restera peut-être plus d'acteurs disposés à les accepter.

M. Pierre Laporte laissait entendre, vendredi soir, que la prospérité qu'annonce M. Bourassa réussirait à faire fondre la menace de sécession. C'est fort mal jauger ce qui se passe depuis quelques années dans la conscience québécoise. Un nouveau rêve de plénitude et de liberté est venu s'installer dans l'âme de la nouvelle génération. Il faudra plus que 100.000 emplois nouveaux pour que ce rêve trouve à se satisfaire dans un cadre politique fédéral. Il faudra un fédéralisme vraiment adapté aux réalités propres du Québec. Et il faudra que ce fédéralisme vienne vite. Car il est déjà tard, à l'heure de Montréal.

Claude RYAN



La campagne hydro-électorale

TRIBUNE LIBRE

Filion et l'économie du Québec

par GILLES HÉROUX

Dans Le Devoir du 20 mars dernier, M. Filion esquissa une explication intéressante de la situation actuelle de l'économie du Québec, mais qui méritait certains ajustements et certaines critiques.

Ce "phénomène (qui) en lui-même est déjà inquiétant", est une constante du système économique canadien. Deux tableaux extraits des données du Bureau fédéral de la statistique le démontrent:

1) Revenu personnel par habitant (en \$ courants):

	1927	1947	1963
Ontario	509	961	2,025
Québec	378	709	1,521
Canada	407	763	1,532

2) Revenu moyen en 1963: Etats-Unis: 100%; Ontario: 82%; Québec: 62%

Ce dernier tableau vaut pour toute la période allant du début de la seconde moitié du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui: constamment en période de grande prospérité comme en toute autre période, l'écart entre l'Ontario et le Québec oscille autour de 25%.

L'Ontario a bénéficié de l'importation au Canada de secteurs complets de l'industrie américaine située en bordure des Lacs. M. Filion aurait pu ajouter que l'industrialisation du Québec vient plusieurs années après celle de l'Ontario qui a pris une avance quantitative et qualitative qui n'a jamais été rattrapée et ne semble pas près de l'être dans la société d'ici telle que définit présentement. "Il se crée ainsi un cercle vicieux, les régions possédant les industries de pointe se développent plus rapidement que les régions défavorisées, de sorte que l'écart entre les deux a tendance à s'élargir. C'est le phénomène que l'on constate actuellement (systématiquement serait plus juste) entre le Québec et l'Ontario". Je ne sais si M. Filion se rend compte qu'il définit ici un des traits caractéristiques du sous-développement.

C'est pourquoi je ne saurais qu'être tout à fait d'accord lorsque M. Filion dit: "A moins qu'un correctif énergétique ne soit appliqué au cours des prochaines années, le niveau de vie du citoyen québécois continuera à s'amenuiser par rapport à son voisin".

Le secteur secondaire et les investissements

L'excroissance anormale du secteur tertiaire, causée d'une part par le rachatisme du secteur secondaire, qui fait que "la main-d'oeuvre qui ne réussit pas à s'employer dans la production de biens et de marchandises se réfugie dans le secteur tertiaire" et d'autre part par notre course précipitée vers la société de consommation nord-américaine démontre bien que la structure économique de la société québécoise est déséquilibrée (et ce, dans le long terme) et que la collectivité n'assume pas normalement les coûts consécutifs à son niveau de vie.

M. Filion établit ensuite les nécessités minimales du Québec en investissements. "Le Québec a besoin d'une injection massive de capitaux: un minimum de \$4,2

● L'auteur de cette "opinion" se définit ironiquement comme étudiant-gratte-papier, voulant sans doute faire plaisir à M. Gérard Filion dont il critique ci-dessous certaines affirmations récentes. Blague à part, M. Héroux étudie l'histoire et l'économie à l'université du Québec. Il nous a malheureusement fallu, faute d'espace, abréger sensiblement le texte de notre correspondant.

aux sciences administratives, des hommes qui auront une solide formation dans une des sciences sociales, anthropologie ou autre. Par ailleurs, on entend rarement parler d'une industrie qui ne peut s'établir dans une région à cause de la carence en hommes qualifiés (ne serait-ce qu'à cause de la mobilité de la main-d'oeuvre). La création de l'emploi, M. Filion en conviendra, est d'abord fonction de l'investissement, les compétences se créent si la demande est exprimée par un entrepreneur. Comment expliquer une rareté de main-d'oeuvre qualifiée autrement que par l'insuffisance des investissements alors que nombre de diplômés québécois ont dû quitter le Québec pour exercer leurs compétences (M. Robert Bourassa lui-même, dans LE DEVOIR du 23 mars, affirme que nous avons le choix entre attirer les investissements ou voir s'expatrier nos compétences).

Les "faux-fuyants"

M. Filion a tout à fait raison de conseiller d'"arrêter de chercher des faux-fuyants". Dans cet ordre d'idées, M. Filion rejette plutôt rapidement et cavalièrement le phénomène conquis. S'il avait développé un peu plus ses arguments, il aurait saisi qu'un événement à des effets à court et long terme, qu'un phénomène de base qui n'a pas été suivi d'un ajustement aussi important, conditionne à long terme, devenant une constante dans la définition des structures de la société concernée.

Il est sûr que nous n'avons pas à fuir les Américains pour avoir industrialisé le Québec, mais nous n'avons pas non plus à nous mettre à fuir nous-mêmes. Il ne faut quand même pas oublier qu'à l'instar rationnellement et visant essentiellement à maximiser leurs profits, les entrepreneurs nord-américains ont organisé le système économique québécois selon leurs intérêts, privilégiant certains secteurs à plus forte rentabilité: ce qui crée certaines anomalies, excroissance de certains secteurs et déficiences dans d'autres.

Les faux-fuyants est l'accusation portée contre Ottawa: tel est l'avis de M. Filion qui utilise un argument très faible pour corroborer sa façon de voir la péréquation. De par ce rajustement dans la répartition, il croit pouvoir affirmer que le Québec reçoit plus qu'il redonne: c'est possible, encore que nous avons assisté à des joutes de statistiques qui nous laissent perplexes. Et même en mettant au mieux que l'hypothèse de M. Filion approche la réalité, c'est faire preuve de simplisme et d'une méconnaissance profonde de la gestion gouvernementale moderne que de conclure naïvement et directement à une baisse du niveau de vie due au bras du cordon ombilical fédéral. Parce que: 1- si on considère que la péréquation n'a pas dix ans d'existence et que par ailleurs le niveau de vie des Québécois a été constamment en retard depuis plusieurs dizaines d'années et semble vouloir continuer de l'être, on peut se demander si la péréquation a été un correctif significatif, et dans l'hypothèse d'une réponse négative, l'argument de M. Filion basé uniquement sur la péréquation perd

"Trop de gratte-papier"?

M. Filion cesse malheureusement une description valable et étayée de phénomènes de base de l'économie québécoise pour entreprendre une explication des problèmes du marché du travail, ce qui, dans les termes qu'emploie M. Filion, est très hasardeux.

"Rareté de la main-d'oeuvre qualifiée"? Il serait utile pour la discussion d'avoir les chiffres sur la répartition des étudiants entre les diverses sciences et comparer la société québécoise aux autres sociétés occidentales. D'ailleurs, si M. Filion a lu McLuhan ou Fourastié et s'il a connaissance de certaines tendances qui s'expriment déjà dans l'industrie américaine, il n'est pas sans savoir que la société industrielle à venir demandera des technocrates non bornés

Suite à la page 6

bloc-notes

R. Bourassa: un bon début de campagne

L'observateur qui assistait, vendredi soir, à l'ouverture de la campagne de M. Robert Bourassa dans le comté de Mercier n'a pas manqué d'être impressionné par le contenu et le style de son discours.

Le chef libéral est devenu plus sûr de lui-même. Il attaque l'ennemi avec vigueur. Son éloquence n'a peut-être encore rien de spectaculaire mais elle passe mieux la rampe. L'homme sait trouver l'image, la comparaison qui touchera son auditoire.

Les cinq ou six cents personnes réunies dans la salle des policiers pour l'écouter ne lui ont d'ailleurs pas ménagé leurs applaudissements. C'était un bon début de campagne.

M. Bourassa a immédiatement indiqué qu'il entendait faire de la question économique le thème majeur de sa campagne. C'est une option qui devrait être rentable. Le Québec qui compte huit pour cent de chômeurs ne saurait rester insensible à un programme de reprise économique et de promotion des emplois.

Il est difficile de dire, dans le contexte actuel, lequel des grands problèmes de l'heure devrait avoir la prééminence durant la campagne. Mais on ne saurait que se réjouir de voir un grand parti attaquer de front un problème aussi brûlant. Cette initiative forcera les autres formations politiques à embêter le pas et à se compromettre, elles aussi devant l'ensemble des électeurs. On

devrait avoir de la sorte un vote plus éclairé, le 29 avril.

Les 100.000 nouveaux emplois

M. Bourassa promet la création de 100.000 nouveaux emplois pour 1971. Surtout, il s'efforce de dire comment la chose pourra être rendue possible.

Il revisera d'abord radicalement les prévisions budgétaires de façon à privilégier les dépenses qui entraînent la création d'emplois et à dégager des crédits nouveaux qui seront orientés vers des secteurs productifs.

Il accordera, en même temps, un rôle économique plus important à la Caisse des dépôts et placements et modifiera la politique de subvention aux investissements en vue de favoriser, en premier lieu, les entreprises qui en ont vraiment besoin pour accroître leur production et leurs exportations. Enfin, il prévoira des incitations fiscales pour canaliser l'épargne des salariés vers certains secteurs particuliers de l'économie.

Ce sont là des explications intéressantes. Nous estimons pourtant que M. Bourassa devra fournir beaucoup plus de détails s'il veut se faire vraiment convaincant.

Par exemple, on aimerait savoir quels montants approximatifs le chef libéral prétend pouvoir libérer à des fins de stimulation économique à même le budget de la province. Bien des articles de ce budget nous apparaissent à peu près incompréhensibles.

Ainsi, la moitié environ des dépenses gouvernementales est consacrée au paiement des salaires des personnes qui, dans le secteur public ou parapublic, émargent directement ou indirectement au trésor provincial. Les coupures ne seront pas faciles à effectuer dans ce domaine.

L'éducation, la santé et le bien-être rongent à eux seuls les deux tiers du budget. On peut dire que ces dépenses ne sont pas directement productives, mais pourtant, elles aussi, ne seront pas faciles à réduire.

M. Bourassa a fait allusion à une économie possible dans les coûts d'hospitalisation. Il a cité, à cet effet, une étude récente de la Commission Castonguay selon laquelle l'assurance-hospitalisation aurait coûté \$218 millions de plus au Québec qu'en Ontario pour les années 1966, 67 et 68. Quand on lit ce rapport au complet, on se rend compte que ce résumé qu'on en a donné est un peu simplifié et que, là aussi, les millions qu'on pourrait réorienter vers d'autres secteurs ne sont pas tellement nombreux.

Autres conditions pour attirer les investissements

Le chef libéral devra aussi préciser ses projets quant aux autres conditions qui sont nécessaires pour garder ou attirer les investissements dans la province. Nous pensons, en particulier, au climat de confiance qui doit régner pour assurer une sécurité raisonnable aux capitaux, climat qui suppose une certaine stabilité politique et sociale, de même que le respect de l'entreprise privée.

M. Bourassa devra préciser sa politique à ce propos. Il devra dire en quoi sa politique pourra apporter plus de garanties à l'industrie que celle de l'Union nationale ou des autres partis.

La prospérité dépend aussi de relations harmonieuses entre le capital et le travail. Il sera difficile de croire pleinement aux promesses du chef du parti libéral tant qu'il n'au-

ra pas précisé davantage ses positions sur le syndicalisme et les salaires, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Nous aurons probablement, avec la publication du programme intégral du parti, réponse à ces interrogations. Mais nous croyons qu'elles valaient au moins d'être posées dès ce moment.

L'équipe de M. Bourassa

Enfin, les chances d'application d'une politique comme celle que préconise M. Bourassa dépendent, en bonne partie, de l'équipe dont un chef a su s'entourer.

A cet égard, l'assemblée de vendredi soir laissait assez sceptique. M. Bourassa était accompagné, pour l'occasion, de MM. Alcide Courcy, Pierre Laporte et le Dr François Cloutier.

Ce sont là d'assez fortes personnalités. Mais elles ne sont pas nombreuses. M. Bourassa a beau répéter qu'il avait déjà, avant le déclenchement des élections, un groupe de candidats de belle qualité et qu'il l'a encore amélioré avec les nouveaux venus qu'il est allé chercher ici ou là, on est peu impressionné par les noms qu'il cite. A part M. Claude Castonguay et une couple d'autres, les hommes prestigieux qui se sont ralliés à la cause libérale demeurent l'exception. On est loin de "l'équipe du tonnerre" de 1960.

Evidemment, une équipe où les vedettes sont trop nombreuses, pose des problèmes d'un autre ordre. Mais il en faut tout de même un certain nombre pour rassurer les électeurs.

V. P.

lettres au DEVOIR

La marijuana n'est pas un narcotique

Dans Le Devoir, édition du 20 mars 1970, p. 6, l'on trouve un article dont le titre se lit: "Une enquête dans trois villes - Les fumeurs de marijuana sont plus enclins à faire usage d'autres drogues (Toronto PC)". L'on y trouve des révélations sur la consommation de marijuana. Les étudiants "qui fument ce produit sont par le fait même entraînés à faire usage d'autres narcotiques". Ainsi, l'Addiction Research Foundation, ses porte-parole ou du moins les "journalistes" continuent, malgré les récentes déclarations exactes, donc sérieuses sur le sujet, à considérer la marijuana comme un narcotique, une drogue au sens médical du terme. Or la marijuana n'est pas un narcotique. Le fait de ne pas

l'admettre révèle une ignorance profonde chez ceux qui en parlent et qui "enquêtent" sur ce produit.

Pour qu'une substance soit en effet un narcotique au moins deux caractéristiques doivent être réunies: 1- la quantité; la dose ingérée du produit doit augmenter progressivement pour que les effets demeurent semblables. C'est le phénomène de tolérance. 2- le produit crée l'accoutumance, "l'addiction", c'est-à-dire qu'un organisme, privé plus ou moins brusquement du produit éprouve ce que l'on appelle un symptôme de sevrage et qui se manifeste par une souffrance tant physique que psychique, née d'un besoin irrésistible de réabsorber le plus tôt possible le produit, le tout accompa-

gné d'une obsession profonde reliée à ce besoin. L'alcool est un narcotique à long terme, la cigarette à moyen terme. L'héroïne à court terme. C'est-à-dire que l'on ne devient alcoolique qu'après un certain nombre d'années de consommation prononcée, un "gros fumeur" que lorsqu'on a atteint le cap des 1-2-3 paquets par jour, et un habitué ("addict") de l'héroïne très vite, après l'absorption de seulement quelques doses. La marijuana, c'est prouvé, les fumeurs le savent, n'est pas un narcotique (ou une drogue). 1- Alors que les premières fois, le fumeur devra absorber jusqu'à 5-6 cigarettes ou, si l'on veut, jusqu'à ¼ d'once avant d'éprouver les réels effets, il en arrivera

vite, par la suite, à diminuer spontanément la quantité, à se contenter de 1 ou 2 cigarettes lorsqu'il fumera. 2- Aucun besoin, aucune accoutumance en soi ne se produisent avec la marijuana. Certes, elle peut, elle aussi, devenir une "obsession", une drogue pour le consommateur, mais comme n'importe quoi alors: cigarette, alcool, T.V., publicité, etc. Mais chez un individu qui consomme la marijuana occasionnellement, à l'occasion d'un "party", ou avec une seule autre personne, ou seul, il n'éprouvera jamais un besoin compulsif, tant physique que psychologique, de ce produit. La marijuana n'est absolument pas un "narcotique", une drogue, un stupefiant" physique.

Elle peut, chez ceux qui le veulent, devenir un "narcotique" psychologique.

Quand est-ce que les "chercheurs" sur la marijuana manifestent une honnêteté d'esprit scientifique, résultat d'une connaissance réelle, exacte de la matière? Les fumeurs (qui le furent, qui le sont ou qui le seront) en ont marre de voir la marijuana définie et considérée comme un "narcotique". Ils en ont marre de cette atmosphère de mensonge, d'épouvante qui entoure continuellement la plupart des résultats de "recherche" sur la marijuana. Ils en ont marre de ne pas voir les choses appelées par leur nom. Luc LATOUR

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS, édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00, 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Un délai de cinq ans pour les pourparlers constitutionnels

par JEAN-JACQUES BERTRAND

● Extraits du discours de clôture de M. Bertrand lors de la réunion du Conseil national de l'UN au cours de laquelle a été approuvé le programme électoral du parti.

Ce qu'il faut au Québec des années '70' pour affronter les défis qui se posent à nous, Québécois, c'est un gouvernement moderne, débarrassé des procédures archaïques, des traditions qui ne correspondent plus aux exigences de la démocratie nouvelle, un gouvernement qui, au-delà des lignes partisanes, puisse mobiliser au service de la communauté les compétences dont il a besoin. Il ne faut plus que le premier ministre, responsable en dernier ressort de toutes les grandes décisions gouvernementales, soit confiné durant des heures interminables à une présence permanente durant des heures interminables à une aux débats de la Chambre. Les grandes démocraties, comme les grandes entreprises, ont une nouvelle conception du service de l'Etat ou des affaires. Nous devons, pour éviter de sombrer dans la paralysie parlementaire, adapter un nouveau style de gouvernement. C'est pourquoi nous nous engageons à soumettre un projet de réforme en profondeur des institutions politiques aboutissant à l'instauration d'un

régime présidentiel au Québec. Ce régime sera assorti de mécanismes modernes de gouvernement et de protection de la constitution québécoise que nous nous engageons à rédiger, afin d'assurer, de façon permanente et intangible, les droits fondamentaux de notre patrie du Québec. Et, afin de régulariser, une fois pour toutes, les conditions de l'appel au peuple, nous inscrirons une date fixe pour les élections législatives et nous nous engageons à dresser et à maintenir une liste permanente des électeurs.

Cette modernisation et cette démocratisation des structures nous la poursuivrons dans le secteur de la justice en établissant une école de la magistrature, un service complet d'assistance judiciaire, étendu à tout le territoire et en promulguant une Charte des Droits fondamentaux des Québécois.

Au service de cet Etat moderne, nous voulons avoir des fonctionnaires de premier ordre, à tous les paliers de gouvernement et, outre d'appliquer un système de gestion intégré de la fonction publique, nous chercherons à accroître le rendement et la qualité des services de l'Etat en octroyant des primes à l'initiative et des cours de formation donnés par l'Ecole d'administration publique ouverte aux

fonctionnaires de tout le secteur public et para-public.

Pour qu'aboutissent enfin les négociations que nous avons engagées avec Ottawa et les autres provinces pour formuler les termes d'une nouvelle constitution canadienne acceptable au Québec, respectueuse de nos droits, une constitution qui ne laissera plus de zones grises dont l'interprétation est une source de conflits perpétuels et la cause de la perte d'un temps précieux que nous pourrions mieux utiliser au service du Québec, nous fixons un délai aux discussions et ce délai, c'est le terme même de notre prochain mandat.

Qu'on nous comprenne bien: notre intention n'est pas de faire nos élections sur le dos d'Ottawa, — sauf si les fédéraux considèrent que d'attaquer Bourassa c'est attaquer Ottawa — mais nous vivons dans un régime fédéraliste et aucun problème ne doit être exclu du débat électoral. Ce serait une imposture que de limiter la discussion, surtout quand des problèmes aussi graves que la récupération de \$200 millions injustement perçus au Québec posent, une fois de plus, la question des empiètements de juridiction. Et je dis à mon tour au fédéral: "mêlez-vous de vos affaires pendant cette élection et fichez-nous la paix. N'essayez pas de multiplier les pièges sous nos pas pour favoriser votre vassal, le parti libéral du Québec."

Un objectif prioritaire: 100,000 nouveaux emplois en 71

par ROBERT BOURASSA

● Extraits du discours dans lequel M. Robert Bourassa a lancé vendredi à Montréal la campagne électorale du parti libéral.

Dès l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe libérale, nous verrons à mettre sur pied un programme d'urgence visant à créer, en 1971, 100,000 nouveaux emplois.

Nous n'hésiterons pas à transformer radicalement les structures et les mécanismes gouvernementaux en fonction de l'objectif absolument prioritaire que nous nous fixons. Si des lois doivent être amendées, nous les amènderons. Nous convoquerons une session spéciale, s'il le faut.

Tous les agents de la vie économique seront appelés à participer très étroitement à l'opération.

Au niveau de la fonction publique, nous mobiliserons tout le personnel nécessaire afin de mener à bien ce programme d'urgence: si besoin est, nous irons puiser en dehors de la fonction publique.

Dans les 6 mois qui suivront la prise du pouvoir par la nouvelle équipe libérale, l'objectif des 100,000 nouveaux emplois en 1971 sera déjà en voie de réalisation.

L'un des éléments-clés de ce programme d'urgence de création de 100,000 nouveaux emplois en 1971 sera, sans contredit, celui de l'approvisionnement

en capitaux: les investissements publics et privés.

Nous procéderons donc à une révision immédiate et radicale de la procédure et du contenu des estimés budgétaires: l'un des critères majeurs de la décision d'affecter des crédits à tel ou tel poste budgétaire d'un ministère donné sera celui de l'impact que cela aura sur le plan de la création d'emplois. De cette façon, nous libérerons des sommes considérables qui, actuellement, sont dépensées pour des fins non-prioritaires et souvent inutiles. Ces crédits, ainsi libérés, seront immédiatement orientés vers des secteurs productifs, générateurs d'emplois.

Le taux modéré d'inflation, au Québec, et le taux exceptionnellement élevé de chômage nous justifient de pratiquer, sur le plan des investissements publics, une politique expansionniste prudente: cette politique devra cependant être suffisamment articulée pour être en mesure de corriger la situation actuelle et surtout pour faire face aux exigences particulières qui s'annoncent à court terme: la nécessité de créer 100,000 nouveaux emplois en 1971.

Par ailleurs, nous modifierons l'orientation de la Caisse de dépôts et de placements afin de lui donner un rôle économique (création d'emplois) qu'elle n'a malheureusement pas joué jusqu'à maintenant; de plus, nous verrons à augmenter les fonds de la Caisse de

Dépôts et de Placements en y regroupant tous les fonds de pensions publics ou semi-publics.

Des modifications majeures seront apportées aux bills 23 et 24 (aide à l'investissement) afin d'éviter que des fonds publics ne soient versés à des entreprises qui, de toute façon, se seraient implantées au Québec sans les primes ou avantages qui leur sont actuellement consentis. De plus, dans ce domaine de l'aide aux entreprises, une attention toute particulière sera accordée à l'augmentation de la productivité des entreprises et à l'accroissement de leur capacité d'exportation.

Afin d'augmenter le volume d'investissements au Québec, nous élaborerons une politique de l'épargne qui canaliserait davantage ces argents vers les secteurs productifs. Ainsi, par exemple, des déductions fiscales du revenu taxable seront accordées aux salariés selon qu'ils auront investi ces épargnes dans des secteurs dynamiques de l'économie.

Un effort renouvelé et beaucoup plus soutenu sera fait afin d'augmenter le volume d'investissements étrangers. Le chef du gouvernement lui-même accordera à cette question une attention particulière.

Bref, pour la création des 100,000 nouveaux emplois en 1971, aucun effort ne sera ménagé pour faire, de cette opération d'urgence de la nouvelle équipe libérale, un véritable succès.

Lettre ouverte à M. Trudeau sur la réforme fiscale

2) Les normes d'un partage équitable des pouvoirs fiscaux

par MARCEL FARIBAULT

● M. Faribault a décrit samedi le climat fort peu propice à l'épanouissement de l'esprit fédéral, dans lequel fut conçu le Livre blanc sur la fiscalité. Partant du principe que fonctions gouvernementales et pouvoirs d'imposition doivent aller de pair, il propose aujourd'hui quelques normes susceptibles de guider plus objectivement le développement de la fiscalité dans un pays fédéral comme le Canada.

Ce n'est pas à la légère que la conférence constitutionnelle a commencé ses travaux par l'accès de tout gouvernement aux divers champs d'imposition. L'acte de l'Amérique du Nord britannique comporte en effet deux défauts majeurs dans lesquels n'a versé aucun autre constitution fédérative. Le premier est d'avoir attribué ou paru attribuer les pouvoirs résiduels au gouvernement fédéral, au lieu de les réserver aux provinces, conformément à la nature des choses. Le second, qui découle du premier, est d'avoir accordé au gouvernement fédéral l'accès à tous les modes ou systèmes de taxation et de n'avoir reconnu aux provinces que l'impôt di-

rect, dans leurs limites territoriales comme il convient, mais sans leur en assurer la priorité pour leurs fins provinciales. On ne trouvera nulle part ailleurs dans le monde pareille aberration. A cela une double explication. La première: les modifications des résolutions de Québec effectuées à Londres en dernière minute à cause de la volonté de la Grande-Bretagne, appuyée par la majorité anglophone du Canada, de conserver des liens et une prédominance de l'empire aussi solides et efficaces que possible, la nouvelle confédération continuant d'être une colonie. La seconde: certaines difficultés pratiques de la constitution des Etats-Unis, dont ils se sont d'ailleurs facilement sortis par la suite grâce à un amendement constitutionnel.

Si cette question paraît complexe, c'est donc, d'une part le reliquat de vieilles pratiques impérialistes, d'autre part les difficultés sans fin que met le gouvernement fédéral, votre gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, à reconnaître des évidences élémentaires. La conférence constitutionnelle pourrait se régler en trois mois, sinon même en trois semaines, pour peu que vous le vouliez, fiscalité comprise.

Pouvoir étatique et pouvoir de taxation

Il ne peut, en effet, faire de doute pour personne que tout Etat, en soi, à titre de société civile organisée, a naturellement un droit général de taxation, comportant accès à tous les modes tant qu'il n'est pas autrement déterminé. Sans cela il serait privé d'un des moyens nécessaires à la réalisation du bien public, ces moyens étant d'abord le pouvoir législatif qui consiste à déterminer des règles de conduite et à assurer un ordre social, et aussi le pouvoir coercitif qui s'exerce soit sur les personnes, soit sur leurs biens. C'est sans doute de ce pouvoir coercitif que relève surtout l'impôt, rendant ainsi obligatoires des cotisations ou contributions qui courraient le risque d'être fort minces si elles étaient purement volontaires de la part des citoyens. Mais la fiscalité dépend aussi du pouvoir législatif qui empêche l'exécutif de lever des impôts autrement que par des lois, de telle façon que le parlement et les citoyens puissent en discuter ouvertement. Et dans les Etats fédératifs, la fiscalité, comme la législation, dépend en outre et d'abord de cette loi suprême de la distribution des compétences qu'est la constitution et sans laquelle ces Etats n'existeraient pas, et l'Etat fédéral moins que les autres.

C'est parce que les Etats membres d'une fédération sont bien néanmoins des Etats, que les provinces, qui sont des Etats, possèdent ce pouvoir général de taxation, sans autres restrictions que celles que le régime démocratique et parlementaire leur impose à chacun, jusqu'au moment où ils entrent en fédération. C'est parce que l'Etat fédéral, né du consentement des Etats membres pour leur utilité commune, est également un véritable Etat, qu'il possède par nature le même pouvoir indifférencié de taxation, sujet uniquement, mais sujet toujours, aux restrictions que le régime fédératif lui impose à lui-même. Voilà la situation première, naturelle, nécessaire, intellectuelle, logique, impérative.

Le partage des pouvoirs fiscaux en régime fédéral: trois voies possibles

Comme toutes les théories abstraites doivent se plier aux accommodements du concret, ces droits idéaux, naturels, mais théoriques, ne peuvent engendrer que le chaos fiscal, administratif et politique s'ils demeurent immuables dans leur individualisme, intangibles dans leur opposition, contradictoires dans leur affirmation. Ils doivent devenir compatibles, harmoniques, maniables, humains, raisonnables. Parce que le régime fédératif fait des deux ordres de gouvernement des mécanismes compensateurs l'un de l'autre, la constitution doit organiser entre eux un partage des ressources fiscales et de l'accès à l'impôt. Or ceci ne peut se faire que des trois manières suivantes:

- a) ou bien certains champs d'imposition sont affectés en exclusivité à chaque ordre de gouvernement;
- b) ou bien certains champs sont affectés en administration à l'un des ordres de gouvernement à charge de faire profiter l'autre d'une partie du produit suivant une proportion fixée à l'avance;
- c) ou bien enfin certains champs sont confiés en administration à un organisme indépendant pour le bénéfice commun des deux ordres de gouvernement, avec répartition basique, mais éventuellement ajustable, des ressources, ce qui s'obtient alors soit directement, par attribution monétaire, soit indirectement par affectation prioritaire à quelque objectif commun.

C'est la première de ces formules qu'on trouve seule à la constitution de 1867. C'est la seconde que seule vous paraissez, je veux dire le gouvernement fédéral, considérer comme acceptable, mais en la vidant de son contenu obligatoire de limiter votre discrétion et d'être constitutionnellement organisée. C'est la troisième vers laquelle s'orientent tous les pays modernes, celle qu'a proposée le gouvernement du Québec, mais dont vous avez refusé la discussion jusqu'ici. La première de ces formules est évidemment décentralisatrice. La seconde est centralisatrice à l'extrême. La troisième est au contraire essentiellement institutionnelle ou constitutionnelle ou fédérative, comme on le préférera puisque c'est à la chose et non pas aux mots, qu'il faut ici s'attacher. Son grand avantage c'est qu'elle fait disparaître une prétendue suzeraineté fédérale inacceptable, qu'elle atténue l'irritation créée par les conférences interminables et indéfiniment renouvelées entre parties opposées, qu'elle

supprime toute une partie de l'électoralisme dont le contribuable finit toujours par faire les frais en argent, en risque et en insécurité. Les débats ne sont sans doute pas totalement éliminés, mais ils deviennent moins acrimonieux, les faits sont présentés plus objectivement, les résultats appréciés plus impartialement, les renseignements distribués plus également, et la procédure en devient graduellement plus expéditive et plus efficace.

Suite à la page 14

Max Beauvais

de la rue st-jacques

suggère le prestigieux
MIRAK pour
le printemps et l'été



Le complet MIRAK signé SAMUELSON

Renseignez-vous sur ce merveilleux complet ultra-léger. Son mélange scientifique de lainage, mohair et de fibres polyester rend le complet Mirak remarquablement résistant aux faux plis. Durable, à toute épreuve, il marque une nette évolution dans la mode masculine. Signé Samuelson, les tailleurs qui mettent "leur cœur dans chacun de leurs complets".

MIRAK - le complet que vous aimerez porter durant le printemps et l'été \$145.



Max Beauvais
de la rue st-jacques

385 RUE ST-JACQUES — 288-9261
(A quelques pas de la station de métro Place Victoria. Stationnement gratuit, coin des rues Notre-Dame et St-Pierre.)

VENTE
INSTALLATION
SERVICE

TÉLÉVISION

EN
CIRCUIT FERMÉ

ÉDUCATION
COMMERCE
INDUSTRIE



SONY

CAMÉRAS À PARTIR DE \$420
PEUVENT ÊTRE RELIÉES À VOTRE TÉLÉVISEUR

Vente et installation de studios de télévision à 2 ou 3 caméras comprenant console audio, console vidéo avec magnétoscope, générateurs d'effets spéciaux et moniteurs.

Pour informations et brochures:

JEAN MEUNIER, 525-2551



CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

3165, HOCHÉLAGA.
MONTREAL.



VIENT DE PARAÎTRE...

COURS DE SEXOLOGIE

par le Dr SERGE MONGEAU, M.D., M.A.

- 5e et dernier Tome — Toute la vérité sur le sadisme et le masochisme, l'homosexualité, l'infertilité la révolution sexuelle, la ménopause, la vieillesse, etc.
- On peut maintenant se procurer l'ouvrage complet en 5 volumes réunis dans un étui pratique pour \$5.00.

En vente partout à \$1.00 - Distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



EDITIONS DU JOUR..
Président et directeur général Jacques Hébert

Un programme électoral chargé

L'UN promet l'instauration d'un régime présidentiel

par Gilles Lesage

L'Union nationale s'engage à faire une réforme en profondeur des institutions politiques aboutissant à l'instauration d'un régime présidentiel "correspondant à la personnalité et aux aspirations du peuple québécois".

Tel est le point vedette du programme électoral que, sous le titre "Objectifs des années 70", les militants de l'Union nationale se sont donné samedi au cours d'assises plénières à l'aréna Maurice-Richard, à Montréal.

Le programme a été divisé en quatre secteurs, et c'est la partie consacrée à l'activité gouvernementale et administrative qui a le plus retenu l'attention.

Toujours dans ce domaine, le parti gouvernemental s'engage à instaurer des élections législatives à date fixe et à dresser et maintenir des listes électorales permanentes.

L'UN s'engage en outre à préserver l'intégrité du territoire québécois.

Justice

Voici les points saillants du programme en matière de justice:

- créer une école de la magistrature;
- créer un service complet d'assistance judiciaire couvrant l'ensemble du territoire québécois;
- adopter une charte des droits fondamentaux des Québécois;
- établir des tribunaux administratifs;
- moderniser les services de probation;
- supprimer les cautionnements immobiliers;
- instaurer un système rigoureux de détection des faillites frauduleuses de façon à protéger les droits légitimes des créanciers et des débiteurs.

Finances

En matière de finances, voici les points saillants du programme:

- récupérer de nouveaux points d'impôt du gouvernement fédéral;
- réaménager les charges fiscales;
- redistribuer équitablement l'impôt entre les structures administratives qui y recourent;
- admettre, pour fins d'impôt sur le revenu, la déduction des montants payés en taxe foncière;
- libérer progressivement le champ de la taxe foncière occupé par les commissions scolaires afin de le réserver davantage aux municipalités;
- exempter de la taxe foncière la terre en culture et les bâtiments de ferme;
- établir un système d'évaluation normalisée dans tout le Québec;
- abolir l'impôt sur le revenu pour tous les célibataires qui gagnent moins de \$2.500 par année et les gens mariés qui gagnent moins de \$5.000;
- abolir complètement l'impôt sur les successions, afin de protéger le patrimoine acquis par les Québécois.

Economie

En politique économique, l'UN s'engage à:

- favoriser par des incitations fiscales le développement des entreprises dont les centres de décision sont québécois;
- créer la Société générale du Québec, à laquelle le gouvernement versera \$25 millions;
- créer la Société de développement industriel, à laquelle le gouvernement versera \$35 millions. Avec la participation du public et des entreprises, le capital de ces deux nouvelles sociétés sera de \$150 millions.

Dans le domaine du développement et de l'aménagement du territoire, l'UN propose de:

- généraliser l'utilisation de la méthode des budgets par programmes ou par objectifs (PPBS);
- créer une commission des investissements de l'Etat et des sociétés d'Etat;
- présenter un plan quinquennal de développement du Québec;
- présenter une loi cadre de l'urbanisme;
- accentuer la rénovation urbaine.

Toute compagnie qui extrait des matières premières devra procéder à leur transformation dans le Québec, en tenant compte des conditions particulières à chacune des régions.

L'Union nationale s'engage à présenter une loi d'exploitation des richesses naturelles en ce sens, si elle est reportée au pouvoir le 29 avril.

Cette promesse semble la plus importante, dans le secteur économique, du programme électoral qui a été adopté samedi.

L'UN s'engage d'autre part à mobiliser une somme de \$600 millions pour lutter contre la pollution sur une période de quinze ans, si elle est reportée au pouvoir le 29 avril.

Cette promesse semble la plus importante, dans le secteur économique, du programme électoral qui a été adopté samedi.

L'UN s'engage d'autre part à mobiliser une somme de \$600 millions pour lutter contre la pollution sur une période de quinze ans, si elle est reportée au pouvoir le 29 avril.

Voici les points saillants des objectifs 70 de l'Union nationale dans le vaste secteur de l'économie:

- INSTITUTIONS FINANCIERES
 - Assurance-automobile obligatoire;
 - créer un Office de la protection du consommateur;

- créer une commission d'appel des décisions de la commission des valeurs mobilières.
- IMMIGRATION
 - installer dans tous les bureaux du Québec à l'étranger des représentants du ministère qui recruteront des immigrants "susceptibles de répondre à nos besoins";
 - installer dans les bureaux fédéraux de l'immigration des représentants du Québec "qui veilleront à nos intérêts";
 - multiplier les classes d'accueil pour les enfants d'immigrants afin de leur apprendre la langue française;
 - établir à Montréal une maison d'accueil qui offrira aux immigrants tous les services nécessaires à leur adaptation.
- TRAVAIL
 - L'Union nationale propose de poursuivre la révision de la législation afin de l'adapter aux conditions nouvelles dans plusieurs secteurs, notamment celui des préavis de licenciement collectif et celui du fonds de reclassement des travailleurs. Elle se propose en outre d'étendre la couverture de la loi des accidents du travail aux travailleurs isolés et de mettre l'accent sur la prévention et l'inspection sécuritaire, et sur la réadaptation sociale des handicapés.
- TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
 - L'UN préconise la création d'une Société nationale des transports couvrant les secteurs maritimes, terrestres et aériens, de manière à assurer des moyens de communication rapides et modernes sur l'ensemble du territoire;
 - utiliser Radio-Québec, créée il y a deux ans, pour développer et diffuser la culture québécoise;
 - collaborer activement à l'utilisation des zones spatiales en vue de participer pleinement à la culture française.

- INDUSTRIE ET COMMERCE
 - créer la Société de développement industriel (SDI) destinée à favoriser le développement d'entreprises industrielles, la fusion et la création d'industries de pointe;
 - créer une Société d'information et d'aide à l'exportation.
- PECHERIES
 - créer, en collaboration avec les intéressés, la Société d'exploitation des pêcheries du Québec pour activer l'exploitation de nombreuses espèces de fruits de mer qui bordent le littoral de l'est du Québec.
- TERRES ET FORETS
 - créer un crédit forestier identique au crédit agricole.
- AGRICULTURE
 - élargir à toutes les catégories de récoltes la protection offerte par le régime d'assurance-récolte inauguré en 1967.
- TOURISME
 - créer un ministère des loisirs et sports (récréation);
 - créer un organisme de la jeunesse qui coordonnera toutes les initiatives gouvernementales dans les domaines de la jeunesse;
 - mettre sur pied l'Institut des sports du Québec;
 - créer le crédit touristique.

Secteur de la sécurité sociale

Dans le secteur de la sécurité sociale, l'Union nationale s'engage à élargir le régime d'assurance-maladie pour l'étendre aux médicaments, aux prothèses et aux soins dentaires.

Les autres points saillants du programme électoral dans ce secteur sont les suivants:

- établir une politique de salaire minimum annuel assuré, par l'intégration de l'ensemble des lois de sécurité sociale;
- appliquer un régime de retraite anticipée pour les travailleurs d'un âge critique qui ne peuvent se trouver du travail et qui sont dépourvus de revenus;
- établir une allocation dite de "la mère au foyer" pour les femmes qui ont des responsabilités de chef de famille;
- indexer les prestations de sécurité et d'aide sociale en fonction de l'augmentation du coût de la vie;
- réglementer le crédit à la consommation;
- créer un institut national de démographie;
- rapatrier les juridictions du Québec en matière de sécurité sociale.

Secteur éducatif et culturel

Au chapitre de l'éducation, l'UN se propose notamment, si elle est réélue, d'établir graduellement la gratuité scolaire au niveau universitaire, "suivant les besoins prioritaires du Québec", dit le programme électoral.

Le parti gouvernemental s'engage également à compléter la construction des nouvelles écoles secondaires polyvalentes au cours des trois prochaines années et à limiter leur capacité à 1,500 élèves, et exceptionnellement à 1,800 élèves.

L'UN préconise aussi de poursuivre la décentralisation universitaire et l'épanouissement de l'université du Québec dans ses trois constituantes actuelles et d'étendre son réseau dans d'autres régions, dont Hull, en particulier pour ce qui concerne la formation des maîtres.

Dans le domaine culturel, l'UN s'engage à:

- réaliser un centre de recherches en linguistique;
- créer une école d'opéra.



BERTRAND EXIGE

ailleurs les intérêts du Québec. Il faut en finir avec les guerres de pancartes, les guerres de protocole, les batailles sur les partages de fiscalité. Une constitution qui conduit sans cesse à des impasses est une mauvaise constitution. Il faut enfin savoir ce qui appartient à chacun de façon à ce que chacun dans son domaine donne au citoyen les meilleurs services.

"Nous ne cherchons pas de vaines querelles, a encore dit le chef de l'Union nationale. Nous sommes patients, mais tenaces. Nous croyons encore, pour quelque temps, à la négociation, au dialogue. Nous apportons au débat des solutions positives. Mais nous voulons que l'on discute loyalement avec nous, et nous rejetons l'arrogance et l'arbitraire. Quand on accepte de négocier, nous sommes ouverts à toute proposition équitable."

M. Bertrand s'est dit convaincu que l'élection ne doit pas se faire sur le dos d'Ottawa, mais pas davantage sur le dos du Québec. "Ce n'est pas un mandat pour mater un gouvernement ou une collectivité que nous demandons, mais un mandat pour gouverner dans le meilleur intérêt du Québec et nous n'avons pas l'intention non plus de nous laisser mater par qui que ce soit."

Le premier ministre a dit que d'ici la fin du délai, son gouvernement continuera de travailler visière levée avec fran-

chise, persévérance et ténacité à la rédaction d'une nouvelle constitution canadienne dans laquelle le Québec jouera le rôle que lui reconnaît l'histoire.

M. Bertrand a dit d'autre part que l'argent doit suivre les droits et non pas les droits suivre l'argent, "comme cela se produit à l'heure actuelle dans la Confédération canadienne".

Notant que les adversaires ne manqueraient pas de peindre la situation financière du Québec sous les traits les plus sombres, il a ajouté qu'il était aussi faux aujourd'hui qu'avant 1960 de prétendre que le Québec est au seuil de la banqueroute. "Ce qui est vrai, dit-il, c'est que les sources de revenus doivent être ajustées aux responsabilités constitutionnelles de chaque administration."

Le chef de l'Union nationale a soutenu qu'il n'y a pas de confusion possible dans le choix à faire le 29 avril. Selon lui, le parti libéral propose l'obéissance aveugle à Ottawa, les "séparatistes" proposent l'aventure et l'inconnu, les "créditistes" ne sont là que pour tenter de tirer les marrons du feu et faire des jeux de coulis. Enfin, avec l'Union nationale, toujours selon M. Bertrand, il n'y a ni servitude ni aventure, ni confusion, et elle seule travaille pour le Québec plus que jamais.

M. Masse

De son côté, en présentant son chef, le ministre des affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, a dit que les interlocuteurs de M. Bertrand ont pu prendre sa patience pour de la naïveté ou de la mollesse, mais qu'ils doivent désormais réajuster leur tir et tenir compte du délai dans lequel les négociations constitutionnelles devront être terminées dans 4 ans.

M. Masse s'en est pris longuement aux libéraux et à M. Robert Bourassa, "marionnettes des gens d'Ottawa, la voix de son maître, Trudeau", mais il n'a pas dit un seul mot du parti québécois.

Enfin, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, a dit que le Québec

a fini de demander à genoux et de se faire dire non tout le temps. "Ce sera au Canada de dire s'il veut demeurer différent des Etats américains".

Aujourd'hui, M. Bertrand entreprend une tournée de deux jours en Abitibi.

LE RÉGIME

M. Bourassa a affirmé que le ministre des finances, M. Mario Beaulieu, a atteint "un sommet d'irresponsabilité" en promettant dans le cadre de la campagne électorale en cours des dépenses de fonds publics de toutes natures.

Il a repoussé comme étant farfelue la déclaration d'intention du gouvernement de présenter "un discours sur le budget" au cours d'une conférence de presse, le jeudi 9 avril. "Ce ne sera certes pas un budget de revenus", a indiqué M. Bourassa.

"Il est facile pour le gouvernement, qui n'a pas osé présenter son discours sur le budget à l'Assemblée nationale avant le déclenchement des élections, de jongler avec des chiffres qui ne sont que des trompe-l'œil", a-t-il dit.

M. Bourassa a dénoncé, en outre, comme étant "une nouvelle fraude électorale" de l'Union nationale la promesse d'exempter de l'impôt sur le revenu les célibataires qui gagnent moins de \$2.500 par année et les gens mariés qui ont un revenu inférieur à \$5.000.

"A quoi servent les exemptions fiscales quand on est sans travail?" a demandé de son côté, M. Claude Castonguay, candidat libéral dans Louis-Hébert, évoquant la statistique de quelque 200.000 chômeurs au Québec actuellement.

Si l'Union nationale voulait réduire les impôts, a continué M. Bourassa, elle aurait présenté son budget le 19 mars à l'Assemblée nationale, comme elle l'avait annoncé.

"C'était alors le temps de décréter des réductions d'impôt", a insisté M. Bourassa.

Devant une salle comble à Rimouski il a enchaîné: "Peut-on croire que les électeurs vont prendre au sérieux le parti de M. Jean-Jacques Bertrand?"

Congrès de théologie morale

La conscience prime sur le magistère de l'Église dans ce qui n'est pas dogme

PADOUE (AFP) - La conscience personnelle est l'autorité suprême du chrétien, au-dessus du magistère pontifical, dans les domaines ne touchant pas au Dogme. Cette conclusion, qui constitue un pas important dans l'évolution de l'Église, a été adoptée au troisième congrès de théologie morale, qui a réuni 300 théologiens à Padoue, durant quatre jours. Un document final a été voté à la majorité absolue, après une vive discussion.

BEAULIEU

vous fassiez une idée réelle de l'état des finances du Québec. Nous allons terminer l'année avec un surplus supérieur à celui de l'Ontario".

Le ministre donnera une conférence de presse à ce sujet jeudi ou vendredi prochain.

Il a d'autre part révélé combien coûterait au gouvernement, certaines promesses contenues dans le programme de l'Union nationale et laissé planer la probabilité d'une hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'abolition des droits successoraux entraînerait une réduction des revenus de la province d'environ \$35 millions, l'abolition de l'impôt sur le revenu des personnes mariées qui gagnent moins de \$5.000 et des célibataires qui gagnent moins de \$2.500, coûterait environ \$21 millions tandis que les autres promesses du parti pourraient coûter \$70 millions.

Aux journalistes qui demandaient au ministre des finances où le gouvernement irait récupérer ces sommes, il a répondu que ces mesures de justice sociale nécessiteraient peut-être une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Sixte-quin avait-il raison de bénir l'"invincible Armada" de Philippe II, avant sa déconfiture devant les côtes anglaises? Urbain VIII de condamner Galilée? D'autres pontifes de justifier les méthodes de l'inquisition, l'esclavage et la torture? Non, évidemment, a déclaré le théologien allemand Bernard Häring dans une intervention très remarquée à la clôture du congrès.

Doit-on également considérer comme obligatoires l'encyclique "Syllabus" de Pie IX sur les "erreurs" de son temps qui, selon le libéral cardinal Newman, allait contre la liberté de conscience? ou même "Humanae Vitae" de Paul VI sur la régulation des naissances qui irrite de nombreux catholiques?

Le père Häring condamne, à ce sujet, les théologiens conservateurs qui voudraient faire de chaque déclaration pontificale un article de foi, alors que le pape n'est infallible qu'en matière de dogme. "Si le pape parlait contre la conscience, il commettrait un acte de suicide moral", a déclaré le père Häring en citant Newman.

Dans le document final, il est précisé:

à ce sujet, que c'est non seulement le magistère mais "tout le peuple de Dieu" qui a la "responsabilité du message de salut de l'Église".

D'autre part, le père Häring s'est élevé contre une exagération du formalisme et du "juridisme" dans l'Église. Lui-même était aumônier dans la "Wehrmacht" durant la campagne de Russie. Les nazis avaient interdit la célébration de la messe pour les soldats allemands et certains de ses confrères tiraient argument de l'absence de vêtements liturgiques ou de pierres d'autel pour obéir à l'ordre. "C'était là, a déclaré le père Häring, de l'infantilisme, de la religiosité".

Mais le patriarche de Venise, Mgr Luciani, a clos la discussion par un appel à la prudence. Le magistère, a-t-il dit, s'appuie sur les recherches personnelles des théologiens et sur leurs hypothèses. Celles-ci sont diverses et faillibles et ne doivent pas se transformer prématurément en "thèses" ou en thèmes de prédication. Veillons, a-t-il conclu, que leur exploitation par la presse n'aboutisse pas, en fin de compte, à scandaliser les fidèles.

FILION

Suite de la page 4

sa substance; 2- poser la question du fédéralisme en termes de "plus ou moins" fiscaux est passer à côté du problème réel; le problème fondamental est inscrit dans la structure politique canadienne qui n'a pas été réajustée de façon significative par suite de bouleversements aussi bénins et peu importants que l'industrialisation, l'urbanisation et

la transformation radicale de la plupart des structures sociales. Avoir deux gouvernements qui ont tous deux des pouvoirs réels sur une réalité québécoise, deux gouvernements qui ne répondent pas aux mêmes ensembles territoriaux, démographiques, culturels, n'ont pas les mêmes conceptions et les mêmes priorités de développement, qui ne collaborent ou ne se consultent à peu près pas si ce n'est à travers des conférences fédérales-provinciales éloquentes d'inefficacité ou de co-

mités dont il suffit d'indiquer le nombre (160) pour être édifié, qui appliquent des politiques divergentes d'autant plus coûteuses qu'elles règlent plus ou moins une partie des problèmes; voilà le coût écrasant du fédéralisme dans sa forme actuelle, qui secrète le taponnage, l'encreusement, l'immobilisme des deux gouvernements, dans un monde où les valeurs privilégiées sont le dynamisme et l'efficacité.

On nous dira qu'avec un fédéralisme renouvelé, on peut régler tel et tel problème. Peut-être... mais quand? dans combien d'années? Ça fait dix ans que la question constitutionnelle pollue le silence; Trudeau est au pouvoir depuis 2 ans et comme il adhère à un fédéralisme centralisé, je ne vois pas quand on aura ce fédéralisme qu'escomptent les unionistes et les libéraux provinciaux. On ne peut quand même pas attendre 3 années que peut-être... si... "Cessons de nous raconter des histoires et revenons sur le plancher des vaches".

DES PERSONNALITÉS

Suite de la page 3

il fallait en finir avec l'actuel régime policier.

Il a aussi fait part des réactions favorables qui lui sont parvenues du cardinal Villot de la Secrétairerie d'Etat suite à la lettre ouverte qu'il a publiée l'autonne dernier avec les supérieurs dominicains français pour dénoncer les tortures.

Quant au cardinal Roy de Québec, qui est président de la Commission pontificale Justice et Paix, il a expliqué que suite à une demande d'un groupe d'Européens qui lui a été faite de se prononcer sur les tortures au Brésil, "la commission Justice et Paix l'a fait dans des termes mesurés parce que ce n'est pas à elle de se prononcer dans des cas comme celui-là mais plutôt à la Secrétairerie d'Etat qui est l'organisme chargé des relations avec les gouvernements. La Secrétairerie d'Etat, a précisé le cardinal Roy, a par les nonces les instruments voulus à cette fin.

La commission, a-t-il ajouté, est chargée d'un enseignement à caractère général et universel, et à ce titre, "nous avons dit clairement que nous réprovisions fermement la torture et l'injustice sous toutes ses formes".

Centre de Formation Professionnelle en Informatique
Programmation d'Ordinateurs I.B.M.

Assembler - Cobol 360 - R.P.G.
COURS DE 316 HEURES

Test et compilation sur ordinateurs

* Enseignement structuré et éprouvé depuis 2 ans par des spécialistes du marché Canadien.
 Prospectus gratuits - Inscriptions à l'Institut.

INSTITUT DE PROGRAMMATION
 3333 Queen Mary Rd, suite 200 739 33 88
 (Près de l'Université de Montréal)

CITROËN

LOCATION et VENTE POUR L'EUROPE

CONSULTEZ VOTRE AGENT CITROËN OU VOTRE AGENT DE VOYAGES.

Toute documentation vous sera envoyée en nous expédiant cette annonce.

Non Adresse

CITROËN CANADA LIMITÉE
 8011 route Ste-Catherine
 Montréal 225, Québec

Noces d'argent ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

9%

Certificats d'Épargnes d'Hypothèques Garantis

Si vous êtes intéressé à retirer jusqu'à 9% d'intérêt sur vos placements, veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires.

NOM
 ADRESSE
 VILLE

Société d'Épargnes et d'Hypothèques Internationale

FONDÉE 1913

FILIALE DE LA CIE TRUST METROPOLITAIN, TORONTO
 4861, ave. Van Horne, Montréal
 Centre commercial de Ville Mont-Royal
 2324 chemin Lucerne, Ville Mont-Royal

(MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE - 4015 ROUTE DU CANADA)

Téléphone 731-6883

Heures d'affaires
 Mardi et mer. 10 h - 5 h
 Jeudi et vend. 10 h - 8 h
 Samedi 10 h - 3 h

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
 ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
 Langr, Marchand, Goudreau
 Dubois, Stewart, Bourde

306 est, rue Ste-Catherine
 Montréal 24 - 842-1401

Informations

Internationales

Les éperviers manifestent



Entre dix et quinze mille partisans d'une victoire militaire des Etats-Unis au Vietnam ont défilé samedi dans Washington en brandissant bannières, drapeaux américains et pancartes revêtues de slogans patriotiques.

Les manifestants entendaient donner la réplique à la grande marche pour la paix et le retrait des troupes américaines du Vietnam qui avait réuni, en novembre dernier, à Washington également, quelque 250.000 pacifistes. Empruntant le même itinéraire — du Capitole au monument à George Washington en passant par l'avenue de Pennsylvanie — la "contre-marche" s'est déroulée dans le calme. La police, très nombreuse tout le long du parcours, n'a pas eu à intervenir. Il n'y eut ni incident ni contre-manifestation.

Les organisateurs avaient espéré rassembler une centaine de milliers de personnes. En fin de matinée, cependant, la police estimait leur nombre à 10.000 et, un peu plus tard, le chef de la police lui-même, M. Jerry Wilson, déclarait qu'ils étaient 10.000 au moins et 15.000 au plus.

La "marche pour la victoire" a été organisée par le révérend Carl McIntire, pasteur "fondamentaliste" connu pour ses sermons à la radio, avec le concours d'un certain nombre de personnalités politiques de droite, tels les sénateurs Lester Maddox, gouverneur de la Géorgie, et John Rarick, député démocrate de la Louisiane à la Chambre des représentants, qui devaient prendre la parole au cours du rassemblement final.

La plupart des banderoles déployées par les manifestants — parmi lesquels beaucoup de couples accompagnés de leurs enfants — proclamaient: "Nous faisons confiance à Dieu" et "Il faut gagner la guerre maintenant".

Le président Nixon, qui passait la journée à Camp David, était absent de Washington et la Maison Blanche s'est abstenue de tout commentaire sur cette manifestation des "éperviers". Lors de la marche des "colombes", le 15 novembre dernier, elle s'était contentée d'affirmer que M. Nixon ne se laisserait distraire de la voie qu'il s'était tracée au Vietnam par aucune manifestation de rue.

Psychose de crise à Moscou

Les rumeurs de remaniement au Kremlin s'amplifient

MOSCOU (AFP) — Une série de faits inhabituels dans le comportement des milieux dirigeants, ainsi que d'autres indices, ont relancé en fin de semaine les spéculations qui avaient cours depuis quelque temps sur des changements au Kremlin et créent une psychose de crise dans les milieux étrangers de Moscou, notamment presse et diplomatie.

Il s'agit dans tous les cas de faits mineurs, qui dans tout autre pays passeraient pour des détails: l'arrêt des tirs soviétiques dans le Pacifique, l'absence de tous les grands dirigeants aux obsèques vendredi du maréchal Timochenko, l'annulation par le président Podgorny de sa visite au Japon, une nouvelle apparition solitaire (après celle de Minsk) de M. Leonid Brejnev à Budapest, la révocation du responsable du parti pour la ville de Kiev, et autres signes.

Mais, en krebimologie, ces détails revêtent une importance capitale. Ils sont le reflet — unique, en l'absence d'autres informations — d'une situation anormale. S'ajoutant à d'autres anomalies relevées ici depuis le plenum du 15 décembre, ils accentuent la tendance qu'ont les observateurs à se demander si l'équipe collégiale au pouvoir en URSS depuis quatre ans et demi est à la veille d'être remaniée, sous l'effet de l'urgence, de la percée de l'un de ses membres, M. Brejnev, ou de la crise économique.

A des titres divers, ces trois causes peuvent chacune jouer aujourd'hui. Mais des situations émbalables ou proches sont déjà apparues ces dernières années, sans qu'une éventuelle modification des forces au sein du Kremlin ait provoqué la relève ou l'éclatement de l'équipe Brejnev-Kossyguine-Podgorny.

Ce fut le cas avant le 23ème congrès de mars 1966, quand la cote de M. Alexandre Cholepine était très forte. D'autres climats de pré-crise s'instaurèrent également au printemps de l'année 1967 "jubilaire", puis après la guerre israélo-arabe en juin-juillet, dans les semaines qui précédèrent l'intervention en Tchécoslovaquie au cours de l'été 1968, au plus fort des heurts sino-soviétiques l'an dernier.

Une apparente ascension de M. Brejnev, la perception d'une certaine lassitude chez M. Kossyguine, une crise économique officiellement révélée, l'approche, enfin, de redoutables échéances (le lancement d'un prochain plan quinquennal et la convocation du 24ème congrès du parti) attribuent pourtant à la présente "crise" un caractère original et suffisamment concret pour inciter les observateurs à tenter d'en cerner les contours.

Trois hypothèses se présentent à eux: 1 — Les dirigeants soviétiques seraient actuellement absorbés par l'étude de dossiers urgents (économie, Chine) et les indices de crise (autres que leurs multiples absences) s'expliqueraient naturellement: les démissions des quatre responsables de "l'agit-prop" étaient attendues depuis longtemps, il est normal que M. Brejnev se rende à Budapest pour le jubilé hongrois, et si M. Podgorny annule son voyage au Japon, c'est pour exprimer son mécontentement des interventions japonaises contre les tirs

soviétiques dans le Pacifique.

2 — Une lutte acharnée se développerait au Kremlin. Après des années de difficile coexistence, les chapelles se heurteraient à propos peut-être d'options majeures, tant sur la définition d'une voie économique que des rapports avec Pékin.

Cette seconde hypothèse n'est pas écartée, mais elle est entachée d'in-vraisemblance.

3 — Le principe d'un remaniement de l'équipe dirigeante serait déjà acquis et les grandes lignes de ce remaniement auraient été déjà arrêtées. On préparait actuellement le terrain en vue de son exécution ultérieure, par voie de "plenum" ou de "soviet suprême".

Cette troisième hypothèse est originale et ne correspond pas aux mœurs passées du Kremlin, qui n'a toujours

assuré ses successions que par décès ou complot. C'est pourtant cette éventualité que la plupart des observateurs retiennent, en insistant sur les perspectives nouvelles que le système législatif mis en place en 1964 a offert pour une relève plus démocratique et moins sensationnaliste du pouvoir en URSS.

Quoi qu'il en soit, la quasi-certitude s'impose qu'aucun événement hâtif ou brutal n'interviendra avant les fêtes du 10ème anniversaire de la naissance de Lénine, fin avril.

C'est, en revanche, aux travaux du plenum du comité central — qui devrait être convoqué en mai —, et à ceux du soviét suprême de l'URSS (auquel il appartiendra, après les élections législatives du 14 juin, de renouveler le gouvernement), qu'un maximum d'attention devra être accordé.

Le FNL frappe à Danang et dans le Delta: les pertes sont élevées des deux côtés

SAIGON — Les Vietcong ont bombardé la ville de Danang et son immense base aéronavale, la ville de Kontum ainsi que plusieurs positions américaines et sud-vietnamiennes sur l'ensemble du territoire, ont annoncé hier matin les porte-parole militaires. Trois appareils américains ont été abattus.

Les combats les plus violents se sont concentrés dans le Delta et dans la province de Quang Tri, à moins de quatre kilomètres de la zone démilitarisée, où des positions de la cinquième division mécanisée américaine ont été bombardées et attaquées pour la troisième fois en trois jours.

Une vingtaine de bombardements à la roquette et au mortier ont également été enregistrés aux premières heures de la matinée, hier, a précisé le porte-parole américain. Les bombardiers géants B-52 ont pilonné de leur côté les positions adverses le long de la zone de

militarisee et près du Cambodge au cours de quatre raids pendant la nuit et dimanche matin.

Le porte-parole a annoncé d'autre part la perte d'un chasseur-bombardier de l'aéronavale américaine au Laos, le 3 avril. Il s'agit d'un "A-7 Corsair" qui a été abattu par la défense anti-aérienne adverse mais qui s'est écrasé en territoire sud-vietnamien, dans la province de Quang Nam.

Dans le Delta, les combats entre les forces sud-vietnamiennes et nord-vietnamiennes le long de la frontière du Cambodge, dans la province de Chau Doc, ont fait rage pendant toute la journée de samedi. Des blindés gouvernementaux ont accroché des éléments "communistes", tuant seize d'entre eux mais subissant eux-mêmes des pertes: huit tués et vingt et un blessés. Une autre unité de blindés a été accrochée à 80 km au nord-est de Saigon samedi soir.

Les pertes américaines et sud-vietnamiennes depuis le début de l'offensive du Front National de Libération continuent à être élevées. Près d'une centaine d'Américains ont été tués et plus de quatre cents blessés en cinq jours, selon les statistiques quotidiennes publiées par le commandement. Quant aux pertes sud-vietnamiennes, elles sont au moins deux fois plus élevées.

Sargent Shriver se prononce pour un retrait total et immédiat du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — L'ex-ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Sargent Shriver, a déclaré hier que son pays "devrait se retirer du Vietnam maintenant".

Partisan d'un retrait total et dans les plus brefs délais, selon un calendrier fixe et non pas flexible et secret, M. Shriver a dit, à propos de la politique vietnamienne du président Nixon: "Nous devrions aller plus vite". Selon lui, les objectifs américains au Sud-Vietnam (pacification et vietnamisation) "ont été en fait atteints".

Ambassadeur des Etats-Unis en France jusqu'au mois dernier, M. Shriver a déclaré qu'il avait démissionné de ce poste parce qu'il considérait sa mission accomplie. Il a assisté au lancement de la négociation de paix sur le Vietnam et il a vu s'améliorer considérablement les relations entre Paris et Washington, naguère "plutôt froides", a-t-il rappelé.

Tentative d'enlèvement d'un consul américain

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le consul des Etats-Unis à Porto Alegre, M. Curtis C. Cutter, a été blessé samedi soir dans cette ville du sud du Brésil par quatre hommes qui ont tenté en vain de l'enlever, a annoncé dimanche un porte-parole de l'ambassade américaine à Rio de Janeiro.

Les quatre hommes qui circulaient en Volkswagen ont intercepté dans les faubourgs de Porto Alegre, la voiture dans laquelle se trouvaient M. Cutter, sa femme Catherine et un ami.

L'un des assaillants, s'est placé devant le véhicule du consul mais le diplomate continua à avancer et le renversa. Les quatre hommes tirèrent alors plusieurs coups de feu en direction de la voiture du consul qui fut blessé à l'omoplate.

Les assaillants, dont l'un était blessé, abandonnèrent la Volkswagen et s'enfuirent. Quant au diplomate, qui a subi une intervention chirurgicale, il est hors de danger. Agé de 41 ans, M. Cutter est en poste à Porto Alegre depuis novembre dernier.



M. Edward Zenowski, démontre au président de la Commission de la fonction publique, M. John J. Carson les avantages du nouveau système électronique, connu sous le nom de Data Stream, que possède depuis mercredi le service fédéral du personnel. Cet équipement, qui représente une dépense de \$450.000, emmagasine tous les renseignements concernant le degré d'instruction, les aptitudes et l'expérience des fonctionnaires fédéraux de tous les secteurs administratifs et techniques. Un service a-t-il un poste à remplir? Le Data Stream digère en six secondes

les données concernant le poste et fait apparaître sur un écran le nom des candidats susceptibles d'être éligibles à ce poste. En plus des frais d'élaboration de ce projet, ce système entraînera des frais mensuels de location d'équipement de \$27.000 et d'autres déboursés annuels de \$30.000. M. Carson a précisé que "chaque employé a complètement droit de regard sur les informations qui sont communiquées à l'ordinateur" et que "chacun peut vérifier ces informations et voir à ce qu'elles soient mises à jour".

(Téléphoto PC)

Tous les chemins mènent... "rapidement" à **BOULEVARD DODGE-CHRYSLER**

Boulevard Dodge n'est pas le centre du monde... mais il est votre concessionnaire "du coin", peu importe où vous demeurez. En effet, que vous veniez de Ville d'Anjou, de Laval, de Dorval ou même de la Rive Sud, vous n'êtes qu'à quelques minutes du plus important concessionnaire Chrysler de la région métropolitaine. Boulevard Dodge Chrysler est le carrefour des grandes artères... et des grandes aubaines.

BOULEVARD DODGE CHRYSLER
330 ouest boul. Crémazie, 389-7871

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Sherbrooke

UNE ADRESSE DE PRESTIGE!

Studios, une, deux et trois chambres à coucher.

- Une plus grande superficie que n'importe où ailleurs.
- Des chambres à coucher et vivants très spacieux.
- Une abondance de placards.
- Des cuisines complètement équipées.
- Un service de domestique facultatif.
- Un garage au sous-sol.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs:
Sur semaine: de 10 à 17 h.
Sam. & Dim.: de 13 à 17 h.
COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

PAYEZ VOS PRIMES RÉDUITES D'ASSURANCE AUTOMOBILE MENSUELLEMENT AVEC...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE **BELAIR** INSURANCE COMPANY

3600 HÔTEL DE VILLE — MONTRÉAL. TÉL. 845-7281

Ne soyez pas timide!

76% des gens sont timides. Voilà pourquoi tant de gens sont bloqués dans leurs moyens d'expression. Pourquoi ne pas vous décider à vaincre votre timidité ce mois-ci?

Notre cours de Culture Humaine vous aide à surmonter la peur de l'opinion des autres, la gêne et le trac. Il vous donne la confiance et l'enthousiasme dont vous avez tant besoin. Quelle meilleure preuve de valeur que celle de compter plus de 13.000 diplômés? Ce sont de véritables cours modernes, conçus spécialement pour ceux qui n'ont pas honte de développer tous leurs talents en vue de bien profiter des années 70. Vous pouvez leur faire confiance!

Venez assister à une démonstration gratuite, au Palais du Commerce, 1600 rue Berri, suite 219 (Prenez l'ascenseur!) mardi le 7 avril ou mercredi le 8 avril ou jeudi le 9 avril à 8 heures P.M.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions.
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Jean Guy Hébert

L'Auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

arts

Le bruit de la ville

PRIX LITTÉRAIRE: Le Syndicat des journalistes et écrivains français a attribué ses prix littéraires pour 1970. Le prix du reportage a été décerné à Jean Fernot, éditorialiste à France-Soir et Radio-Luxembourg pour l'ensemble de ses chroniques. Le prix de poésie classique a couronné le recueil de Raoul Parme, "La prière dansée". Le prix Montcalm, destiné à un écrivain dont l'oeuvre contribue au rapprochement franco-canadien, a été attribué au professeur québécois Marcel Rioux pour son livre "La question du Québec".

MANIFESTATION: Des étudiants ont manifesté, vendredi, devant l'édifice du Conseil des arts à Ottawa pour protester contre l'inclusion d'un citoyen américain, le prof. Warren Tallman, dans le jury des prix littéraires du gouverneur-général pour l'année 1969. Associés au prof. Robin Mathews, de l'Université Carleton, les étudiants ont soumis au Conseil des arts une protestation écrite dans laquelle M. Tallman est taxé d'"impérialisme culturel américain". "Nous estimons que seuls des citoyens canadiens devraient être admis à faire partie du jury" lit-on dans la protestation.

DECES: Le célèbre peintre tchèque Jan Slávek est mort subitement à l'âge de 70 ans.

MUSIQUE: Le pianiste brésilien Nelson Freire fera ses débuts avec l'OSM au cours du dernier concert-gala de la saison, demain soir à la salle Wilfrid-Pelletier. Il interprétera le Concerto no 2 de Saint-Saëns. Les autres oeuvres inscrites au programme sont: "Lyric for orchestra" du Torontois Harry Somers et "Eins Heldenleben" de Richard Strauss.

CINEMA: Le dernier film de Pasolini, "Théorème", a été interdit en Argentine par décret publié samedi. Le décret stipule que "le film offense gravement les principes moraux et touche les fondements mêmes de la famille". Selon le décret, toute salle qui projeterait "Théorème" en dépit de l'interdit, serait fermée définitivement.

THEATRE: A partir du 15 avril, le théâtre du Québécois présentera "Aux yeux des hommes" (Fortune and Men's Eyes) de John Herbert, dans une adaptation de René Dionne. La mise en scène sera d'André Brassard.

Horaire des théâtres

CENTRAU THEATRE, 453 rue St-François Xavier, Vieux Montréal. "Luther" de John Osborne. En anglais. Jusqu'au 26 avril, excepté le lundi, 20h30. Samedi, deux représentations à 19h00 heures et 22h00 heures. Téléphone: 284-4315.
COMEDIE CANADIENNE - Jean Ferrat et Isabelle Aubret - 20h 30.
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE - "L'Idiot" - mardi, mercredi, jeudi à 19h45, vendredi à 19h30, samedi à 19h45, dimanche à 20h30. Relâche dimanche.
QUAT-SOUS - "Oh! Tu qui touches, fais-moi peur" - 20h 30.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
ARLEQUIN - "Un succès commercial" (Q-BEC my love) 1.05 - 3.55 - 6.45 et 9.40 et "Le jeu de la mort" 2.25 - 5.15 - 8.15.
AUDITORIUM BREBEUF - "Bases voies" sam. dim. 3.00 - 7.00 - 9.00.
BERRI - "Butler" et "La Grande Catherine".
BIJOU - Voir St-Denis.
CANADIEN - "12 filles pour un homme" 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.30. "Sorcellerie, magie et messes noires" 1.25 - 4.45 - 8.25.
CAPITOL - "Red" (en français) 10.00 - 11.50 - 1.40 - 3.30 - 5.20 - 7.25 - 9.50. "Champlain - Quand les anges attaquent" et "Le temps des amants".
CHATEAU - "Frasco garant" et "A Ghentia la mort est facile".
CINEMA I COTE DES NEIGES - "WOW" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. "CREMAZIE - "Fanny" (français) 8.00 - 8.30 - 9.00 - 9.30.
DAUPHIN - "Sally Renoir" (français) 7.30 - 8.30. "Sally McLaren" (français) 7.30 - 9.30.
ELECTRA - "Meurtre à petites doses" et "La Floride sauvage".
ELYSEE - "Sally Eisenstein" (français) 7.30 - 9.30 - 11.30. "Sam et dim." 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FESTIVAL - "La Placine" 7.15 - 9.30. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS - "Madame Bovary" 12.00 - 1.15 - 4.25 - 8.35 et "L'Anglaiserie" 1.30 - 4.45 - 8.15.
FRANCAIS - Voir Château.
JEAN TALON - "Madame Bovary" 8.25 - 9.50. Dim. 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.30 et "L'Anglaiserie" 8.15. Dim. 1.30 - 4.45 - 8.15.
MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8.00 - dim. 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Anglaiserie" 8.25 - 9.40. Dim. 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.50.
MIDNIGHT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes".
MONTCALM - "Ma nuit chez Maud" et "Un soir, un train".
PAPINEAU - "L'Amour physique" et "Les possédés du démon".
PARISIEN - "L'Initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.20 - 9.30 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.
PIEGALE - Voir Canadian.
RIVOLI - "Charly" et "Une minute pour prier une seconde pour mourir".
SAINT-DENIS - "Sally et l'Amour" et "Guet-apens à Téhéran".
VENDOME - "2" - 12.45 - 1.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
VERDI - "Docteur Folamour" sam. dim. et lundi: 8.30 - 7.30.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Patton" - soirs 8.30. Matinées: mer., sam., dim. et fêtes: 2.30.

Horaires

Table with columns for CBFT, CBMT, CFT 10, and CFCF, listing various radio and television programs and their broadcast times.

et spectacles

Galleries Libre et Whitney

D'une "agressive" laideur à une nature sauvage

par Christian Allégre
dennis lukas
L'appréhension des oeuvres de Dennis Lukas, qui seront exposées à la Galerie Libre pendant une quinzaine de jours, n'est pas agréable. C'est peut-être, à la réflexion, l'un de ses aspects les plus convaincants. Ce qui saute aux yeux, c'est une agressive laideur, un manque de fini dans le travail, qui semble devoir conclure au manque de travail tout court. En réalité, il n'en est rien. Lukas n'est pas fixé sur une technique plastique particulière: ce n'est ni du Hard-edge, ni du Pop-art, ni de l'art optique, ni de l'art minimal, et cela n'appartient à aucune école proprement dite et pourtant à toutes en même temps. Dans chaque pièce, un nouveau problème est abordé et, de l'aveu même de l'artiste, il attend de chacune les éléments de la suivante. Dans "Dogon I" de 1970, il étudie comment la lumière "accroche" sur un assemblage de petits disques de plastique opaque blanc, il l'étudie d'une deuxième façon avec "Goa 1967", d'une troisième façon avec "Spider Wall" de 1967, qui est sans doute l'une des meilleures pièces de l'exposition, d'une quatrième dans "Montreal Show" de 1970, mais dans chacune, on peut découvrir au moins deux ou trois autres thèmes possibles. Dans "Montreal Show", par exemple, on peut voir, sur un fond bleu de cartes administratives assemblées, un petit grillage tordu placé là comme par hasard. Dans "Spider Wall" de 1967, il y a ces araignées: une est figurée par des agrafes fixées sur le fond en tissu argent, les autres proviennent d'une page de dictionnaire collée et encadrée par ce même tissu argent, lui-même fixé sur le cadre par des agrafes; on peut penser que Michael Snow était sincère lorsqu'il fit compliment à Lukas de cette pièce. Dans "Landscape relief with hole" de 1967, il utilise un nouveau matériau: la toile de tente; il y a donc les effets de lumière sur un relief recouvert de toile, mais il y a aussi ce trou, par lequel la matière semble pouvoir se déverser sur le tapis de la galerie. Onirisme ou mélange inconsistant qui affaiblit chacun de ses éléments? Il est bien difficile de répondre. Ce qu'on peut dire en tout cas, c'est que Dennis Lukas, outre ces qualités indéniables d'invention, de rêve, ne cherche pas à plaire. Sa recherche n'est nullement esthétique et s'oriente plutôt vers une vision à peine déformée du monde qui n'est ni franchement réaliste, ni franchement psychédélique, où s'exprime une imagination à tout le moins débordante. Un autre mérite de Lukas, et non le moindre, est d'amener le spectateur à se poser des questions, tant de questions qu'on ne sait plus s'il faut conclure au génie ou bien au scandale. C'est ce qui explique sans doute qu'il ait reçu à la fois les plus drogues et les plus mauvaises critiques partout où il est passé. Si le Musée d'Art Moderne de Paris a acheté l'une de ses oeuvres, une galerie d'Art de Vancouver lui a renvoyé son travail avec une lettre d'injure. Quant à nous, si nous penchons plutôt pour la première solution, nous nous abstiendrons de l'affirmer catégoriquement; puisque Dennis Lukas, Ontariois d'origine réside maintenant à Montréal, nous attendrons de voir sa production de 1970 pour formuler un jugement moins subjectif.



"Conscience maternelle" de S. Guité

Suzanne Guité
Toute différente est l'attitude créatrice du sculpteur Suzanne Guité. Comment une artiste qui habite Percé en Gaspésie, qui vit au milieu des grands arbres dont elle est amoureuse et en étroit contact avec une nature sauvage et puissante, pourrait-elle faire autre chose que traduire cet environnement. Ses sculptures ont l'animisme des totems des peuples primitifs, certaines ressemblances (yeux exorbités, mains larges) avec l'art esquimaux. Sculptées dans des billots d'ébène, de cèdre, de merisier, d'ébène, de tek, qu'elle caresse pendant des heures, elles ont des noms caractéristiques de la simplicité, de l'émotivité et de la sensibilité de leur génitrice: Colonne maternelle, Maternité aux jumeaux, Oiseaux de proie, Amours, Maternité assise, L'enfant caché, Humanité, L'oeuf...
Anachronisme ou progrès? On ressent en tout cas une émotion devant cette sensibilité "rurale" qui tranche violemment avec notre sensibilité "citadine". Suzanne Guité n'est certes pas révolutionnaire (quel euphémisme!) et ce n'est pas elle qui amènera les grands changements du langage plastique, mais je ne suis pas éloigné de croire que c'est elle qui a "raison" avec son art-contre l'art-action de beaucoup de nos meilleurs peintres. Elle est en tout cas infiniment plus proche qu'eux de la fonction première totemique de l'art (galerie Whitney).

Les colloques passent, le théâtre reste...

par Michel Bélair
L'université du Québec, Module art dramatique, organisait samedi dernier un colloque sur le "Théâtre et l'éducation théâtrale". La "colloquité", au sein, est une maladie de la société moderne qui permet à des gens d'opinions diverses de constater que leurs opinions sont, effectivement, diverses. Comme à toutes les rencontres de ce genre, les têtes d'affiche pullulaient et elles furent "distribuées" à travers les cinq ateliers de travail regroupés autour du thème central du colloque: dans chaque atelier, un conférencier et des panellistes de renom. Tout cela pour permettre un vaste échange de vues (!) à partir d'une information donnée par des "spécialistes". Qu'en est-il sorti? Une sorte de constatation concluant à l'urgence de la situation: c'est à la fois beaucoup et très peu.
Pédagogue nouveau style
Les cinq sujets discutés dans ce colloque ne manquaient

Advertisement for 'VIVRE... LA MORT!' film by Gilles Carle, featuring Daniel Pilon and Geneviève Delor. Includes showtimes and venue information for Capitol.

Advertisement for 'RED' film, featuring Daniel Pilon and Geneviève Delor. Includes showtimes and venue information for Capitol.

Advertisement for Orchestre Symphonique de Montréal, featuring Franz-Paul Decker as conductor. Includes concert details for the gala of the season.

Advertisement for Salle Wilfrid-Pelletier, located at Place des Arts, Montreal.

Advertisement for Cinémas Grimco Amusement, featuring 'La Piscine' film with Alain Delon and Romy Schneider.

Advertisement for '1970 l'oeuvre de Flaubert adaptée librement pour l'écran' featuring 'Madame Bovary'.

Advertisement for '12 Filles pour un Homme' film, featuring Sorcellerie, Magie... et Messes Noires.

Une création d'A. Prévost

On lira, en page 9, une entrevue que le compositeur montrealais André Prévost a donnée à Jacques Thériault, à l'occasion d'une oeuvre ("Evanescente") qui sera créée demain soir à l'Orchestre du Centre National des arts d'Ottawa.

Advertisement for 'Le chanteur Catherine McKinnon', including performance details and contact information.

Advertisement for 'La Danse continue', featuring Peter Martin and his orchestra, with showtimes and reservations.

Advertisement for 'Côte des neiges' cinema, listing various film titles and showtimes.

Advertisement for 'Easy Rider' film, featuring Peter Fonda and Dennis Hopper.

Advertisement for 'L'initiation' film, featuring Chantal Renaud and Danielle Ouimet.

Advertisement for 'Le film le plus honoré de la décennie' (Z) by Costa-Gavras, showing showtimes and venue.

Advertisement for '12e semaine' film festival, listing various titles and showtimes.

Advertisement for 'Les Mots Croisés du Devoir' crossword puzzle, including a grid and clues.

Advertisement for '12 Filles pour un Homme' film, listing showtimes and venue.

Demain soir, au CNA d'Ottawa

Création d'une oeuvre d'André Prévost

par Jacques Thériault

"Evanescence", une oeuvre du compositeur montréalais André Prévost, sera créée demain soir au Centre national des arts d'Ottawa. Cette partition, qui est le fruit d'une commande du CNA, sera exécutée sous la direction de Mario Bernardi, le chef permanent de l'orchestre du Centre.

Actuellement professeur à la faculté de musique de l'université de Montréal, André Prévost (36 ans) est l'auteur de nombreuses oeuvres d'orchestre et de musique de chambre qui ont été créées ou exécutées au Canada qu'à l'étranger. Parmi les plus récentes on note "Fantasmes" qui a obtenu le prix de l'OSM en 1963-64, "Piknon" qui constituait l'oeuvre imposée aux finalistes du Concours international de violon de Montréal en juin 1966, "Terre des hommes" qui fut jouée à l'inauguration du Festival mondial d'Expo 67 (sur un poème de Michelle Lalonde) et qui demeure l'une des pages les plus colossales écrites jusqu'ici par le compositeur.

Écrite pour petit orchestre, la nouvelle partition d'André Prévost dure entre dix et douze minutes. "D'une conception très libre et quasi impressionniste au début, "Evanescence" est une page qui évolue de plus en plus vers une complexité d'écriture et d'orchestration où le contrepoint tient le rôle principal, dit André Prévost. Malgré cette progression, la musique y demeure empreinte d'un lyrisme constant qui s'exprime à la fois par d'amples mélodies (de plus en plus entourées de motifs qui les contredisent) et par une structure formelle extrêmement statique qui agit autant sur les hauteurs et les intervalles que sur les nuances et les timbres (...). La composition ne s'achève pas à proprement parler: la musique disparaît graduellement, s'amenuise, s'efface comme un "fade out", ne laissant qu'un prolongement indéfini, qu'une impression vague et insaisissable qui rejoint, en cela, en les accentuant, l'atmosphère et le silence qui ont précédé la naissance de l'oeuvre".

Une musique instinctive?

Mais pourquoi avoir choisi le titre d'"Evanescence"? A-t-il guidé le processus de la création musicale?

"J'ai voulu faire quelque chose qui soit extrêmement limpide, répond André Prévost, un peu dans la veine impressionniste au point de vue des couleurs (...). Mais, je trouve toujours mes titres après la composition de l'oeuvre."

— Vous écrivez rapidement?

"J'ai écrit une grande partie d'"Evanescence" au moment où les astronautes sont arrivés sur la lune — aventure avec laquelle il est permis de ne pas être d'accord mais que je trouve néanmoins extraordinaire. Dans mon oeuvre, il y a sans doute cette aspiration vers quelque chose d'évanescence. C'est une espèce de "roue mélodique" qui disparaît, qui s'évanouit sur un point d'orgue. En ce qui concerne ma façon d'aborder une oeuvre, disons que j'y pense très longtemps avant de mettre quoi que ce soit sur le papier. Puis, les choses se précipitent en même temps qu'un travail de déblayage se fait. Par exemple, j'ai pensé trois ans avant d'écrire une seule note de l'oeuvre "Terre des hommes".



— Que pensez-vous des méthodes d'écriture du XXe siècle?

"Aujourd'hui, les façons de penser la musique s'avèrent très intellectuelles. Personnellement, j'essaie d'être plus instinctif et comme il faut structurer cet instinct..." (André Prévost hésite quelques secondes et poursuit) Ma pierre d'achoppement, c'est le danger de la structure parce que le souffle extérieur n'y est que par surcroît."

Mais, la musique d'André Prévost ne manque pas pour autant de colonne vertébrale. C'est tout simplement que son créateur excelle à dissimuler ce qu'il appelle "la cuisine", les mécanismes de la création, derrière une spontanéité à laquelle il tient comme étant primordiale. Ce en quoi il n'a pas tort. Et, c'est justement cette spontanéité qui l'attire dans les oeuvres de Xenakis, Stockhausen et Berio, trois compositeurs d'aujourd'hui qui ont compris que "l'instrument privilégié de notre siècle est l'ordinateur, mais que c'est un moyen, et non une fin en soi".

"Evanescence", qui sera créée demain soir par l'orchestre du Centre national des arts d'Ottawa (un orchestre d'une cinquantaine de musiciens), est dédiée à Jean-Marie Beaudet, le directeur musical du Centre. Elle sera exécutée entre le deuxième concerto pour piano et l'orchestre de Beethoven et la quatrième symphonie dite "Italienne" de Mendelssohn. Ce concert sera radiodiffusé ultérieurement aux réseaux français et anglais de Radio-Canada et on prévoit également l'enregistrement, avec le concours de l'orchestre du CNA, dans le cadre de l'entente conclue dernièrement entre cet orchestre et la maison RCA Victor.

Souignons, enfin, qu'une oeuvre de Denis Lorrain, un élève d'André Prévost, vient d'être créée à Boston par l'orchestre du New England Conservatory of Music, dans le cadre du Symposium annuel pour étudiants-compositeurs. Écrite pour orchestre à cordes, l'oeuvre s'intitule "Arc".

Apollo 13: un problème de pression de carburant

CAP KENNEDY (AFP) — Quelques heures à peine avant le début du long compte à rebours d'Apollo 13, l'équipe préposée au lancement s'est trouvée devant un problème de pression de carburant, a indiqué hier après-midi, à Cap Kennedy, un porte-parole de la NASA.

L'incident, a précisé ce porte-parole, a trait à une déperdition de chaleur constatée dans un réservoir d'hélium utilisé pour pressuriser les réservoirs de carburant du module lunaire. Le problème, a-t-il ajouté, pourrait être sérieux mais il a souligné également qu'il restait encore suffisamment de temps pour corriger l'anomalie. Le début du compte à rebours est prévu pour 10h locale aujourd'hui.

Le moteur directement affecté est celui que doivent utiliser les astronautes pendant la descente vers la lune. Si la pression est trop élevée, la chambre de combustion risque d'exploser, mettant en cause la poursuite de la mission et pouvant même mettre en danger la vie des occupants du module.

Pour le moment les spécialistes de la NASA s'efforcent de découvrir les causes du contretemps.

Si les ingénieurs ne découvrent pas rapidement cette cause, ils devront remplacer le système tout entier ce qui les obligerait à un travail délicat de découpage d'un raccord de la fusée de lancement, les deux véhicules spatiaux étant fixés l'un à l'autre à l'intérieur.

Si le lancement ne peut avoir lieu samedi, seul jour possible pour l'atterrissage dans la région de la Fra Mauro, il devra être remis au 9 mai.



Le capitaine Shinji Ishida, pilote du Boeing détourné sur la Corée du Nord, célèbre au milieu des siens son retour à Fujisawa, non loin de Tokyo. Ses deux filles, Taeko, âgée de 16 ans, et Makiko, 12 ans, lui servent généreusement de la bière; à droite, son épouse, Yukiko. (Radiophoto AP)

La Corée du Nord accueille plutôt fraîchement les étudiants maoïstes

TOKYO (AFP) — L'arrivée à Tokyo du Boeing-727 Yodo parti samedi soir de Corée du Nord après une aventure unique dans les annales de l'aviation commerciale a provoqué une immense satisfaction. D'autant que quatre otages des pirates du "groupe de l'armée rouge" les trois membres de l'équipage et le vice-ministre japonais des transports M. Shinjiro Yamamura étaient du voyage.

"Ce que j'ai fait était parfaitement normal et naturel, ainsi que je l'ai déjà dit", a déclaré souriant et détendu M. Yamamura à sa descente d'avion tandis que de longs applaudissements saluaient son apparition.

Les étudiants "pirates" qui appartiennent à la faction la plus enragée du mouvement "d'extrême-gauche" "Zengakuren" restent en Corée du Nord "car ils ne désirent pas être rapatriés", a dit Radio Pyong-Yang. Selon le correspondant du journal communiste japonais "Aka-hata" (Le Drapeau Rouge) à Pyong-Yang, les pirates de l'air ont été accueillis assez fraîchement et traités comme des "trotzkistes" par les autorités nord-coréennes. Ils ont été dépouillés de toutes leurs armes en descendant de la passerelle. Une conférence de presse qui avait été initialement prévue a été annulée.

A Tokyo, la presse souligne que l'aventure des étudiants pirates aura sans doute une portée qu'ils n'avaient pas prévue: la bonne volonté internationale manifestée au cours de cette affaire.

Le secrétaire du gouvernement M. Shigeru Hori, ainsi que différentes personnalités, ont exprimé leurs profonds remerciements et leurs excuses au gouvernement nord-coréen pour la rapidité avec laquelle il avait décidé de rendre le Boeing "source de tant d'ennuis pour la Corée du Nord". Revenant de l'opinion, il aurait fallu donner plus d'importance aux relations publiques. Si d'autre part, on avait voulu en faire un congrès de recherche, celui-ci avait été trop court.

"Mais, a-t-il conclu, il a somme toute réussi en ce qu'il nous a fait prendre conscience du problème et de notre solidarité".

eu finalement le beau rôle dans cette affaire. D'autant que la Corée du Sud, elle, attend toujours qu'on lui rende son avion YS-11 des "Korean Airlines" détourné sur Wonsan (Corée du Nord) le 11 décembre 1969 ainsi que 11 des 51 occupants de l'appareil toujours retenus (sept passagers, les deux pilotes et deux hôtesses).

SOYEZ MODERNE...

Ça veut dire avoir une occupation, gagner de l'argent, être indépendant. Vous le pouvez en devenant:

- Dactylo-Réceptionniste
- Dactylo-Dictaphoniste
- Sténotypiste
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Légale
- Secrétaire Médicale
- Sténo-Officiel
- Sténo de Discours

Dactylographiez 75 mots à la minute. Prenez la dictée à 200 mots à la minute.

Cours du jour et du soir

Test d'orientation gratuit. Inscriptions limitées.

Deductible des impôts. Prêt éducatif disponible.

INSTITUT DE STENOYPIE INTERNATIONALE

1015, côte du Beaver Hall, 878-9186
Montréal (métro Victoria) LOCAL 6

Toronto: 180 University ave. Tel. 363-5458 Ottawa: ouverture prochaine

Fernand Grenier

Le bill créant un ministère des sports est prêt

Un projet de loi en vue de la création d'un ministère des sports sera déposé à la prochaine session de l'Assemblée nationale, session qui doit débiter le 24 mai prochain. C'est ce qu'a déclaré samedi midi, M. Fernand Grenier, représentant du comté de Frontenac et député-délégué au haut-commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports.

M. Grenier remplaçait comme conférencier au congrès de la Confédération des loisirs du Québec, M. Gabriel Loubier, ministre délégué au même haut-commissariat, retenu par la campagne électorale. Quelque 700 convives participaient au banquet offert par le gouvernement du Québec.

M. Grenier, qui a dit vouloir éviter de politiser le congrès, a expliqué que la création d'un tel ministère "urgente" depuis dix ans. "Le projet de loi est enfin prêt. Je l'ai même dans ma serviette. Ce ministère tâchera de rapatrier tout ce qui touche au domaine des loisirs et des sports

et qui est actuellement disséminé dans divers ministères."

Il a en outre déclaré que "les personnes sont prêtes" pour la mise sur pied du ministère. Il a laissé entendre à ce propos que M. Pierre Duceppe, haut-commissaire à la jeunesse et aux loisirs, serait appelé à une fonction importante au sein du ministère. Toutefois, d'une autre source, nous avons appris que M. Duceppe serait sous peu nommé à un autre poste sans lien direct avec ce futur ministère.

Signalons en outre, même si M. Grenier n'en a évidemment pas parlé, que la création de ce ministère est liée au bon vouloir du futur gouvernement. Or on ne sait pas encore qui sera ce gouvernement.

M. Grenier a en outre fait part des "nombreuses" réalisations du gouvernement de l'Union nationale en ce qui concerne les loisirs et les sports: création de programmes de formation pour les animateurs en loisirs, amélioration de l'équipement (aréna, centre de loisirs) aide finan-

cière au mouvement de jeunesse (J. O. C. J. R. C., scoutisme, programme de recherche, etc.).

Il a en outre parlé des projets du gouvernement en ce domaine: élaboration d'une politique pour les camps de vacances, création d'un réseau d'auberges de jeunesse, mise sur pied d'un centre de formation, etc.

Fin du congrès

Au cours de l'après-midi, les participants au congrès, dont le thème était comme on sait, "Perspectives du loisir socio-éducatif et culturel dans le Québec", ont entendu les rapports des ateliers de travail.

Le problème de la participation de la masse à des loisirs créateurs (plutôt que de consommation) a été fréquemment évoqué. M. Marcel Hicter, président du comité culturel du conseil de l'Europe et invité spécial du congrès, devait dire à ce sujet en conclusion du Congrès: "Les pas-

sifs en loisirs seront demain les analphabètes de la culture d'hor".

On a assuré aussi l'importance d'assurer la cohésion entre les responsables des diverses associations. M. Hicter a, à ce propos, expliqué que les diverses associations dans le respect de leur indépendance et la conscience de leur interdépendance, devaient devenir les unes pour les autres des services techniques réciproques.

Il a été aussi beaucoup question d'information, les uns et les autres se plaignant

Un serpent avale un enfant de 10 ans

DJAKARTA (AFP) — Un enfant de dix ans, Hassan, fils du chef d'un village du sud de Sumatra, a été avalé par un serpent de dix mètres de long, dont on ignore l'espèce.

L'enfant dormait dans un champ avec un camarade du même âge. Ce dernier se réveillait dans la nuit, sentant que "une chose de froid passait sur son corps, et se levait, cependant que son compagnon continuait à dormir. L'enfant voyant l'énorme serpent avaler les cousins sur lesquels ils avaient posé leurs têtes, s'élança vers le village, appelant au secours. Mais lorsque les villageois arrivèrent sur les lieux, seules les jambes de Hassan étaient encore hors de la bouche du serpent, lui-même incapable de bouger.

DÉPISTAGE PRÉCOCÉ

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

GUÉRISON POSSIBLE

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER. CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC.

Inscriptions, Réparations et nettoyages.

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

du manque de communication entre tous ceux qui s'occupent de loisirs.

On a parlé aussi d'animation. Tous ont convenu de son importance. M. Hicter a fait remarquer que ce propos que l'animation devait précéder la mise sur pied de l'infrastructure.

Quelques groupes ayant réclamé de pouvoir participer aux décisions en ce qui concerne les loisirs, M. Hicter leur a dit de ne pas réclamer des "attitudes directives" dans leurs propres organismes.

Enfin, il s'est élevé des voix pour contester la valeur et l'utilité du congrès. M. Hicter a à ce propos demandé si l'on avait bien fixé son but au départ. Si, a-t-il dit, on voulait sensibiliser d'abord l'opinion, il aurait fallu donner plus d'importance aux relations publiques. Si d'autre part, on avait voulu en faire un congrès de recherche, celui-ci avait été trop court.

"Mais, a-t-il conclu, il a somme toute réussi en ce qu'il nous a fait prendre conscience du problème et de notre solidarité".

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

ASSURANCE "MOTO"

Pour renseignements

467-9311 861-5395

C.P. 266, Station Delorimier, Mt. Québec 872-7186

CKAC 73

LES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

D'ici le scrutin chaque chef des SIX partis en lice sera l'invité de

JEAN LÉVESQUE

à l'émission

LE POINT DU JOUR

chaque lundi à 13h00

Aujourd'hui lundi 6 avril 1970

Monsieur Camil Samson chef du Parti Créditiste Québécois.



Le sterling de Birks s'embellit à l'usage

Le sterling de Birks est fait pour être vu et non caché. Il est fait pour servir, pour être apprécié et admiré. Si vous vous en servez tous les jours, il n'en deviendra que plus beau, car il s'embellit à l'usage.

Les modèles Tudor Royal et Rose Bower sont ici illustrés.

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

EMBELLISSEZ VOS PARTERRES

VENEZ CHOISIR VOS PLANTES FAVORITES À NOTRE PÉPINIÈRE

ARBRES D'ORNEMENT

Érable de Norvège, Érable Argente, Maronnier, Bouleau, Catalpa, Frêne, Gleditzia, Peuplier, Saule, Sorbier, Tilleul, Pommier Royal, Etc.

PLANTES VIVACES

Ancolie, Chrysanthème, Delphinium, Coeur Saignant, Hémerocalle, Iris, Lis, Lupin, Muguet, Pivoine, Phlox, Viola, Etc.

CONIFÈRES

Cèdre en Boule et Pyramide, Épinette de Koster et Colorado, Génévrier Étendu et Pyramide, Taxus, Pin Mugho, Etc.

ROSIERS SÉLECTIONNÉS

Hybrides Thé, Miniatures, Grimpants, Grandifloras, Floribundas, Rugosa, Multiflora, Rosier en Arbre, Etc.

ARBUSTES D'ORNEMENT

Caragana, cornouiller, Hydrangée, Privet, Chèvrefeuille, Potentilla, Philadelphus, Gadelier Alpin, Spirée, Symphorine, Lilas, Etc.

ARBRES FRUITIERS, ETC.

Pommier, Poirier, Prunier, Cerisier, Groseillier, Gadelier, Bleuier, Framboisiers, Vigne à Raisins, Fraisiers, Ciboulette, Menthe, Rhubarbe, Estragon, Etc.

W. H. PERRON & CIE LTÉE

515 Blvd LABELLE CHOMEDEY (Laval) P.Q.

MONTREAL ET BANLIEUES

TÉL.: 332-3610

Pamphlet "Guide sur la plantation, le soin l'entretien des plantes".
Gratuit sur demande.

OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS (8.45 P.M.)
Samedi jusqu'à 4.45 P.M.

INSCRIPTION, CE MATIN, EN BOURSE DES ACTIONS DE MACLEAN-HUNTER CABLE T.V. LIMITED

Symbole "M H T"

Un total de 1.842.500 d'actions ordinaires d'une valeur au pair de \$1,00 chacune seront inscrites à la Bourse de Montréal aujourd'hui. Toutes ces actions sont émises et en circulation.

Siège social

Maclean-Hunter Cable T.V. Limited a été constituée comme compagnie privée en vertu des Lois de l'Ontario le 18 avril 1967. En vertu de lettres patentes de fusion datées du 23 novembre 1967, la compagnie a été fusionnée avec South Dale T.V. Cable Ltd. et Metronics Corporation Ltd. et les deux succursales à part entière de cette dernière compagnie. Cette nouvelle compagnie a été ensuite, par lettres patentes de fusion datées du 1er octobre 1969, fusionnée avec South Aberdeen Cable T.V. Limited pour établir la compagnie actuelle. En vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 18 novembre 1969, la compagnie a été convertie en une compagnie publique et par d'autres lettres patentes supplémentaires datées du 16 décembre 1969 son capital-actions autorisées et émises a été changé à sa forme actuelle.

La compagnie a été établie pour créer une entreprise diversifiée géographiquement avec une administration centrale jointe à des ressources financières permettant ainsi de faire des économies dans l'exploitation et servir aussi à la croissance de l'industrie canadienne de câble de T.V. par l'acquisition de systèmes déjà existants et développer de nouveaux systèmes.

Maclean-Hunter Cable T.V. Limited et ses deux succursales, Huron Cable T.V. Limited et Peterborough Cable Television Limited sont maintenant autorisées à exploiter 16 systèmes de câble de télévision qui desservent 20 villes, cantons et régions situés à travers le sud et le centre de l'Ontario.

Directeurs et administrateurs

MM. Donald Graham Campbell, président du conseil et administrateur, Islington (Ontario); Frederick Thomas Metcalf, président et administrateur, Mississauga (Ontario); Lorne Robert Clark, trésorier et administrateur, Toronto (Ontario); William Gill Beiley, secrétaire et administrateur, Toronto (Ontario).

En vertu d'un accord daté du 15 janvier 1970, entre la compagnie et Pittfield, Mackay, Ross & Company Limited et Wood Gundy Securities Limited, agissant comme concepteurs, ces deux dernières maisons ont consenti d'acheter comme principaux, le montant principal de \$7.500.000 des débentures à fonds d'amortissement, 9%. Série A, d'une valeur au pair de \$200.000 chacune et les 605.000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$1.000 chacune de la compagnie pour la somme globale de \$13.945.250.000. Ces débentures, actions de premier privilège, Série A et actions ordinaires, ont été offertes au public au Canada seulement sur la base suivante: (1) en unités dont chacune comprend \$1.000 de débentures et 50 actions ordinaires et - ou - (2) en unités dont chacune comprend une action privilégiée et une action ordinaire. L'unité no 1 a été offerte au public à \$1.200 chaque unité et l'unité no 2 à \$24.000 chaque unité.

Régistrare et agent de transfert

Canada Trust Company à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.



Les actions de MICROSYSTEMS INTERNATIONAL LTD ont été inscrites à la Bourse de Montréal le 2 avril 1970. A une brève cérémonie marquant l'occasion étaient présents: M. F. G. McArthur, vice-président, trésorier et administrateur de Microsystems International Ltd, M. A. O. Wolff, président et administrateur de Microsystems, Me Jacques Dupuis, c.r. vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne et M. T. G. Burke, conseiller, comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal.

Accord entre Canadian Johns-Manville Co. et Adanac Mining and Exploration Ltd

Conclu en fin de semaine. Il couvre des périodes d'options

(CNW) Canadian Johns-Manville Company Limited et Adanac Mining and Exploration Ltd (NPL) ont entériné un accord aux termes duquel Adanac a acquis une option de louer 65 claims miniers de molybdénite, propriété de Canadian Johns-Manville Company Limited.

La nouvelle a été rendue publique en fin de semaine conjointement par MM. Karl V. Lindell, président du conseil d'administration de Canadian Johns-Manville Company Limited, et J. D. Pelletier, président de Adanac.

Les claims de molybdénite ceinturent trois côtés de la propriété de Adanac et sont situés à la tête des eaux de Ruby Creek, à quarante milles au nord-est de Atlin, dans le nord-ouest de la C.-B. Ils couvrent des extensions du gisement de Adanac lequel contient des valeurs de produits dérivés, y compris du tungstène, a dit M. Lindell.

L'accord couvre une période d'option de location de 25 ans. Les termes de l'accord obligent Adanac à dépenser 50.000 dollars en exploration, y compris le forage, durant la période d'option. Avant la location, Adanac devra faire un paiement total de 450.000 dollars en espèces, représentant des redevances, payables d'avance.

Après avoir extrait cinq millions de tonnes de minerai des claims de Canadian Johns-Manville Company Limited, Adanac devra payer à Canadian Johns-Manville Company Limited une redevance équivalente à dix pour cent des profits nets réalisés de la molybdénite. Canadian Johns-Manville Company Limited recevra, aussi, des redevances des autres minerais qui auront été exploités sur ses claims, a conclu M. Lindell.

Chemcell a accru ses bénéfices en 1969

Chemcell Ltée, de Montréal rapporte des revenus nets de \$9.940.000 pour son exercice terminé le 31 décembre 1969; ce chiffre représente une augmentation de 12 pour cent sur les \$8.875.000 de 1968. Ces revenus nets de 1969 ont été réalisés sur des ventes nettes de \$123.379.000 comparativement à \$120.210.000 en 1968 (accroissement de 2,6 pour cent). Ils équivalent à 69 cents par action ordinaires en 1969 contre 61 cents en 1968. Au cours de l'exercice, le fonds de roulement est passé de \$45.813.000 à \$46.642.000 ce qui représente une légère augmentation de \$829.000. L'exercice 1969 a vu les ventes à l'étranger continuer de s'accroître, elles occupent maintenant 22 pour cent des ventes totales de la compagnie. Au cours de 1969, Chemcell a signé un accord très intéressant avec Bralorne Oil et Gas involving lequel Chemcell peut investir plus de \$10.000.000 dans le domaine pétrolier et éventuellement acquérir le contrôle de la compagnie pétrolière d'Ici 1974 à un coût variant entre \$5.000.000 et \$6.000.000. Enfin, la compagnie a annoncé que la construction de son usine de polypropylène à Saint-Jean au Québec progressait au rythme prévu et devrait bientôt être terminée.

NOMINATION LAKE MINES



Camille Marcoux

La société Mattagami Lake Mines est heureuse d'annoncer la nomination de Camille Marcoux au poste de Directeur-adjoint de ses installations minières à Mattagami. Diplômé en génie minier de l'Université Laval, M. Marcoux entré à l'emploi de Quemont Mining Corporation en 1951. Avant de se joindre à Mattagami Lake Mines, il était Directeur de l'exploitation minière de Molybdénite Corporation of Canada, poste qu'il occupait depuis 1962.

Bénéfices accrus pour Québec-Téléphone

Le revenu net de Québec-Téléphone pour 1969 s'est élevé à \$2.982.896, comparativement à \$2.579.032 en 1968, soit une augmentation de 15,7 pour cent. Après le paiement des dividendes aux détenteurs des actions privilégiées, le revenu net par action ordinaire s'établit à \$1,19 en 1969 comparativement à \$1,19 en 1968. Le montant réinvesti dans l'entreprise a été de \$1.006.954, alors qu'il avait été de \$852.964 en 1968.

Le rapport annuel de la compagnie révèle également que la valeur du réseau de télécommunications de Québec-Téléphone atteint \$125.516.380 en fin d'exercice, soit près de deux fois son évaluation, il y a 5 ans à peine. Au cours de l'année, la compagnie a ajouté 8.165 téléphones à son réseau pour un total de 144.235 appareils en service, dont 92,7 pour cent sont automatiques.

Le groupe de marketing dont le rôle est la vente du service d'équipement spécialisé a accompli au cours de 1969 des efforts remarquables qui se traduisent par des revenus d'environ \$955.000, soit une augmentation de 22,7 pour cent par rapport à 1968.

Parmi les projets de Québec-Téléphone, le rapport des administrateurs mentionne que la société compte acquérir des actions de Téléstat Canada et ainsi participer à ce nouveau champ d'activités.

La compagnie possède depuis 1966 son propre centre d'information où elle réunit maintenant une équipe de spécialistes dans ce domaine. Le 30 septembre 1969, la Régie des Services Publics du Québec autorisait Québec-Téléphone à fournir un service complet de traitement des données sur place ou par télétransmission à partir de consoles installées chez les clients. C'est en ce sens que l'entreprise entend accentuer ses efforts au cours des prochains mois afin de bénéficier pleinement du potentiel de son centre d'information qui, en 1969, a été doté d'un ordinateur à rubans magnétiques en remplacement de l'ordinateur initial axé sur l'emploi de cartes perforées.

En fin de son rapport, le conseil d'administration souligne que "les succès obtenus témoignent du zèle de la compétence et de l'esprit d'équipe du personnel de la compagnie à tous les niveaux, particulièrement si l'on tient compte de la conjoncture économique qui la prévaut. Ils sont de plus le résultat de l'enthousiasme avec lequel tous les employés appuient sans réserve les objectifs de l'entreprise dans le domaine des relations sociales et humaines."

À noter...

Le prix d'achat que Superpack Corporation Limited entend payer pour l'acquisition de Scholarship Consultants of North America Ltd est de \$3.950.000, payable \$1.450.000 comptant et le solde, au moyen de billets promissoires se montant à \$2.500.000, payables en versement annuels conformément aux clauses mentionnées.

Incohérence de la politique fédérale en ce qui concerne l'industrie laitière

— Le président du Conseil de l'industrie laitière du Québec

"Logique dans sa conception, la nouvelle politique laitière canadienne l'est beaucoup moins dans les moyens employés pour effectuer la transition". C'est ainsi que le président du Conseil de l'industrie laitière du Québec, monsieur Benoit Boulanger, a résumé au cours d'une conférence de presse à Montréal, ses commentaires sur la décision d'Ottawa de pénaliser plus fortement les surplus de production laitière dépassant les besoins du marché domestique.

"C'est logique, affirme M. Boulanger, de prendre des mesures efficaces pour qu'on cesse de produire ce qu'on ne peut consommer, surtout lorsque ces surplus alimentaires — qu'on ne peut même pas donner aux pays du Tiers-Monde — se traduisent par un gaspillage annuel de plus de \$125 millions qu'on pourrait consacrer à développer d'autres marchés alimentaires au profit de nos producteurs agricoles affectés par la crise actuelle. Il est inacceptable que l'Etat ait attendu aussi longtemps pour donner le coup de barre décisif qui s'imposait dans ce domaine depuis 1964 surtout. Psychologiquement, il faut comprendre aussi que si les intéressés sont laissés à eux-mêmes pour apporter les correctifs, il y aura toujours d'excellents prétextes pour retarder l'opération douloureuse. Il faut comprendre aussi que si les intéressés sont laissés à eux-mêmes pour apporter les correctifs, il y aura toujours d'excellents prétextes pour retarder l'opération douloureuse. Il faut, à un moment donné, fixer l'heure "zéro". C'est fait et l'industrie ne peut qu'appuyer le principe général de cette opération gouvernementale.

Piètres résultats du dirigisme

Cependant, on ne saurait trop souligner que ce désordre dans la mise en marché des produits laitiers canadiens a été créé par une longue série de politiques laitières du même gouvernement fédéral qui, depuis des années, a procédé sans recherche sérieuse des besoins du marché, sans planification, sans se soucier du rôle que les provinces ont à jouer dans ce domaine. Ainsi, en 1969, sur 13 millions de litres de beurre, soit 13 millions de livres de moins que l'année précédente, alors que la margarine atteignait le chiffre record de 195 millions de livres, le Québec contribuait à la surproduction nationale pour un volume de \$3.839.000 et l'Ontario manquait de 14.200.000 livres de beurre pour rencontrer ses propres besoins. A la fin de l'année, Ottawa avait sur les bras 28.200.000 livres de beurre qu'il devra chercher à écouler à prix dérisoire sur les marchés extérieurs.

Dans le choix des moyens pour corriger ces déséquilibres coûteux, le gouvernement central se doit de procéder avec prudence mais il doit faire preuve, en même temps, d'un véritable souci de planification. Au lieu d'effectuer

des coupures spectaculaires dans les budgets de la Commission canadienne du lait, il devrait utiliser les fonds rendus disponibles pour faciliter la transition qu'entraîne cette opération de correction. Tout d'abord, pourquoi ne pas investir immédiatement dans la recherche de nouveaux produits laitiers, de nouvelles présentations des produits laitiers traditionnels, dans la publicité et la promotion en général au bénéfice d'une plus grande consommation des produits laitiers, les quelque \$10 millions qui doivent être soustraits du budget des subventions laitières? Ce serait une façon constructive de tenter d'équilibrer l'offre et la demande et de corriger l'état des surplus actuels. Pourquoi ne pas donner conjointement avec les provinces un caractère de permanence à cette politique de stimulation de la consommation des produits laitiers? Il est utile de rappeler ici que la France consacre le quart du budget de son ministère de l'Agriculture à promouvoir la vente de ses produits alimentaires sur son marché domestique mais surtout dans les autres pays et jusqu'au Japon.

Ceux qui créent les marchés

Ensuite, pourquoi ne pas profiter de cette crise pour corriger l'erreur grave que l'Etat a faite d'oublier systématiquement, dans ses politiques laitières, que toute planification dans la mise en marché est vouée à l'échec si on ne prend pas les moyens de s'assurer la collaboration active des secteurs de l'industrie et du commerce qui seuls sont en mesure de créer la rentabilité et la stabilité des débouchés pour les cultivateurs? Pourquoi l'Etat hésiterait-il plus longtemps à aider les secteurs de la transformation et de la distribution de l'industrie laitière à assumer pleinement la fonction économique que les producteurs laitiers et les consommateurs canadiens sont en droit d'attendre d'eux? Ce secteur vital a été dangereusement négligé et il ne devrait pas y avoir fausse honte de la part du gouvernement à le reconnaître.

Enfin nous trouvons difficilement conciliable l'attitude du gouvernement fédéral canadien envers les producteurs de lait du Québec et en Ontario. Il n'y a pas de commune mesure dans ces deux politiques gouvernementales: aux premiers, le Gouvernement assure un bénéfice pour une réduction de production, aux seconds, le Gouvernement impose une pénalité pour les mêmes fins. Décidément, le Canada a pas de politique agricole-coalitaire globale. Si l'on tient compte que, par suite des tendances dans la production laitière en Ontario et dans les Prairies, le Québec pourrait devenir la province laitière pourvue de besoins de tout le pays, on comprend mieux que la politique laitière canadienne actuelle qui tend à corriger une situation globale sans référence aux conditions régionales de production et de consommation, qui ignore toute différence entre les provinces, ne peut être qu'économiquement fautive et politiquement injuste" a conclu le président du Conseil de l'industrie laitière du Québec.

Exercice décevant de Ogilvie Flour Mills

Ogilvie Flour Mills Co. Ltd rapporte des revenus nets consolidés de \$3.839.000, \$123 par action pour les trois premiers trimestres terminés le 31 janvier dernier du présent exercice. Pour la période correspondante de 1968, le revenu net consolidé avait été de \$2.674.000 ou 85 cents par action. Il convient toutefois de remarquer que cette augmentation du revenu net comprend un revenu de \$1.731.000 ou 57 cents par action provenant de la vente de titres. Des prix moins élevés payés pour les produits de la compagnie ainsi que des frais d'opérations accrues eussent autrement diminué sensiblement le revenu net de la compagnie. La Bourse de Montréal a annoncé que les actions ordinaires d'Ogilvie ne seraient plus transigées sur le parquet local à compter du 30 avril prochain. Labatt Breweries détient environ 99 pour cent du capital-actions d'Ogilvie.

AVIS D'ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurances, sera tenue au Siège social de la Compagnie, 142 rue Hériot à Drummondville, lundi le 20 avril 1970, à 2 heures P.M. aux fins:

- 1- De recevoir le rapport des administrateurs, du vérificateur et des officiers;
- 2- D'élire les nouveaux administrateurs;
- 3- De nommer le vérificateur;
- 4- D'adopter le règlement No 29;
- 5- De discuter toutes autres questions qui pourraient être soumises par les membres.

Donné à Drummondville ce 1er jour d'avril 1970.

R. Bourgault, Directeur général et secrétaire

Cyanamid a vendu son usine de Buckingham à la Maple Leaf Plastics

Maple Leaf Plastics Ltd. de Toronto a annoncé qu'elle a acheté l'usine de transformation des plastiques que Cyanamid of Canada Limited possédait à Buckingham, au Québec. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

La Maple Leaf Plastics, dont le siège social et les principales usines se trouvent à Toronto, est une des plus importantes entreprises indépendantes de moulages de plastiques sur commande au Canada. L'usine de Buckingham, qui emploie 58 personnes, sera désormais connue sous le nom sociale Buckingham Plastics and Company.

M. Paul Rothstein, président de Buckingham Plastics a déclaré: "Cette transaction augmentera sensiblement notre capacité de production totale; nous espérons agrandir l'usine de Buckingham et y créer de nouveaux emplois".

Le président de Cyanamid of Canada Limited, M. B. H. Loper, s'est dit heureux de savoir que l'exploitation de l'usine de Buckingham, assurée pendant sept ans par Cyanamid, serait reprise par une compagnie d'expérience telle que la Maple Leaf Plastics.

"Avec les employés d'expérience qui continueront les opérations je suis certain, d'ajouter M. Loper, que Buckingham Plastics bénéficiera de toute la compétence technique et de toutes les qualités humaines dont une entreprise a besoin pour réussir pleinement".

Impressions "Offset" Photocopies

Reproductions instantanées
100 copies \$3.00 plus taxes
8 1/2 x 11 imprimé un côté, encre noire. Expédiez l'original. Service de 24 heures. Prix spéciaux pour contrat. Liste de prix sur demande.
TOTAL COPY SERVICE
3555 boul. Métropolitain est
Tel.: 729-2933

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'édifice commercial le plus prestigieux du Canada français offre, pour occuper immédiatement, des locaux sans colonnes d'une superficie de 500 à 14.000 pieds carrés d'un seul tenant. Le loyer mensuel est hautement concurrentiel. L'édifice Banque Canadienne Nationale est situé au 500 Place d'Armes, au cœur même du domaine de l'assurance, de la finance et de la justice de Montréal.

Les locataires bénéficient de toutes dernières commodités. Renseignez-vous des aujourd'hui.

Pour trouver les meilleurs emplacements commerciaux, appelez:

TRIZEC

INCORPORATION LTD
PROPRIETAIRES ET ADMINISTRATEURS
861-9393

Retenez une chambre en cinq sec

Composez 877-4032

St-Jean, T.-N.
Hôtel Newfoundland
Halifax
Hôtel Nova Scotian
Montréal
*Le Reine Elizabeth
Ottawa
Château Laurier
Winnipeg
Hôtel Fort Garry
Saskatoon
Hôtel Bessborough
Edmonton
Hôtel Macdonald
Jasper
Le Jasper Park Lodge
Vancouver
*Hôtel Vancouver
*administré par Hilton

hôtels CN

potins financiers

The Clydeport Container Terminal dessert le trafic maritime entre le Canada et l'Écosse. Il est exploité par The Clyde Port Authority. Les vaisseaux du Pacifique Canadien et ceux de Head-Dunaldson Lines y font un voyage par semaine, MM. J. M. Fletcher, l'assistant général de Clyde Port Authority et M. J. McCreath, représentant commercial, sont actuellement dans notre ville pour une réception à 12.30, aujourd'hui, au salon Verdun de l'Hôtel Bonaventure.

Selon la maison de valeurs de placement Nesbitt Thomson & Compagnie, "l'augmentation dans les dépôts bancaires devrait, au cours des mois d'octobre, atteindre les mêmes niveaux qu'à la même date l'an dernier, particulièrement s'il y a un desserrement du crédit", lit-on dans un intéressant bulletin que cette firme vient de publier.

On pourra transiger, à partir de ce matin sur une base au comptant, sur les droits de Triad Oil Co et il en sera ainsi demain et après-demain.

Central Mortgage and Housing Corp. a consenti \$566.497 de prêts pour des travaux publics à municipalités, à un taux d'intérêt de 7-8 p.c. On note qu'aucune municipalité québécoise ne figure sur la liste. Est-ce parce que l'on ne profiterait pas des avantages de cet organisme?

Selon les dernières statistiques mensuelles de Richardson Securities of Canada l'ensemble de la masse monétaire au pays est à la hausse, les réserves des banques à charte accusent un excédent de 1,28% jusqu'ici et on prévoit qu'il devrait atteindre 2% ou 2,5%. Les emprunts des négociants ont augmenté, mais les prêts par les banques aux municipalités ont diminué.

La Bourse (canadienne a été avivée que Garney Mines Ltd a abandonné ses claims miniers dans le canton La Pausse, P. Q.

Falconbridge of Africa Congo Société, filiale de Falconbridge Nickel Mines Limited de Kinshasa, vient d'ouvrir bureaux à Kinshasa, M. Bheboud, Directeur Général de cette Société a déclaré que Falcon-

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Lake Shore Mines inscrit en Bourse Canadienne 2.500.000 actions additionnelles

2.500.000 actions additionnelles du capital de Lake Shore Mines viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à la suite de l'augmentation de son capital autorisé de 3.500.000 actions, d'une valeur au pair de \$1,00 chacune, à 6.000.000 d'actions de la même valeur au pair, tel que confirmé par lettres patentes supplémentaires en date du 25 mars 1970. Une partie des nouvelles actions ainsi créées seront émises en faveur des actionnaires de Barnat Mines Ltd, en rapport avec l'accord d'achat d'actions en date du 18 février 1970. Il y est stipulé que la compagnie s'est engagée à acheter toutes les possessions, propriétés et actifs de Barnat et à assumer tous les engagements de cette dernière et, enfin, à émettre 797.600 actions de la compagnie en faveur de Barnat. Ces actions seront distribuées parmi les actionnaires de Barnat, à raison de l'action de Lake Shore Mines pour chaque 5 actions de Barnat en main. Les actionnaires de cette dernière mine et ceux de Lake Shore ont dûment approuvé, au cours d'une assemblée tenue le 24 mars 1970, l'accord d'achat précité.

Nouveaux taux sur les certificats garantis du Trust Général du Canada

Depuis une quinzaine de jours, nous avons vu les taux préférentiels de maintes banques à charte des États-Unis baisser de 1-2 pour cent, mais ces jours derniers, le taux des billets du Trésor à courts termes adjudgés par la Banque du Canada montrait une légère avance. Comme chacun sera à même de le constater par ce qui suit, les taux d'intérêts accordés sur les dépôts garantis du Trust Général du Canada, ont été abaissés quelque peu concernant les courtes échéances, mais maintenus, en ce qui regarde les longues.

à demande	Anciens taux — sur négociation	Nouveaux taux — sur négociation
30 — 59 jours	7 3/4%	7 1/2%
60 — 89 jours	8%	7 3/4%
90 — 179 jours	8%	7 3/4%
180 — 269 jours	8 1/4%	8%
270 — 364 jours	8 1/4%	8%
1 an	8 1/4%	8 1/4%
2 ans	8 3/4%	8 1/4%
3 ans	9%	9%
4 ans	8 3/4%	8 3/4%
5 ans	8 3/4%	8 3/4%

C'est le 24 courant qu'expire l'offre de Champeau à Can. Interurban Properties

Champeau Corporation Limited a fait une offre aux fins d'acquiescer toutes les actions ordinaires en circulation, sans valeur au pair, du capital-actions de Canadian Interurban Properties Ltd, à raison de sept (7) actions ordinaires de Champeau pour chaque dix (10) de Canadian Interurban. A moins que l'offre soit prolongée, elle expirera à la fermeture des affaires de la Bourse de Montréal le 24 avril 1970. Il ne sera pas émis de fractions d'actions de Champeau. Advenant qu'une fraction soit nécessaire, en acceptation de l'offre précitée, un cheque sera émis en paiement de la dite fraction d'une action ordinaire de Champeau sur la Bourse de Toronto, avant le 1er avril 1970. Champeau paiera toutes taxes de transfert d'actions, requises en Ontario, concernant le transfert de ses actions aux détenteurs d'actions ordinaires d'Interurban. Les certificats représentant Canadian Interurban Properties Ltd, doivent être déposés entre les mains de la Montreal Trust Company, 15 rue King ouest, Toronto, Ont. Champeau détenait déjà 4.573.000 actions de Canadian Interurban Properties Ltd, avant de faire l'offre précitée, en vertu d'un accord d'échange d'actions en date du 20 novembre 1969 et conclu avec Power Corporation of Canada Limited, en vertu duquel Champeau s'engageait à échanger 3.201.000 de ses actions ordinaires pour 4.573.000 actions de Canadian Interurban Properties Ltd.

Texaco Canada Limited, l'une des rares entreprises, à avoir fait plus d'affaires en 1969

Texaco Canada Limited a enregistré de nouveaux sommets élevés dans ses revenus bruts et bénéfices nets durant 1969, selon le rapport annuel de la compagnie. Tous les stades d'opération de cette compagnie pétrolière — production, raffinage, transport et mise en marché, ont inscrit des augmentations de volume par rapport à l'année précédente.

Texaco a augmenté sa part du marché de gasoline en 1969. Dans ce rapport, M. Andrew G. Farquharson, président, annonce aux actionnaires que les quatre raffineries de la compagnie ont opéré au-delà de leur capacité normale de production journalière. La production de pétrole brut et de gaz naturel liquide a montré une augmentation de 12 pour cent par rapport à 1968.

Tel que précédemment mentionné, le bénéfice net de Texaco Canada pour 1969 s'est élevé de 11,1% à \$23.060.000 équivalant à \$2,36 par action ordinaire. Les chiffres correspondants pour l'année précédente étaient de \$20.786.000 (\$2,12 par action). Inclus dans les chiffres de 1969 se trouve un poste extraordinaire de \$1.765.000 (18 sous par action) représentant la vente d'un édifice à bureaux et d'un terrain à Toronto.

Texaco Canada Limited a présenté son rapport annuel de 1969 dans les deux langues officielles au pays. Ce rapport est fort bien imagé et ses graphiques permettent à quiconque de constater les progrès accusés depuis 1965 dans plusieurs items. Nos félicitations à l'auteur du dit rapport.

Marcel CLEMENT

LOUEZ VOTRE AUTOMOBILE

ou vous l'achèterez en toute confiance.

à l'enseigne du SERVICE INTEGRAL

GOYETTE

Pontiac - Buick - Tempest - Acadia - Firebird

Chambly
Téléphone: 861-0181
658-8723

Nouvelle émission Datée du 1er avril 1970

Ville de Ste-Agathe

(Comté de Terrebonne)

\$1.100.000 d'obligations à 9 1/2%

Nous offrons, sous les réserves d'usage:

\$200.000 à 9 1/2% - 1er avril 1975 (5 ans)
Prix: 100 et l'intérêt couru

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140
Montréal, Tél.: 842-2715

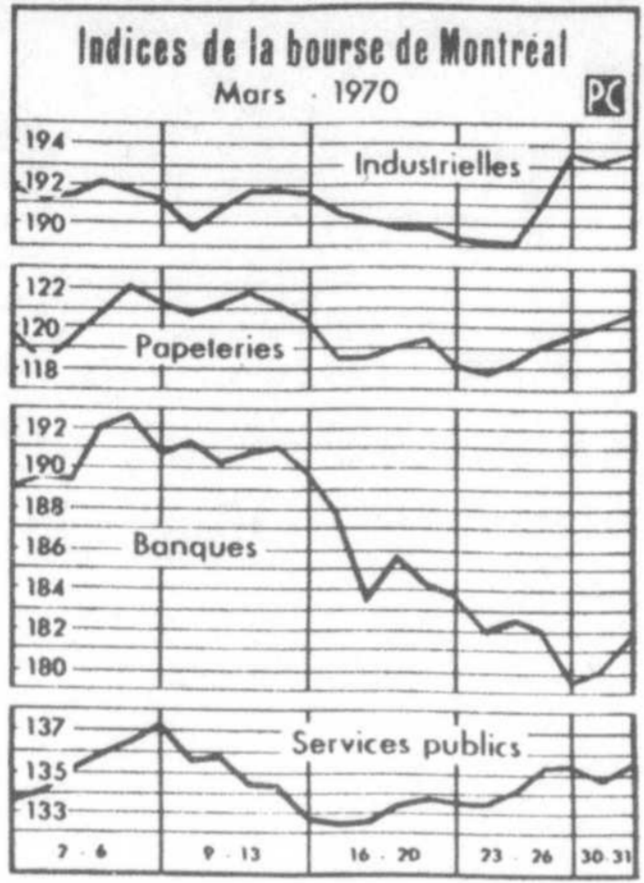
Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations. Columns include stock names (e.g., Alliance Bldg, Am. Metro), prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Mines et Houille, and Services publics.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of Montreal stock market variations. Columns include stock names (e.g., Abitibi, Alcan), prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Populiers, Banques, and Services publics.

Table of Montreal stock market variations (continued). Columns include stock names (e.g., Inf Pip Lin, IOL Ltd), prices, and changes. Includes sub-sections for Industriels, Populiers, Banques, and Services publics.



Tous les indices de la Bourse de Montréal ont terminé en hausse au cours du dernier mois... L'indice des Industriels est en effet passé de 191,37 au début du mois à 193,67 en fin de mois...

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-431 JEAN SCOBART, résident au 3115 Durs Vaselet, Paris-France. Demandeur

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-430 DAME RENÉE DE WITTE, épouse de Jean Scobart, résident au 3115 Durs Vaselet, Paris-France. Demanderesse

AVIS - A QUI DE DROIT "Veuillez noter qu'en date du 4 mars 1970, le permis no C2011 délivré par le Service des Assurances du Canada à la Nationale, Compagnie d'Assurances Incendie et Risques Divers, a été annulé et remplacé par le permis no C2518 lequel limite les opérations de la compagnie aux affaires de réassurance."

I.O.S. a complété l'achat des actifs de Cdn. Channing

Une transaction de \$7.000.000 I.O.S. Ltd a annoncé que l'achat de l'actif et de l'achalandage de la Canadian Channing Corporation Ltd avait été réalisé mardi dernier. Le prix d'achat s'établit à 7 millions de dollars.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-432

SUSAN LAMPS, épouse de Charles Lamps, résident au 15 Christine Road, Arlington, Boston, Massachusetts, des Etats Unis d'Amérique. Demanderesse

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-433

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-434

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Exceptionnel... comme sa bouteille. Gin Tanqueray. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire. Tanqueray a un goût absolument unique et cette subtile différence lui donne tous les jours l'enthousiasme de nouveaux amis.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-435

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-436

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-437

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-438

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-439

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-440

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-441

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-442

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 734-443

Mes NANTES, MERCURE, POLIQUIN, & LAMONTAGNE 387 Place d'Armes 118ème étage, Montréal, P.Q.

l'information

sportive

Moment bien mal choisi pour jouer... bien mal

par MARC THIBEAULT

Après la défaite 4-1 du Canadien contre Chicago, samedi soir au Forum et devant une foule record (pour "le grand Canadien") de 18,534 partisans bien déçus, on était très généralement d'avis dans le salon réservé aux journalistes que, s'ils se qualifiaient pour participer aux éliminatoires, les Canadiens le feraient "par la porte d'en arrière". Les Rangers de New York ayant aussi perdu, samedi, l'échec assez humiliant du Canadien ne semblait qu'un demi-mal. Mais fallait-il que les mêmes Rangers perdent aussi, hier après-midi, pour que les Canadiens se qualifient... même en perdant, encore et possiblement, à Chicago hier soir. Or, les Rangers ont royalement battu Detroit 9-5 hier après-midi et, alors que nous écrivons ce texte, la vie n'est pas trop rose pour le club montréalais.

Par cette victoire de dernière heure, les Rangers ont obligé le Canadien soit à gagner, faire match nul ou, en perdant, marquer un minimum de cinq buts, hier soir à Chicago.

Et après avoir vu les inéptes Canadiens de samedi soir à l'oeuvre, la tâche ne sera pas facile (et voir des nouvelles en page voisine).

Précisons: en gagnant hier soir, Canadien finit 2 points en avant de New York, en annulant, il finit 1 point en avant. Mais où les choses se corsent, c'est que si le Canadien perd, il finit exæquo... même total de points, même total de victoires. Pour les distinguer, on a alors recouru à l'analyse du plus fort total de buts marqués durant la saison. Or, après la joute de samedi soir, Canadien en avait 5 de plus, avance qui semblait confortable. Mais comme Rangers en ont réussi pas moins de 9, hier après-midi, cela veut dire qu'ils en ont quatre de plus, maintenant... et que le Canadien se devait donc, hier soir, de gagner, faire match nul ou, tout en perdant, marquer un minimum de cinq buts puisque, pour détacher des clubs sur un pied d'égalité parlant points, victoires et total de buts, on a ensuite recouru à un coup d'oeil sur le total des buts accordés à l'adversaire. Et là, les Rangers nous auront si, hier soir, nous n'avons pas réussi ce minimum de cinq buts... à l'offensive!

La joute de samedi soir fut, en majeure partie, à l'avantage de Black Hawks de Chicago visiblement déterminés à finir en tête du classement de la division Est, ce qui représente une différence de quelque \$1,000 par joueur avec la deuxième position. Ce qui revient à dire que si Canadien a gagné hier soir, il le méritait certes.

Si Tony Esposito, ex-Canadien, n'avait pas été très bon et un peu chanceux devant le filet du Chicago, le Tricolore aurait peut-être pu remonter la pente. Mais "Espo" était à son meilleur et faillit même réussir son 16e blanchissage de la saison.

Chico Maki décolla les Hawks de glace dès la troisième minute de jeu. Alors que Jean-Claude Tremblay le poussait efficacement vers la clôture à la gauche de Rogation Vachon, Maki lança. L'angle ne favorisait pas Maki... mais Vachon rata.

Le deuxième but du Chicago, sept secondes après une punition à Redmond, fut chanceux. A la ligne bleue, Jarrett tenta de lancer. Mais le disque frappa le patin de Provost... pour lui revenir. Avec Provost hors-position, Jarrett avança et lança. La rondelle toucha la jambe de Harper et dévira derrière Vachon... et qu'avons-nous fait?

C'est le 100e but de Dennis Hull, son 16e de la saison, dans la cinquième minute de la deuxième période qui scella le sort du Canadien. En se servant des jambes de Laperrière pour écran, il décocha un autre lancer à la gauche de Vachon, à la hau-

teur des épaules comme ce lui de Maki. Et Vachon rata.

Puis ce fut un but de Bryan Campbell, travaillé par Dennis Hull, avant que Ferguson ne réussisse enfin un but Canadien contre Esposito en prenant le retour d'un (autre) effort inutile et vain de Backstrom.

Partie formidable pour Chicago, moche pour un Canadien qui avait bien mal choisi son moment pour jouer... bien mal.

Mais restons quand même optimiste et, du coin de l'oeil, allons vite voir en page voisine (dernière édition) ce que ce même Canadien, hier soir, a pu (bien) faire!

1ère période

- 1-Chicago: Maki (10) B. Hull, Mohs 2:55
- 2-Chicago: Jarrett (4) Maki, Angotti 11:41 Pun.: Beliveau et Martin 4:31, Redmond 11:34, Jarret, mineure et mauvaise conduite: 18:25.

2e période

- 3-Chicago: D. Hull (15) 4:23
- 4-Chicago: Campbell (5) D. Hull, Magnuson 18:27 Pun.: Nesterenko 13:11.

3e période

- 5-Montréal: Ferguson (19) Backstrom, Rousseau 11:20 Pun.: Martin 1:04, Ferguson 7:26, Maki 11:45, Magnuson, trois mineures, et Ferguson, deux mineures: 17:02.
- Lancers Chicago 11 10 7-28 Montréal 11 11 11-33
- Gardiens: Esposito (Chicago), Vachon (Canadien), Assistance: 18:54.



UN EBOULIS SIGNE TERRY "SAMSON" HARPER! A la troisième période, samedi soir, il y eut un bref combat entre le jeune Keith Magnuson et John Ferguson, le batteur no 1 de la ligue Nationale. En trois secondes, au moins cinq joueurs et deux juges de lignes s'entassaient derrière et avec eux telle une (seule) équipe de souque à la corde. C'est alors que Terry Harper (qu'on ne voit pas sur notre photo) s'amena pour tirer sur le dernier joueur ainsi bien aligné, histoire d'être "de la partie", lui aussi. Et comme par enchantement, tous les joueurs alignés tombaient à la renverse sous cet effort samsonesque de Harper! Ce fut le meilleur moment de la soirée... pour les Canadiens. De g. à d., le juge Claude Béchar, qui cache Magnuson, John Ferguson, Bobby Hull, Jacques Laperrière, Ralph Backstrom, Doug Jarrett et Robert Rousseau.

(PHOTO LE DEVOIR par DONATI)

Une fin de saison du tonnerre pour Rangers

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont conservé, hier après-midi et avant une joute décisive ayant eu lieu en soirée, leurs chances de se classer dans les éliminatoires de post-saison de la ligue de hockey Nationale en écrasant les Red Wings de Detroit 9-5 devant 17,250 partisans, fous de joie.

Dave Balon, avec 3 buts, et Ron Stewart, Jack Eggers et Tod Gilbert, avec chacun deux, ont mené l'irrésistible offensive de Rangers sachant qu'ils avaient besoin de buts pour briser une possible égalité avec Canadien en quatrième place.

Les Rangers étaient tellement conscients d'avoir à enregistrer le plus de buts possible que l'instructeur Emile Francis retira son gardien du filet trois minutes avant la fin, tactique qui permit au Detroit, alors en arrière de 9-3, de marquer ses deux derniers buts dans un filet ouvert.

Il n'était pas important pour New York que Detroit compte puisque, sur ce point, les Rangers avaient encore une avance de deux buts sur le Canadien dans la colonne des buts accordés à l'adversaire, laquelle pourrait briser une égalité Rangers-Montréal si les deux clubs finissaient par hasard avec le même nombre de points, de victoires et de buts comptés.

Les Rangers jouèrent de façon déchaînée durant toute la joute et bombardèrent le gardien Roger Crozier des Red Wings de pas moins de 65 lancers à comparer à seulement 22 pour Detroit, assuré de finir en troisième place du classement de la division Est.

L'attaque new-yorkaise fut à ce point effrénée que l'on peut dire que Crozier, malgré les 9 buts qu'il accorda, en vola quelques autres aux Rangers!

Si, incidemment, la dernière place dans les éliminatoires est décidée par le total de buts comptés, ce sera la première fois que cela arrive depuis 1932-33.

C'était le second tour du chapeau de Balon cette saison et il marqua son troisième but alors que son coéquipier Bob Nevin était sur le banc des punitions.

1ère période

- 1-New York: Gilbert (15) A. Brown, Ratelle 0:36
- 2-Detroit: Bergman (6) Connelly, Libett 3:08
- 3-New York: Eggers (2) Nevin, A. Brown 8:25
- 4-New York: Balon (31) Tkaczuk, A. Brown 12:31
- 5-New York: Eggers (31) Horton 17:48

2e période

- 6-New York: Gilbert (16) Ratelle, Park 0:20
- 7-Detroit: Mahovich (38) Delvecchio, Brewer 4:21
- 8-New York: Stewart (13) Kurtenbach, Nevin 7:38
- 9-New York: Stewart (14) A. Brown, Kurtenbach 18:35
- 10-Detroit: Stelmowski (25) MacGregor 19:01 Pun.: Harris 0:36, Unger 12:05

3e période

- 11-New York: Balon (32) sans aide 1:21
- 12-New York: Balon (33) Stewart, Seiling 9:48
- 13-Brewer 17:29
- 14-Detroit: Libbett (20) 19:05 Pun.: Seiling 1:31, Popiel 3:55, Nevin 8:32, Brewer 13:15, Stelmowski 16:02.
- Lancers: Detroit 7 8 7-22 New York 17 22 26-65
- Gardiens: Crozier (D), Giacomini (NY), Assistance: 17:25.

SAMEDI DANS LA LHN Worsley a tenu promesse!

Lorsqu'il quitta Montréal, il y a environ un mois, après avoir accepté, non sans hésitation, un contrat de fin-de-saison du club Minneapolis, le pittoresque (et excellent gardien) John Lorne "Gump" Worsley, qui aura 41 ans le 14 mai prochain et qui mesure 5 pieds et 7 pouces, déclara de toute sa hauteur: "Je vous assure que les North Stars vont (maintenant et grâce à moi) être dans les éliminatoires dans un mois".

Worsley n'a depuis joué que huit parties pour Minneapolis mais ce fut suffisant pour inspirer ses coéquipiers qui se mirent à gagner après avoir perdu plus ou moins régulièrement. Samedi après-midi, à Philadelphie, le vétéran a tenu sa promesse en blanchissant des Flyers désespérés au compte de 1-0 et ainsi assurant à Minneapolis une place dans les éliminatoires tout en éliminant du coup le même club Philadelphie devant 14,606 partisans déçus.

L'unique but du Minnesota en fut un chanceux, le joueur de défense Barry Gibbs lançant à tout hasard vers le filet des Flyers après une mise au jeu hors de la ligne bleue du Philadelphie, son lancer de 80 pieds prenant le gardien Bernard Parent par surprise.

Les Flyers en étaient à leur sixième défaite d'affilée et à leur 16e dans leurs 21 dernières joutes de la saison. A Detroit, le vétéran Gordie Howe, 42 ans, a marqué ses 29e et 30e buts de la saison pour mener les Red Wings à une victoire (importante pour un Canadien vaincu par Chicago) de 6-2 contre les Rangers de New York pendant qu'à Toronto, les Bruins de Boston gagnaient, 4-2, leur première partie aux Maple Leaf Gardens, en saison régulière, depuis le 27 novembre, 1965, soit en quatre ans et quatre mois. Durant cette période, le mieux que Boston avait pu réussir, en 25 joutes saisonnières, avait été cinq matches nuls. Encore une fois, Bobby Orr et Phil Esposito dirigèrent l'offensive de Bruins luttant toujours pour finir en tête du classement de la division Est de la ligue de hockey Nationale.



LORNE WORSLEY... à la belle oeuvre samedi après-midi! (TELEPHOTO PA)

2e période

- Aucun but! Pun.: Spencer 4:17, Carleton 6:19.

3e période

- 5-Toronto: Ellis (35) Ullman, Edwards 4:15
- 6-Oliver, Clancy 15:42 Pun.: Quinn 16:03.
- Lancers: Boston 14 12 12-38 Toronto 6 11 12-29
- Gardiens: Cheevers (Boston), Edwards (Toronto), Assistance: 16:48.

LOS ANGELES 4, OAKLAND 1

1-Oakland: Hampson (17) Ingarfield, Marshall 6:16 Pun.: Vadnais 1:00, Ravlich 11:03.

2e période

- 2-Los Angeles: Cahan (3) Rochefort, Peters 4:46
- 3-Los Angeles: Ravlich (3) Gorin, Flett 11:20
- 4-Los Angeles: Cahan (4) Hoganson, Joyal 17:43 Pun.: Muloin 4:07, Flett 7:07, Vadnais 16:29, Landsberry 16:29, Roberts 17:37, Marshall 19:33.

3e période

- 5-Los Angeles: Duff (6) Corring Pun.: Vadnais 4:08, Shack 7:31.
- Lancers: Oakland 5 10 8-23 Los Angeles 10 12 14-36
- Gardiens: Smith, (Oakland), DeJordy, (Los Angeles), Assistance: 9:128.

ST-LOUIS 3, PITTSBURGH 1

1-St-Louis: Fortin (1) St-Marseille, Keenan 8:28
- 2-St-Louis: Gray (2) Ecclestone, McCreary 16:46

1ère période

- New York 12 3 11-26 Detroit 8 18 13-39
- Gardiens: Giacomini (New York), Edwards, (Detroit), Assistance: 15:067.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE DU PARC
270-1141

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

SAM GOLDWATER avocat
31 OUEST, RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231
Soir: 739-2167

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour à avec un maximum de 25 mots, (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

<p>AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE Jeune fille sérieuse, pour prendre soin 3 enfants, légers travaux domestiques. Chambre privée - répas - congés. Endroit: St-Lambert. Tél. 288-8484 13-4-70</p>	<p>APPARTEMENTS A LOUER SPECIAL SUR LOYERS 10 PREMIERS LOCATAIRES OBTIENDRONT REDUCTION DE LOYER. Nouveaux appartements de 1 ou 2 chambres à coucher. Chauffage à l'électricité. Loyer à partir de \$100. Electricité, taxes payées. 6970 rue Liénart (extrémité rue Bélanger est) 10-4-70</p>	<p>COURS ESPAGNOL: En groupe-loisirs, audio-visuels avec professeur de 25 ans d'expérience. Mini-leçon gratuite lundi soir, 6 avril à 7:45 hres, au sous-sol du presbytère St-Louis de France (angle St-Hubert - Roy) Vous payez environ \$2.25 par soir, minimum 8 soirées. Tél.: 637-5937 7-4-70</p>	<p>LOGEMENT A PARTAGER DISTRICT AHUNTIC, près métro Sauvé, logement moderne, 5 pièces, fermées, partagerais avec jeune fille. Tél.: 387-4490 ou 385-7574 13-4-70</p>
<p>APPARTEMENTS A LOUER A Saint-Laurent MAISON DE VILLE "Le Chameran" 7 1/2 pces, tres moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble TV garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achat. BUREAU: 123 COTE VERTU Tél.: 334-1864 Lundi au vendredi de 2 à 6 hres Vendredi et samedi de 1 à 5 hres si non sur rendez-vous. J.N.O.</p>	<p>CHAMBRE A LOUER N.D.G. grand appartement, ensoleillé, salon, chambre, cuisine, près autobus, tranquille, propre, \$15.50 par semaine. Tél.: 484-4158 7-4-70</p>	<p>DUPLEX A LOUER CHEMIN COTE STE-CATHERINE: près VICTORIA, haut-duplex, 7 pièces, poêle, frigidaire, 2 salles de bain, salons, conciergerie, \$235. Tél. 527-2373 8-4-70</p>	<p>ÉTUDIANT SÉRIEUR 19 ans, cherche véritable ami, même âge, pour partager appartement-studio dans édifice ultra-moderne à Toronto et entreprendre ensemble études en télédidaction. (Doit avoir complété cours scientifique ou équivalent). 331-4510, demande: Guy. 27-4-70</p>
<p>AMEUBLEMENT A VENDRE Doit être vendu avant de partir. Ameublement 4 1/2 pièces, en excellente condition. Tél.: Après 5 p.m. 733-2656 8-4-70</p>	<p>CHALET A VENDRE Autouroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. \$14,650, terrain compris \$98.50 par mois. Tél.: 366-0884, J.N.O.</p>	<p>FEMMES DEMANDEES Ai besoin dame aucune expérience, bon revenu, produits Régine de France. Studio Girl. Tél. 384-1943 ou 663-8754. 8-4-70</p>	<p>PERSONNEL Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations: 384-6536. 11-4-70</p>
<p>APPARTEMENTS A LOUER OUREMONT, 4 pièces confortables, avenue Bernard et Wiseman, résidentiel, central, taxes d'eau payées. Idéal célibataires, couples. Tél. soir 273-2323 8-4-70</p>	<p>CHALET A LOUER STE-AGATHE, luxueux chalets Suisses, flanc montagne, 3 1/2, chauffés, cheminée pierre antique, toit cathédrale en poutres, meubles Thibault, terrasse paysagée. Équitation, piscine. Semaine, saison-été. Tél.: 256-6825. fin de semaine 254-6728 18-4-70</p>	<p>DAME DISTINGUÉE Disposant de quelques heures par jour ou de quelques jours par semaine, et qui aimeraient augmenter son revenu. Les candidates choisies recevront un entraînement complet. Écrivez en donnant détails à: Case 2, Le Devoir. 7-4-70</p>	<p>PROPRIETES A VENDRE OUREMONT, cottage moderne, 8 pièces, 4 chambres, cuisine planifiée, 2 1/2 salles de bain, portepatio, jardin, garage. \$55,000. Particulier Tél. 273-3154 7-4-70</p>
<p>FEMMES DEMANDEES ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL Secrétaire demandée Exigences: Bonne connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé. Sens de l'organisation. Maîtrise de la sténographie anglaise et française. Expérience: 3 ans comme secrétaire. (minimum) Pour rendez-vous: Mme Parr 844-2821 poste 254. 7-4-70</p>	<p>TAILLEUR Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.</p>	<p>SECRETARE DEMANDEE pour services pédagogiques. - Institution privée - Niveau collégial. - Temps plein - Références. Salaire à discuter. Envoyez curriculum vitae à: Case 25 Le Devoir. 9-4-70</p>	<p>TAILLEUR Habits et costumes sur mesure-351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532</p>
<p>DESSINATEUR INTERMEDIAIRE Au moins 3 ans d'expérience en chauffage, ventilation et climatisation. S'adresser: Roy, Bergeron, Gariépy & Ass. 3637 est, boul. Métropolitain, Chambre 1400, Montréal 455 Tél.: 376-2810 8-4-70</p>	<p>TRAVAIL DEMANDE Jeune fille d'avocat de l'Ontario, parlant anglais, âgée de 17 ans, désire travailler et loger dans famille française durant les vacances d'été. Travail comme gardienne ou aide familiale en retour d'une légère rémunération et apprendre langue française. Écrire Case 27 Le Devoir. 7-4-70</p>	<p>TAILLEUR Habits et costumes sur mesure-351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532</p>	<p>Le golf Trou d'un coup de \$11,000! GREENSBORO, C. du N. (PA) — Jim Wiechers a gagné \$11,000 pour avoir réussi un trou d'un coup, samedi, lors de la deuxième ronde du tournoi de golf Greensboro, doté d'une bourse de \$180,000. Wiechers, 25 ans, a réussi son coup d'as sur le 16e trou, d'une distance de 225 verges, du parcours Sedgfield. Wiechers avait gagné une prime de \$5,000 pour un trou d'un coup également lors de l'omnium de golf de Hawaii à la fin de l'année dernière. Un spécialiste, quoi!</p>

Un "p'tit Canadien" qui, lui, va bien!

Roger Bédard et Gilbert Perreault n'ont pas fait mentir leurs prédictions à l'endroit des Marlboros de Toronto, hier soir au Forum, en leur infligeant un cuisant revers de 8-2 devant 15.802 personnes.

Les "petits Canadiens" se sont assurés les honneurs de cette première partie des finales de la Ligue Junior "A" de l'Ontario de la première période en marquant à quatre reprises. Le capitaine de l'équipe, Gilbert Perreault, qui n'avait pas fait parler beaucoup de lui lors des deux séries précédentes contre Ottawa et St. Catharines, a été l'inspiration des siens en marquant deux fois tout en obtenant trois passes. Les autres compteurs des Canadiens ont été Richard Martin avec deux buts, Robert Guindon avec deux également, Normand Gratton et Robert Lalonde.

Les Marlboros, dont on avait tant vanté les arrières-gardes avant ce match, ont été pitoyables à la défensive. Au deuxième vingt, on a vu Martin, Lalonde et Perreault parvenir seuls devant un Woodyatt qui ne savait plus où donner de la tête.

Même s'il n'a marqué qu'un but, le petit Robert Lalonde des Canadiens ne s'en est pas

laissé imposer par les costards Marlboros, distribuant en maintes occasions de solides mises en échec dans les coins de la patinoire. Lalonde, en fait, a été l'un des plus combattifs à l'attaque.

1ère période

1 - Montréal: Perreault	0-21
2 - Montréal: Perreault	0-21
3 - Montréal: Martin	0-21
4 - Toronto: Shutt	11-18
5 - Montréal: Guindon	11-49
6 - Montréal: Guindon	18-49
7 - Montréal: Guindon	10-49
8 - Montréal: Barrett	19-57

2e période

6 - Montréal: Martin	5-34
7 - Montréal: Perreault	3-19
8 - Montréal: Moreau	6-03
9 - Montréal: Guindon	8-04

3e période

7 - Montréal: Guindon	13-31
8 - Toronto: Tallon	16-35
9 - Montréal: Gratton	17-35
10 - Montréal: Lalonde	19-18
11 - Montréal: Perreault	13-48
12 - Montréal: Guindon	12-47
13 - Montréal: Guindon	12-40

Lancers: Toronto 23 12 12-47; Montréal 14 12 14-40

Gardiens: Wood (M), Woodyatt (T); Assistanse: 15.802.



UN HEUREUX VOYAGE! Le coursier "Gay Trip" croise la ligne d'arrivée à la fin de l'épuisante course à 30 obstacles Grand National, samedi, à Aintree, Angleterre. Conduit par le jockey irlandais Pat Taaffe, le vainqueur était coté à 15 contre 1 et termina 20 longueurs en avant de "Vulture". Le Grand National est une course de quatre milles, 856 verges. (Téléphoto PA)

Un Chicago champion et des Canadiens engloutis 10-2!

CHICAGO (Le Devoir) -- Encouragés par une foule partisane dont l'enthousiasme n'avait pas de borne, les Éperviers Noirs de Chicago, obligés de gagner s'ils voulaient finir premiers pour seulement la deuxième fois de leur histoire, qui date de 1926-27, à la suite d'une victoire 3-1 enregistrée plus tôt dans la soirée par Boston contre le Toronto, ont hier soir écrasé le Canadien au compte de 10-2... pour devenir le premier club dans l'histoire de la ligue de hockey Nationale à partir de la 6e et dernière position une saison pour remonter en toute première place, la suivante.

A cause d'un système pas très bien mis au point pour briser une ou des égalités possibles entre deux ou trois clubs, la partie se termina telle une mauvaise comédie.

En effet, alors que le compte venait de passer à 5-2 en faveur du Chicago dans la 11e minute de jeu de la troisième période, l'instructeur Claude Ruel, voyant qu'une victoire ou une partie nulle était virtuellement impossible, décida de remplacer son gardien de filet par un sixième joueur d'attaque pour compter de précieux buts, tactique que l'instructeur Emile Francis avait lui-même employée, sans succès, hier après-midi contre Detroit et alors que les Rangers de New York menaient 9-3.

Le résultat, aussi triste que possible, fut que le Chicago marqua cinq autres buts dans un filet Canadien sans garde. Ce fut d'abord Nesterenko qui porta le compte à 6-2. Et la comédie se poursuivait avec des filets de Koroll, Bobby Hull, Dennis Hull et Pinder.

A chaque mise au jeu, après un but du Chicago ou après un hors-jeu, Vachon reprenait sa place devant la cage du Canadien seulement pour patiner à toute allure vers le

ban des joueurs sitôt le disque au jeu.

Et loin de compter, les Canadiens virent plutôt leurs adversaires profiter d'une stratégie du désespoir qu'on ne saurait reprocher à l'instructeur Ruel — plutôt à un système de décalage, en cas d'égalité, pas très perfectionné (voir détails dans notre compte rendu de la partie de samedi soir en page 12).

Pit Martin a été le héros du Chicago en réussissant trois buts et son exploit a rappelé à plusieurs que c'était lui qui, au début de l'année, accusa la direction des Éperviers Noirs, au risque de se faire congédier de manquer de discipline envers l'équipe. "Nous avons des vedettes qui ne pensent qu'à compter pour leur bénéfice personnel et nous ne jouons pas un véritable jeu d'équipe", avait-il dit, non sans raison.

Il faut croire que ses paroles ont impressionné quelques joueurs de Chicago car ils ont drôlement bien formé équipe cette saison pour se mériter le championnat de leur division.

A cause du triomphe du Chicago, Boston a dû se contenter de la deuxième place bien qu'ayant amassé autant de points que son rival. C'est parce qu'il a amassé plus de victoires que les Bruins que le Chicago a eu le premier rang.

Entre-temps, à Pittsburgh, les North Stars du Minnesota s'assuraient de finir en troisième place de la division Ouest après avoir tout juste réussi à s'assurer de la quatrième, samedi.

Chicago rencontrera maintenant Detroit dans une demi-finale pendant que Boston fera face aux vaillants Rangers de New York.

Dans la division Ouest, Minnesota affrontera St-Louis pendant que le club Oakland jouera contre Pittsburgh, toutes les séries commençant mercredi soir.

Mohns, Pinder 17-42
Pun.: Laperrière, Koroll 3-18; Jarrett 8-35; Harris 14-47; Lemaire 17-18; Ferguson et Magnuson 18-56.

2e période

4 - Chicago: B. Hull (37)	1-24
5 - Montréal: Béliveau (19)	3-27
6 - Montréal: Gauthier	12-06
7 - Montréal: Pappin	19-57

3e période

6 - Chicago: Martin (29)	7-15
7 - Chicago: Martin (30)	10-44
8 - Chicago: Nesterenko (16)	12-27
9 - Chicago: Koroll (8)	13-57
10 - Chicago: R. Hull (38)	14-44
11 - Chicago: M. Magnussen	17-08
12 - Chicago: Pinder (19)	19-57
13 - Chicago: Pappin	12-37
14 - Chicago: Pappin	12-37

Lancers: Montréal 9 16 12-37; Chicago 12 13 12-37

Gardiens: Vachon (M), Esposito (C); Assistanse: 16.666.

Boccabella remplacerait Bateman cet après-midi

Le droitier Joe Sparna et le gaucher Jim Merritt seront les adversaires au monticule aujourd'hui, alors que les Expos inaugureront la saison 1970 de la ligue Nationale de baseball contre les Reds de Cincinnati.

Les protégés de Gene Mauch ont été choisis pour disputer le traditionnel match d'ouverture du circuit maintenant présidé par Chub Feeney.

Mauch a arrêté son choix sur Sparna qui a compilé une fiche de deux victoires contre une défaite dans les parties hors-concours de la période d'entraînement. Sparna est devenu la propriété des Expos en décembre 1969 lors d'une transaction avec les Tigres de Detroit en retour de Jerry Robertson.

Le nouveau mentor des Reds, George "Sparky" Anderson, a opté pour le gaucher Jim Merritt dont le dossier fut de 17-9 avec une moyenne de points mérités de 4,37 en 1969. Deux de ses gains furent enregistrés contre les Expos au compte de 7-2 et de 4-2 à Cincinnati.

En raison de la présence d'un lanceur gaucher au monticule, Mauch a opté pour un ordre de frappeurs droitiers, à l'exception de Rusty Staub et de Ron Fairly.

Des joueurs qui feront partie de l'alignement débutant cet après-midi à Cincinnati, seuls Sutherland, Staub, Laboy et Bailey ont joué de l'honneur de participer au premier match de l'histoire des Expos à New York l'an dernier, à titre de débutants. Les fervents de baseball se rappelleront que les Expos avaient alors inscrit un impressionnant triomphe de 11-10 et que Staub, Laboy et McGinn avaient cogné des circuits.

John Bateman, en superbe forme ce printemps, devait être le receveur des Expos. Mais il fut blessé, samedi et lors d'une joute hors-concours contre Washington à Dallas lorsqu'il retira Dave Nelson au marbre, le joueur des Sénateurs lui donnant en même temps un violent coup aux côtes. Bateman sera remplacé par John Boccabella derrière le marbre.

Les Reds aligneront pour leur part deux nouveaux-venus, soit Bernie Carbo, champion frappeur et joueur le plus utile à son club dans l'Association Américaine, l'année dernière et avec Indianapolis, qui jouera au champ gauche à la place d'Alex Johnson, échangé aux Angels de la Californie. L'autre sera l'arrêt-court Dave Concepcion qui a frappé pour une moyenne de .341 à Indianapolis en 1969.

On s'attend à ce qu'une foule de quelque 30.000 personnes assiste à la partie, dont voici les alignements probables:

MONTRÉAL	CINCINNATI
Sutherland, 2B	Tolan, cc
Staub, cf	Helms, 2B
Fairly, 1B	Rose, cd
Laboy, 3B	Peréz, 3B
Bailey, cf	Bench, r
Phillips, cc	May, 1B
Boccabella, r	Carbo, cg
Wine, ac	Concepcion, ac
Sparna, l	Merritt, l

Au hasard des nouvelles

CLARENCE CAMPBELL, le président de la Ligue Nationale de hockey, a déclaré en fin de semaine qu'il n'accorderait pas aux Bruins de Boston la permission d'aligner le défenseur Ted Green tant qu'il n'aura pas reçu la confirmation du bon état de santé de Green. Cette confirmation doit être faite par un médecin d'Ottawa. Les Bruins eux, prétendent de leur côté que le médecin de l'équipe a déclaré Green bien portant.

BEVERLEY BOYS, d'Oshawa, Ontario, championne plongeuse chez les femmes au Canada, s'est contentée de la deuxième place en fin de semaine lors des compétitions de plongeurs de dix mètres qui avaient lieu à Fort Lauderdale en Floride. C'est Lanie Loken qui a remporté le titre avec un grand total de 338,55 points.

JOHN ALEXANDER et Ray Ruffels ont procuré à l'Australie une autre victoire contre les Philippines, hier après-midi lors des rondes éliminatoires de la Coupe Davis. Lors de cette ronde contre les Philippines, l'Australie a remporté cinq victoires sans subir de revers. L'Australie est ainsi qualifiée pour les demi-finales de la zone asiatique de la Coupe Davis.

LE BRESIL ET LE CHILI, à l'issue du deuxième simple de leur rencontre comptant pour les éliminatoires de la zone américaine de la Coupe Davis, sont à égalité 1-1.

BOB KASTING de Lethbridge, Alberta n'a pu améliorer sa propre marque, hier, lors des jeux du Commonwealth à Winnipeg, en réussissant un temps de 54,5 secondes dans le style libre sur 100 mètres. Tom Aruso de Pointe-Claire Québec, a remporté les honneurs du 200 mètres papillon en un temps de 2:31,7.

QUICKEN TREE ET FIDDLE ISLE, ont terminé nez à nez samedi lors du Handicap San Juan Capistrano, doté d'une bourse de \$125.000. C'est la première fois dans une course si importante que deux chevaux terminent ainsi côte à côte. Le temps de la course fut de 2:46-25.

TED SAVAGE, voltigeur des Reds de Cincinnati l'année dernière vient d'être vendu aux Brasseurs de Milwaukee. Les Reds ont préféré Clyde Mashore à Savage et ont retiré de leur alignement régulier, le lanceur Al Jackson.

ARTHUR ASHE est devenu le deuxième joueur de tennis au monde à remporter le tournoi international de Hilton Antilles à trois différentes occasions, hier. Ashe a disposé de Cliff Richey par 6-4, 6-3, 1-6, et 6-3. Roy Emerson d'Australie est l'autre joueur qui avait déjà réussi le même exploit.

COSMO IACOVAZZI, commissaire de la Ligue de football de la côte de l'Atlantique a annoncé hier que trois nouvelles équipes venaient de joindre les rangs de la Ligue. Les trois équipes sont Norfolk, Orlando et Indianapolis. Les trois équipes faisaient partie de la ligue continentale l'an dernier et c'est l'Indianapolis qui avait remporté la couronne de la division de l'Atlantique.

MINNESOTA 5, PITTSBURGH 1	BOSTON 3, TORONTO 1
1ère période	1ère période
1 - Minnesota: Parisé (24)	1 - Toronto: Keon (32)
Williams, Nanne 10-00	F. Smith, Oliver 17-01
Pun.: Harbaruk 9-42; Nanne 10-22 et Pronovost 16-41.	Aucune punition.
2e période	2e période
1 - Minnesota: Goldsworthy (36)	2 - Boston: McKenzie (29)
Grant, Nanne 9-09	Orr 1-56
3 - Minnesota: Collins (29)	Pun.: Sanderson 3-31; Oliver 16-17 et Pulford 17-26.
Williams, Johnson 14-57	
Pun.: McCallum 8-43; Reid 10-46 et Kessel 12-59.	
3e période	3e période
Pittsburgh: Fonteyne (11)	3 - Boston: Sanderson (18)
Brière, Prentice 14-10	Bucyk, Hodge 14-24
5 - Minnesota: Williams (15)	4 - Boston: Hodge (25)
6 - Minnesota: Barlow (16)	Cashman, Esposito 15-32
Cullen, Nanne 19-10	Pun.: Quinn 9-44 et Glennie 12-19.
Pun.: Bovin 7-15 et 19-22; Johnson 13-30.	
Lancers: Minnesota 8 14 6-28	Lancers: Toronto 10 5 8-23
Pittsburgh 14 12 9-35	Boston 14 24 16-54
Gardiens: Maniago (M), Al Smith (P); Assistanse: 6.991.	Gardiens: Edwards (T), Cheevers (B); Assistanse: 14.385.

Mort de Jack Archer

Jack Archer, 56 ans, ancien capitaine de la division Québec de l'Association des golfeurs professionnels du Canada et considéré comme l'un des meilleurs professeurs de ce sport au pays, est décédé à sa résidence, vendredi.

Archer était un ancien champion amateur de la province et avait aussi déjà gagné le championnat omnium du Québec.

Après avoir été longtemps professeur de golf attiré du club Lachute, le populaire Archer avait été nommé pro du club LaSalle. A la disparition de celui-ci, à la fin de la dernière saison, Archer avait été engagé comme professeur du nouveau club de l'Ile-des-Sœurs et il occupait ses nouvelles fonctions depuis à peine une semaine lorsque la mort est survenue.

Sa femme lui survit.

INSCRITS À B.B.

Première course		Sixième course	
Trot à réclamer \$1.500	BOURSE: \$1.100	Amble à réclamer \$3.500	BOURSE: \$1.400
9 - Moon Star	L. Bergeron 3-1	3 - Urrali	G. Filion 5-1
5 - Fabron	C. Dupré 7-2	2 - My Mart	B. Cole 7-2
4 - Reos III	J. G. Larau 4-1	4 - Fing Hank	G. Lachance 4-1
6 - Topy Lee D	C. Pelletier 8-2	5 - Melody Smoky	M. Bouvette 9-2
2 - Mighty Mend	J. Cyrene 8-1	8 - Noble Leo	M. Bouvette 9-2
3 - Laly Mimi	A. Grise 6-1	6 - Honest Frost	A. Bédard 6-1
1 - Evergreen Pat	P. Robillard 7-1	1 - Admirable Pick	F. Nadeau 8-1
7 - Princess Louise	D. White 8-1	7 - Worley Jack	R. O'Dwyer 8-1
8 - W.T. Donlin	Y. Pelchat 8-1		
Deuxième course		Septième course	
Amble à réclamer \$2.000	BOURSE: \$1.200	Trot N.G. de \$10.000	BOURSE: \$5.000
4 - Harwood Wiers	G. Filion 3-1	2 - Dutton Boy	G. Bouvette 3-1
1 - Goswaly Valley	J. J. Martineau 7-2	3 - Wyncrest Tom	G. Bardier 7-2
3 - Harding	A. Dupuis 4-1	1 - Wana Stream	J. Hébert 4-1
5 - Mr. Marbce	M. Lachance 8-2	8 - Aqua Duke	L. St. Jacques 9-2
2 - L'rs Gt Gt	R. Moreau 5-1	7 - Mighty Goot	G. Lachance 5-1
6 - Baladin	S. Pless 6-1	6 - Nanny Hanover	B. Cole 6-1
8 - Zelds C	A. Bédard 7-1	4 - Darnley Handler	A. Hanna 7-1
6 - Grénda Doyle	D. White 8-1	5 - Gina Romay	N. Tremblay 8-1
7 - Homestretch Sue	E. Smith 8-1		
AE: Cati Champ - E. Smith		AB: Totar Hanover	Perfekt Mir - C. Pelletier
Royal Bel - P. Lachance			
Troisième course		Huitième course	
Amble N.G. de \$7.000	BOURSE: \$2.400	Amble à réclamer \$7.000	BOURSE: \$7.500
3 - Easter Dancer	M. Lachance 3-1	1 - Panchu Boy	H. Bouthillier 3-1
2 - Scotch Lion	C. Dupré 7-2	3 - Extra	G. Filion 7-2
1 - Officers Attack	A. Hanna 4-1	5 - Keystone Sturdy	S. Grise 4-1
4 - Whan King	M. Picard 9-2	4 - Federalist	A. Hanna 9-2
2 - Pomper Hill	S. Grise 8-1	8 - He Dares	Y. Gamache 8-1
6 - Whata Time	G. Grise 6-1	7 - Frankota	R. White 8-1
6 - Jimbo Grl	D. MacTavish Jr 8-1	2 - Arden Cap	M. Turcotte 8-1
		8 - Jean Rabelien	D. Laroche 8-1
		AB: Lupper Luke - A. Uzag	
Quatrième course		Neuvième course	
Trot N.G. de \$3.000	BOURSE: \$1.000	Amble N.G. de \$15.000	BOURSE: \$3.300
6 - Newport Gem	C. Pelletier 3-1	6 - Artie Angus	R. White 3-1
2 - A.C. Lobell	D. MacTavish Jr 7-2	1 - Jaso Mir	Y. Gamache 7-2
8 - Sandy Glen	M. Lefebvre 4-1	2 - Lion Cr	A. Bédard 4-1
9 - Carole Kay	C. Rochetou 9-2	5 - King Tar	B. Cole 9-2
1 - Scotty Hill	D. White 5-1	4 - Howard Mir	P. Robillard 5-1
8 - Early Return	P. Robillard 8-1	3 - Spangler Frost	S. Grise 8-1
5 - Un Tigre Jaloux	G. Filion 7-1		
3 - Mia Profit	O. Bourette 8-1		
7 - Space Walk	G. Lachance 8-1		
AE - Northwest Fury			
Coolhand Mir			
Cinquième course		Dixième course	
Amble N.G. de \$3.500	BOURSE: \$1.600	Amble à réclamer \$2.500	BOURSE: \$1.200
2 - Mountain Arrow	D. Laroche 7-2	6 - General Richelieu	D. Laroche 3-1
3 - Dyke	D. Laroche 7-2	5 - Andy Minbar	M. Turcotte 7-2
1 - Marquis de Tracy	A. Dupuis 4-1	4 - Laurelin	G. Gendron 4-1
7 - Val Pénurie	M. Cournoyer 8-2	8 - Two Mountain Pass	R. Grandmaison 5-1
1 - Indian Ruler	M. Bouvette 5-1	7 - Hubert	C. Pelletier 5-1
8 - Abe Flowercroft	Y. Pelchat 6-1	3 - Nick Herbert	A. Hanna 8-1
4 - Armbro Jubler	J. S. Stuyck 8-1	8 - Colonel Stone	M. Lachance 8-1
5 - Active Chief	C. Emond 8-1	AE: Vintan Adon - J. C. Martineau	Lovely Luann - M. Turcotte

Expos 3, Washington 3

Bob Bailey a fait compter deux points pendant que Frank Howard frappait un circuit alors que les Expos de Montréal et les Sénateurs de Washington, hier après-midi à Arlington, Texas, ont fait match nul 3-3 en 10 manches. Bailey a fait compter un point avec un double à la 4e manche et en a produit un autre à la 6e avec un coup sacrifice au champ extérieur. Un simple de Jose Herrera dans la 7e avait donné une avance 3-2 aux Expos mais Washington égala le compte à la 8e sur un simple opportun de Tim Cullen.

Howard frappa son circuit à la 4e. Dave Nelson faisant compter l'autre point du Washington avec un simple à la 5e manche. Washington était au bâton avec deux joueurs retirés à la deuxième moitié de la 10e manche lorsqu'on arrêta la joute, les deux clubs s'étant entendus pour qu'elle ne dépasse pas une certaine heure.

Samedi, Washington a éclaté dans la 5e manche pour réussir 5 points, ce qui lui valut une victoire de 8-6 contre les Expos. Le receveur John Bateman du Montréal a été transporté à l'hôpital après une collision avec Nelson au marbre.

Montréal 000 100 100 0-3 8 2
Washington 000 110 010 0-3 11 1

Reed, Strohmayer (6), Raymond (9) et Brand; Shellenback, Coleman (6), Ramos (6) et Roseboro, Casanova (6). Circuit: Howard.

Washington 000 050 120-8 12 1
Montréal 003 001 020-6 7 2

Brunet, Pina (5), Dukes (6), Ramos (7), Grzenda (9) et Roseboro, French (6); Renko, Waslewski (7) et Bateman, Boccabella (6). Circuit: Staub.

UN PLAYER TOUJOURS BIEN BEAU JOUEUR!

GREENSBORO, C. du N. (PA) -- Un magnifique coup d'une trappe et sa superbe forme physique ont hier permis au combattif Gary Player, l'as-golfeur sud-africain, de jouer une dernière ronde de 65 et gagner le premier prix de \$36.000 de l'omnium de golf Greensboro.

C'est au 6e trou que Player, un spécialiste des coups de trappe, joua de façon sensationnelle pour réussir un angle qui devait s'avérer décisif. Sur ce trou à normale-5, Player envoya son deuxième coup dans une trappe de sable, à environ 40 pieds du trou.

"Je n'avais que 8 pieds de vert après 32 pieds de sable devant moi", déclara-t-il par après. "Mais j'ai quand même dit à mon cadet d'enlever le drapeau et j'ai risqué le tout pour le tout et la balle, à ma grande joie, est entrée dans le trou".

Player, protégé constamment de la foule par des policiers, jouait en compagnie d'Arnold Palmer, le meneur des trois premières rondes, les deux derniers ayant été joués hier.

Miller Barber a réussi une dernière ronde de 68 pour finir en deuxième place avec 273. Deux coups derrière Player, quant à Palmer, il a dû finalement se contenter d'une égalité en 5e place avec Lee Trevino, tous deux terminant le tournoi avec 276. Palmer, samedi soir, s'était rendu à Washington en avion pour y rencontrer le président Nixon.

Deux Canadiens participaient au tournoi et Wilf Homenick s'avéra le meilleur avec un total de 279 bon pour \$3.548 pendant qu'Al Balding ne pouvait faire mieux que 284, ce qui lui valut une bourse de \$869.

R.H. Sikes a pris la troisième place avec 274 suivi de 275 de Steve Spray.

Gary Player, \$36.000
Miller Barber, \$20.500
R.H. Sikes, \$12.800
Steve Spray, \$8.460
Arnold, Palmer, \$6.530
Lee Trevino, \$6.930
Tommy Aaron, \$5.130

Baseball

(Par la PRESSE ASSOCIEE) -- Voici les lanceurs probables pour les joutes de la journée inaugurale dans les ligues majeures de baseball, avec leurs fiches de la saison 1969:

DEMAIN	LIGUE NATIONALE	LIGUE AMERICAINE
Chicago, Jenkins (21-15) à Philadelphie, Short (0-0).	Chicago, Jenkins (21-15) à Philadelphie, Short (0-0).	Chicago, Jenkins (21-15) à Philadelphie, Short (0-0).
Cincinnati, Washburn (3-8) à Los Angeles, Osteen (20-15).	Cincinnati, Washburn (3-8) à Los Angeles, Osteen (20-15).	Cincinnati, Washburn (3-8) à Los Angeles, Osteen (20-15).
Atlanta, Niekro (23-13) à San Diego, Dobson (5-10).	Atlanta, Niekro (23-13) à San Diego, Dobson (5-10).	Atlanta, Niekro (23-13) à San Diego, Dobson (5-10).
Houston, Dierker (20-13) à San Francisco, Marichal (21-11).	Houston, Dierker (20-13) à San Francisco, Marichal (21-11).	Houston, Dierker (20-13) à San Francisco, Marichal (21-11).
Detroit, Wilson (12-10) à Washington, Cox (12-7).	Detroit, Wilson (12-10) à Washington, Cox (12-7).	Detroit, Wilson (12-10) à Washington, Cox (12-7).
Californie, Messersmith (16-11) à Milwaukee, Krause (8-7).	Californie, Messersmith (16-11) à Milwaukee, Krause (8-7).	Californie, Messersmith (16-11) à Milwaukee, Krause (8-7).
Oakland, Odom (15-6) à Kansas City, Bunker (12-11).	Oakland, Odom (15-6) à Kansas City, Bunker (12-11).	Oakland, Odom (15-6) à Kansas City, Bunker (12-11).
Minnesota, Perry (20-6) à Chicago, John (9-11).	Minnesota, Perry (20-6) à Chicago, John (9-11).	Minnesota, Perry (20-6) à Chicago, John (9-11).
Baltimore, McNally (20-7) à Cleveland, McDowell (18-14).	Baltimore, McNally (20-7) à Cleveland, McDowell (18-14).	Baltimore, McNally (20-7) à Cleveland, McDowell (18-14).
Boston, Peters (10-15) à New York, Stottlemyre (20-14).	Boston, Peters (10-15) à New York, Stottlemyre (20-14).	Boston, Peters (10-15) à New York, Stottlemyre (20-14).

Ligue Nationale

SAMEDI	HIER APRES-MIDI
Chicago 4, Canadien 1	New York 9, Detroit 5
Minnesota 1, Philadelphie 0	
Los Angeles 4, Oakland 1	
Boston 4, Toronto 2	
Detroit 6, New York 2	
St-Louis 3, Pittsburgh 1	
HIERSOIR (Fin de saison)	
Chicago 10, Canadien 2	
Boston 3, Toronto 1	
Minnesota 5, Pittsburgh 1	
CLASSEMENT	
SECTION EST	
CHICAGO	PJ G N P BP BC PTS
BOSTON	76 45 22 9 250 170 99
DETROIT	76 40 17 19 277 216 99
NEW YORK	76 40 21 15 246 199 95
CANADIEN	76 38 21 16 246 189 92
TORONTO	76 38 22 16 244 201 92
	76 29 34 13 222 242 71
SECTION OUEST	
ST-LOUIS	76 37 27 12 224 179 86
PITTSBURGH	76 26 38 12 182 238 64
MINNESOTA	76 19 35 22 224 257 60
OAKLAND	76 22 40 14 169 243 58</

LES NORMES D'UN PARTAGE

Suite de la page 5

Fonctions et impôts devraient aller de pair

La vérité, c'est qu'un régime fédératif bien conçu doit utiliser les trois systèmes, selon les fonctions mêmes de chaque ordre de gouvernement et selon la nature même de chaque impôt.

Si par exemple, on confie au gouvernement fédéral les affaires étrangères et la réglementation du commerce international, il tombe sous le sens que le contrôle des douanes devra suivre cette attribution. Les douanes deviendront un impôt fédéral exclusif. Mais on devra prendre garde de ne pas donner à ce gouvernement fédéral tellement d'autres ressources indépendantes, ou de perception plus simple, qu'il en vienne à verser dans un libre échange doctrinal et cesse de donner à l'industrie locale la mesure de protection à laquelle les travailleurs ont un droit naturel.

Inversement, si les gouvernements locaux et municipaux relèvent de l'autorité des Etats membres ou provinces, il est absolument nécessaire que leur financement relève également des provinces, au moins sous le mode législatif, mais il saute en même temps aux yeux que leur financement doit être local, municipal ou régional. Or c'est l'impôt sur les biens immobiliers qui, de tous, est le plus facilement localisé, puisque l'immeuble ne bouge pas. L'impôt foncier est donc particulièrement approprié au financement des gouvernements locaux. Pour ces deux motifs il faut en exclure totalement le gouvernement fédéral, qui ne doit pas non plus, indirectement et par sa taxation, réduire les facilités de ce financement en imposant les obligations municipales et scolaires.

Or l'acte de 1867 a bien attribué les douanes au gouvernement fédéral mais il n'a pas, comme il l'aurait dû, exclu ce même gouvernement de l'impôt foncier, parce que, dans l'esprit de tous, cela allait de soi. Remédier à cette erreur devrait être un premier postulat. Des hommes politiques de bonne foi y mettraient tout au plus cinq minutes. Votre gouvernement s'y est pourtant refusé jusqu'ici. Pourquoi? Puisqu'aucun gouvernement fédéral n'utilise cet impôt, et que les provinces elles-mêmes désirent le réserver aux gouvernements locaux? Pourquoi? Obstruction de bureaucrate, préjugé de technocrate, rouerie de diplomate, finasserie de tacticien? Pourquoi?

Serait-ce par hasard que les besoins des provinces sont si grands que ce procédé même de l'énumération exclusive vous fait craindre un émiettement ou amoindrissement de vos propres ressources? Mais croit-on vraiment à Ottawa pouvoir maintenir bien longtemps la discordance actuelle entre les ressources et les fonctions? Et si telle n'est pas l'intention, il ne reste alors qu'une interprétation possible au livre blanc, c'est que pour conserver toutes les ressources, le gouvernement fédéral aurait décidé d'assumer seul toutes les fonctions, en évacuant graduellement les provinces, par force ou par ruse.

Pour faire face au changement pourquoi pas des règles objectives?

Le livre blanc est en effet fort catégorique sur ce point. Pour lui "les pouvoirs d'imposition ne devraient pas être répartis entre les provinces et le gouvernement central selon une quelconque prévision des besoins fiscaux. Ces besoins évoluent et il est très difficile de les prévoir. L'usage courant des domaines fiscaux accessibles aux deux compétences en vertu de la constitution dépendra de la conjoncture et, finalement, des vues que formuleront les contribuables et leurs représentants au Parlement et au sein des législatures" (7.2). C'est la répétition, à peine modifiée, d'une proposition d'un autre livre blanc, celui sur le pouvoir d'imposer, où ce sophisme a vu le jour pour la première fois.

Il faut redire ici que c'est une des faiblesses majeures du rapport Carter que l'absence totale de considérations de la répartition du produit fiscal à partir de la nature même des fonctions et des impôts, à partir de la correspondance obligée entre compétences et ressources. Sans doute ne peut-on pas prédire à long terme les besoins fiscaux des deux ordres de gouvernement en chiffres absolus. Ce serait du dernier ridicule. Mais il est fort possible de les proportionner à l'importance des fonctions et des responsabilités, telles que conçues et pratiquées lors de la rédaction de la constitution. Sans cela, à quoi rime la conférence constitutionnelle? Quant à tenir compte de l'évolution nécessaire et des imprévus, on y arrive le plus facilement du monde d'une triple façon:

- a) le premier moyen est de permettre des transferts dans les cas de première nécessité comme la guerre. C'est bien ce que l'on a fait au Canada par deux fois mais l'absence de disposition constitutionnelle et les deux vices fondamentaux signalés plus haut ont empêché les provinces de pouvoir forcer le gouvernement fédéral à leur rétrocéder leurs champs naturels une fois la guerre terminée. On ne se trompe guère à dire que tout le mal vient de cette carence de la loi constitutionnelle;
- b) le deuxième moyen est de prévoir des modifications à la constitution par une formule d'amendement constitutionnel. Or chacun sait qu'il n'en existe présentement aucune qui soit accessible aux provinces, fussent-elles unanimes;
- c) le troisième est de créer dans la constitution des organismes communs à participation fédérale-provinciale chargés d'examiner les difficultés communes et les besoins à la fois communs et particuliers, en modernisant la constitution elle-même grâce à la création d'une liste de compétences concurrentes à côté des listes exclusives.

Nous voici, donc, ramenés une fois de plus à la question constitutionnelle. Et ce sera toujours ainsi, tant qu'on n'aura pas fait l'effort honnête de la réviser, au lieu de prétendre s'en passer.

Prochain article: Les impôts directs: objet principal de la convoitise d'Ottawa.

LE COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL
est à la recherche de...

un DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES
POSTE:
Sous l'autorité immédiate du Directeur adjoint des Services pédagogiques, il gère les Services des bibliothèques (3 pavillons); il planifie les politiques générales en matière de bibliothèque; il conseille la direction du personnel pour l'embauche de professionnels et de techniciens en bibliothéconomie.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en bibliothéconomie. Expérience dans l'administration d'un personnel de bibliothèque.

un DIRECTEUR DU SECTEUR DES LETTRES
POSTE:
Sous l'autorité du Directeur des Services pédagogiques, il coordonne les services d'enseignement des départements qui lui sont confiés: lettres françaises et anglaises, langues modernes. Il conseille la direction pour l'embauche du personnel enseignant de son secteur. Il voit à la préparation et à l'administration du budget de son secteur. Il exécute toute tâche que peut lui confier le Directeur des Services pédagogiques.

QUALIFICATIONS:
Diplôme du premier cycle universitaire dans les disciplines de son secteur. Expérience professionnelle pertinente. Aptitudes pour le travail en équipe.

un ADJOINT AU COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
POSTE:
Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Éducation permanente, il voit à l'administration. Il prépare les budgets, contrôle les statistiques, supervise les données et les résultats mécanographiés. Il commande l'équipement et le matériel requis. Il établit des projections pour le financement du service.

QUALIFICATIONS:
Expérience pertinente aux fonctions attribuées. Quinze années de scolarité ou l'équivalent. Aptitudes pour le travail en équipe.

N.B.: Pour tous ces postes, le traitement sera déterminé d'après les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer, avant le 17 avril, un curriculum vitae à:

M. Roland Alarie, Secrétaire général,
200 ouest, rue Sherbrooke
C.P. 444, Station "N", Montréal 129, P.Q.

Carrières et Professions

TECHNICIENS OU TECHNICIENNES EN RADIOTHÉRAPIE demandés

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est à la recherche de techniciens ou de techniciennes R.T. ayant reçu une formation adéquate dans la manutention de bombes de Colbat et des appareils de radiothérapie conventionnels pour terminer l'ouverture de son service de radiothérapie et de médecine nucléaire.

Un poste de chef technicien du secteur radiothérapie est disponible. Toute personne intéressée à se joindre à l'équipe en place est priée de faire parvenir, sans retard, son curriculum vitae à:

Service du Personnel
Clinique de l'Université de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire
Sherbrooke, Qué.

UNE AGENCE FÉDÉRALE DEMANDE UN RÉDACTEUR

Pour s'occuper de la rédaction, de la mise en page et de la publication de dépliants, articles, brochures et autres moyens publicitaires.

Le lieu de travail sera au siège social à Ottawa. De préférence un diplômé d'université possédant une certaine expérience en rédaction, composition, édition et mise en page. On tiendra compte également des demandes de postulants possédant diplôme d'école secondaire et plusieurs années d'expérience.

Le candidat doit posséder une bonne connaissance des deux langues officielles du Canada et du français en particulier.

Le traitement sera fixé d'après la compétence et l'expérience des postulants.

Repondre par écrit à la case 1297
LE DEVOIR

REPRÉSENTANT DANS LA VENTE

Pour une compagnie de produits d'acier, en pleine expansion, pour représenter la Compagnie et promouvoir la vente de ses produits à travers le Québec et les provinces de l'Est.

- Doit être bilingue.
- Posséder de l'expérience dans la vente de produits de fer en barre.
- Capable d'assurer la fonction de Gérant.

Repondre en donnant détails sur l'expérience acquise et qualifications personnelles à:

W. E. Boagey, gérant,
Relations Industrielles,
Lake Ontario Steel Company Ltd.,
Hopkins Street South,
Whitby, Ontario

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
— OFFRE D'EMPLOI —
ADJOINT AU DIRECTEUR
POUR LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

FONCTIONS:
- Sous l'autorité du directeur, dirige la promotion et la coordination générale des activités de recherche;
- Participe aux travaux de plusieurs comités d'études touchant l'enseignement supérieur et la recherche;
- Établit des contacts avec l'industrie et les laboratoires de recherche;
- Coordonne les demandes de subventions de recherche;
- Organise la publicité sur les activités de recherche de l'École Polytechnique.

QUALITÉS:
- Chercheur réputé dans son domaine particulier; doit avoir publié et être bien au fait des besoins de recherches du Québec et du Canada;
- Une certaine expérience dans l'administration, de préférence dans une organisation reliée à la recherche;
- Détenteur d'un doctorat dans le domaine des sciences appliquées; expérience d'ingénieur serait désirable.

Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir immédiatement et en toute confiance un curriculum vitae complet au :

Directeur
École Polytechnique
Case postale 501,
Montréal 248, P.Q.

OPPORTUNITÉ
SÉLECTION DE RISQUES (UNDERWRITING)
INCENDIE - DOMICILE - RISQUES DIVERS

Une compagnie canadienne d'assurance des plus importantes ayant un volume de plus de \$40,000,000.00 offre une excellente opportunité à un candidat bilingue, dynamique et expérimenté dans l'Assurance Personnelle à Risques Multiples.

Le titulaire assumera la responsabilité d'organiser et d'administrer ce Nouveau Département relevant du Gérant Provincial. Ce poste est pour Montréal.

Écrire ou appeler pour une entrevue confidentielle:

Jean Merette
342-2211

WAWANESA MUTUAL INS. CO.
8585 BOUL. DÉCARIE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES
INSPECTEUR
(assurances générales)

- Pour travailler surtout à Montréal, mais aussi dans un rayon de 100 milles.
- Expérience de l'assurance générale essentielle.
- Prêt à travailler selon les méthodes de gestion moderne.
- Devra assurer une liaison efficace entre les courtiers et la Maison.
- Être dynamique et ambitieux.
- Savoir motiver nos courtiers.
- Plan de participation.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une entrevue, communiquer avec :

Service du Personnel
à 878-1611

GÉRANT DES VENTES

Jeune compagnie canadienne dynamique, spécialisée dans la vente de fourniture et de machines de bureaux cherche un gérant agressif qui sera responsable de tout le département des ventes. Le titulaire devra voir à augmenter le personnel des ventes, à mettre sur pied un programme d'entraînement et de motivation des vendeurs. Lieu de travail: Québec.

Le titulaire jouira d'un salaire au dessus de la moyenne en plus de commissions et de boni sur les profits et le volume de ventes. Les chances d'avancement sont excellentes. La connaissance de l'anglais sera un avantage.

Pour entrevue confidentielle, faire parvenir curriculum vitae ou téléphoner à :

DENIS ST-AMOUR
(514) 861-0591

PRODEC
SÉLECTION DU PERSONNEL SPÉCIALISÉ
TOUR DE LA BOURSE, SUITE 3321
PLACE VICTORIA, MONTRÉAL

PERSONNEL DE CARRIÈRES
Le CMC est là pour vous aider!

DIRECTEUR GÉNÉRAL
On demande un directeur général pour prendre charge de cinq usines et d'une sixième qui ouvrira bientôt. Les postulants doivent avoir de l'expérience dans l'organisation d'usines multiples.
Salaire: environ \$20,000.
A.G. Phelan - 879-5234

INGÉNIEURS CHIMISTES
Nos clients nous ont signalé plusieurs positions pour des ingénieurs chimistes, membres de la C.I.Q., avec de 3 à 5 ans d'expérience soit dans le plastique, soit dans les pâtes et papier.
Salaire: jusqu'à \$13,000.
G. Sauvé - 879-5287

INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ
Ingénieurs en électricité, avec un minimum de 2 ans d'expérience dans le contrôle de la qualité ou le dessin de sous-stations, nous avons plusieurs postes pour vous avec chances d'avancement.
Salaire: jusqu'à \$12,000.
F. Potworowski - 879-5294

INGÉNIEUR EN STRUCTURES
Un fabricant d'acier recherche les services d'un ingénieur civil, diplômé, avec 10 ans d'expérience dans le dessin de projection de structures d'acier pour des soliveaux.
Salaire: jusqu'à \$15,000.
W. Lammens - 879-5230

ADMINISTRATION DE PERSONNEL
Plusieurs de nos clients sont présentement à la recherche de jeunes administrateurs de personnel, ambitieux et dynamiques. Si vous avez un diplôme universitaire, de 3 à 10 années d'expérience en administration de personnel et une facilité d'expression tant en français qu'en anglais, nous pouvons vous aider à rencontrer ces employeurs.

Mme M. Alarie - 879-5231

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Bureau Commercial et Professionnel
Division Professionnelle
Suite 904, Place Victoria
Montréal 115, Qué.

URGENT

Maison d'édition de manuels scolaires recherche

- PERSONNES ayant une certaine expérience de la préparation matérielle des publications.
- ARTISTES
- TRADUCTEURS SCIENTIFIQUES

Faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae à:

Case 1299,
Le Devoir, Montréal

INFIRMIÈRES: PROFESSIONNELLES ET PRATIQUES
Ce 30 minutes peut changer votre vie

Passer seulement une demi-heure avec nous au:

Le Château Champlain
Montréal, Québec

C'est à peu près le temps qu'il nous faudra pour vous renseigner et vous dévoiler tous les avantages merveilleux que vous trouverez au Centre Médical St-Barnabas, l'hôpital de demain, où règne présentement des contacts personnes de chaleur humaine. Vous constaterez par vous-même.

C'est un endroit magnifique pour travailler

Situé dans un superbe domaine boisé en banlieue de Livingston, New-Jersey, Saint-Barnabas est modernement équipé et construit de façon à apporter au patient les derniers développements de la science médicale, incluant aussi les plus récents appareils automatiques afin d'éliminer le plus grand nombre de tenue de livres à la main. Immeuble complètement climatisé.

C'est un endroit merveilleux pour vivre

La plupart de nos infirmières habitent de très beaux appartements climatisés, donnant sur le jardin avec piscine à la portée. Seulement 55 minutes de la fascinante et attrayante Cité de New-York, à 40 minutes du bord de la mer, près centre de ski, patinage sur glace intérieure, célèbres théâtres du Broadway, restaurants de choix, etc.

Vous recevrez un très bon salaire et bénéfices

Echelle de salaires de \$3.87 à \$4.25 de l'heure pour les infirmières professionnelles; \$2.92 à \$3.16 de l'heure pour les infirmières pratiques avec semaine de 37 1/2 heures de travail. En plus les bénéfices sont: 4 semaines de vacances - 12 jours de maladies accumulables à 60 jours - remboursement de cours - Blue-Cross-Blue Shield - \$100.00 par mois pour changement de service - principaux soins médicaux - Assurance-Vie.

Venez nous voir et discuter de Saint-Barnabas avec Mlle Anna Marks, Directrice des infirmières, au Château Champlain, mercredi le 8 avril de 10.00 a.m. à 5.00 p.m. et de 7.00 p.m. à 9.00 p.m. et jeudi le 9 avril de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.

Ce 30 minutes sera le plus profitable que vous n'avez jamais passé.

CENTRE MÉDICAL SAINT-BARNABAS
Hôpital privé, non-confessionnel
Employeur juste et équitable

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

PROFESSEURS DEMANDÉS POUR SEPTEMBRE 1970
(Hommes - femmes)
COURS SECONDAIRE

DISCIPLINES
A- ANGLAIS
Exigences: Brevet d'enseignement, de préférence brevet "A" avec concentration en anglais ou diplôme universitaire (M.A.)

B- ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
Exigences: Brevet d'enseignement comportant au moins treize (13) ans de scolarité et cours de perfectionnement en sciences religieuses, théologie ou pastorale ou
Diplôme universitaire dans la matière.

C- INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
Exigences: Brevet d'enseignement et au moins quinze (15) ans de scolarité.
Certificat d'Information scolaire et professionnelle à défaut duquel le candidat devra s'engager à suivre trois sessions consécutives de cours dans cette matière. Au moins deux années d'expérience dans l'enseignement, au secondaire de préférence.

D- EXPLORATION TECHNIQUE
Nature: L'Exploration technique est un cours à caractère culturel qui consiste à éveiller l'esprit des jeunes étudiants des Sec. I et II à la réalité technologique de notre milieu.
Nombre de postes: vingt (20)
Exigences: Diplôme technique reconnu en travail du bois, en travail du métal, en dessin technique, en électricité ou dans toute autre spécialité connexe.
Minimum de treize (13) années de scolarité et une expérience industrielle d'au moins trois (3) ans.

TRAITEMENT
basé sur la scolarité et l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit à:

Mademoiselle Marcella Vinet, directrice du recrutement
Service du personnel
La Commission des Écoles catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 406.

Le secrétaire,
Sylvio Grandmont